

P.br
24

363

La FRANCE dans le Combat de la Liberté

DISCOURS PRONONCÉS A LA
TRIBUNE DE L'ASSEMBLÉE
CONSULTATIVE PROVISoire

(SESSION NOVEMBRE 1943)

RL

363

Lib

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE



20039697

COMMISSARIAT A L'INFORMATION

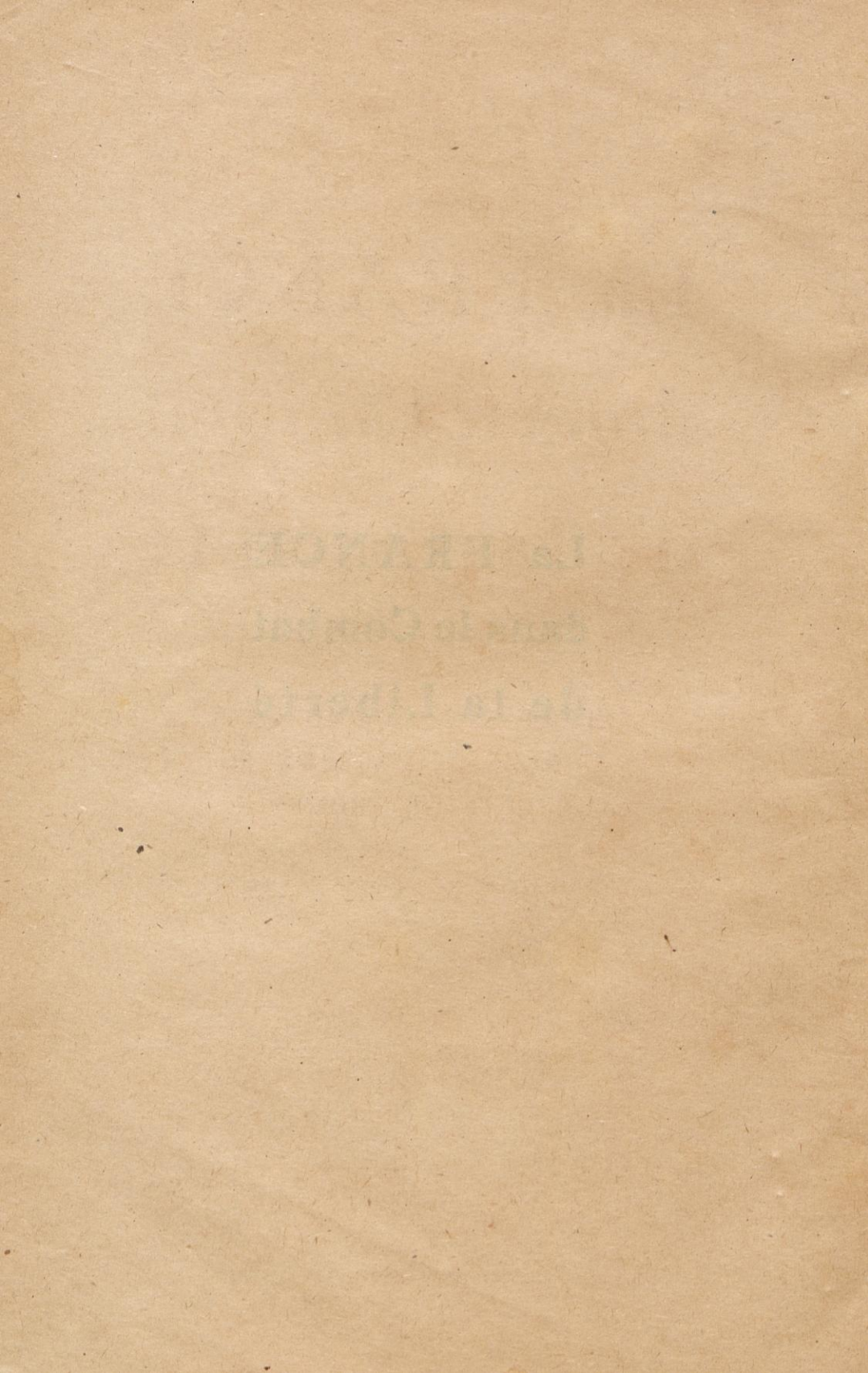
363
AG

CONSULTATION
SUR PLACE

CONSULTATION
SUR PLACE

363

**La FRANCE
dans le Combat
de la Liberté**

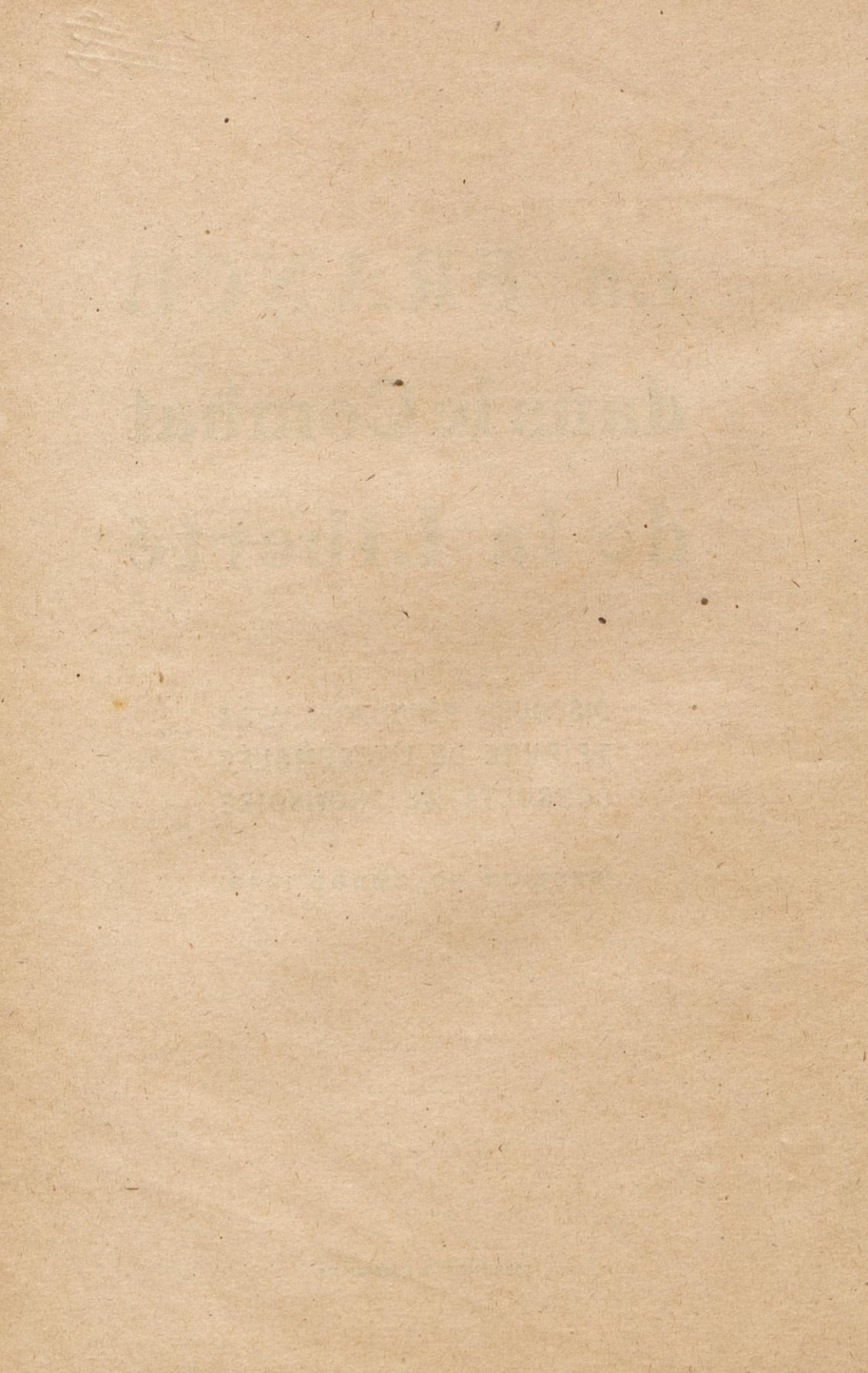


~~H 368~~

La FRANCE dans le Combat de la Liberté

**DISCOURS PRONONCÉS A LA
TRIBUNE DE L'ASSEMBLÉE
CONSULTATIVE PROVISoire**

(SESSION NOVEMBRE 1943)



INTRODUCTION

La réunion de l'Assemblée Consultative Provisoire a marqué une date dans l'histoire de la France. Pour la première fois depuis quarante mois, le pays a pu soulever le bâillon qui l'opprimait et faire, haut et ferme, entendre sa voix.

Malgré l'oppression étrangère, malgré les surveillances policières, malgré les perquisitions, les condamnations, les fusillades, des hommes sont venus de tous les points du territoire, de toutes les opinions, de toutes les confessions. Ils ont retrouvé, en sol français libéré, ceux qui, plus fortunés, avaient pu continuer le combat, au dehors, dès juin 1940, à l'appel du Général de Gaulle.

Ils ont retrouvé également les représentants de la plus grande France, celle qui, au delà des mers, constitue le deuxième empire du monde.

La Résistance intérieure qui, elle aussi, s'était levée en juin 1940, a rejoint la Résistance extérieure.

Et ces hommes réunis ont constaté, dès leur rencontre, que leurs cœurs n'avaient jamais cessé de battre à l'unisson.

Leur premier soin a été de dresser un bilan de l'état moral de la France au dedans et à l'étranger. Au cours des deux débats dont le public trouvera le compte rendu sténographique dans les pages de cet opuscule, les délégués de l'Assemblée Consultative Provisoire ont marqué leur volonté déterminée de libérer la Patrie et de remettre la France à sa vraie place dans le monde.

Tout commentaire de ces débats apparaîtra superflu.

Celui qui lira ces lignes comprendra que la France, quoi qu'en disent certains, n'a pas à redevenir une grande Nation : elle n'a jamais cessé d'en être une !

Félix GOUIN,

Président de l'Assemblée Consultative Provisoire.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1943

DÉBAT

sur la situation intérieure de la France

Présidence de M. Félix GOUIN

La séance est ouverte à quinze heures.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le **PRESIDENT**, Messieurs, le 11 novembre dernier, nous avons unanimement décidé de tenir ici même une séance solennelle en l'honneur de nos morts glorieux des deux guerres de 1914 et de 1939.

Inspirée par les mêmes sentiments, notre Assemblée a résolu, sur la proposition de M. Ferrière, de consacrer sa séance d'aujourd'hui à la vie héroïque de la Résistance Française. C'est donc la France tout entière qui sera sans cesse présente à nos débats et c'est pourquoi ceux-ci seront dignes et de la grandeur et de la noblesse qui auréoleront notre Patrie dans cette période particulièrement émouvante de notre Histoire.

DISCOURS DE M. FERRIERE

Il y a quelques jours à peine, la majorité des membres de cette assemblée était encore en France. Tous étaient dans les rangs de la Résistance. Ouvriers ou intellectuels, officiers ou parlementaires, paysans ou fonctionnaires, employés ou patrons, tous unis, tous égaux, tous étaient des militants. Aujourd'hui les voici délégués à cette Assemblée. Personne ne peut s'étonner si leur pensée est perpétuellement en France.

Les uns et les autres n'ont quitté provisoirement leur organisation de résistance que pour continuer la lutte. Nous voulons tous travailler ici pour la Résistance, car travailler pour elle c'est œuvrer pour la liberté et la grandeur de la France.

Aujourd'hui, 1.245^{me} jour de lutte pour notre liberté, c'est aussi le premier jour depuis 1940 où publiquement des citoyens français peuvent monter à la tribune, s'exprimer librement, dire ce que la France est, ce que la France pense, ce que la France veut.

L'Assemblée qui siège à Alger, il faut solennellement le dire, et la Résis-

tance n'a pas le droit de mentir, cette Assemblée n'a pas été désignée par un homme ou par un organisme. Chacun des membres qui y siègent a été librement choisi en France par ses camarades de combat. Cette Assemblée est le reflet de la démocratie. Ce que Vichy a voulu abattre n'a jamais disparu. (Applaudissements.)

Cette Assemblée doit faire connaître la France, la vraie France. Elle doit aussi affirmer que le peuple est toujours souverain. Elle peut, enfin, critiquer ou appuyer le Gouvernement selon ses actes.

Aujourd'hui, il s'agit de montrer au monde le vrai visage de la France. Que le monde se rassure si le visage de la France est creusé par la faim, durci par la souffrance : son regard est resté clair, son front est resté pur. Mais aussi, que le monde ne s'y trompe pas. La France n'est pas ce pseudo-gouvernement de Vichy qui chevrote la fierté des intelligences avec l'ennemi, la victoire des défaites, la gloire des humiliations de la Patrie. Il y a assez de lucidité, de sagesse et aussi de fierté dans notre peuple pour avoir compris où était son chemin.

Vous qui avez vécu sur le sol national les heures les plus douloureuses de notre histoire, vous pouvez témoigner que les mensonges de Vichy n'ont pas longtemps trompé les mécanos de Grenelle, les paysans de Beauce, les boutiquiers de nos villes, les étudiants de nos facultés. (Applaudissements.)

Un moment surprise par le désastre de son armée, de son armée qu'elle aimait comme au temps de la Marne, la France étourdie mais pas vaincue, la France en pleurs a entendu l'appel du 18 juin 1940. Contre un vieillard défaitiste et ambitieux qui, la veille, avait trahi son passé — la légende de son passé — en livrant la France à l'ennemi, en mettant bas les armes, alors que l'Afrique et la flotte étaient en état de continuer la lutte ; entre ce vieillard couvert des lauriers des autres et un inconnu, la France a choisi. (Applaudissements.)

L'inconnu, c'était de Gaulle, de Gaulle, premier résistant en France ! (Vifs applaudissements.)

Dès juin 1940, sans armes, sans plan, sans cadres, sans liaisons, sans uniformes, mais avec la foi, le peuple de France a continué la lutte. Nous tous, ici, nous avons cru en de Gaulle et nous avons eu raison. Nous avons cru en nous-mêmes et en ce peuple magnifique de courage et d'abnégation ; nous avons eu raison. Nous avons cru en la valeur du mot « servir », en la valeur du mot « honneur » et la France s'est accrochée à l'honneur, et la France n'a trahi ni ses alliés, ni ses enfants, ni son histoire, ni son passé. (Applaudissements.)

Il n'y a pas eu de miracle ; il y a eu des hommes qui se sont mis simplement au travail les uns après les autres et qui ont appris à conjuguer le nouveau verbe de la résistance, le verbe « contacter ».

Des groupes se sont formés dès juillet 1940. Autour d'une machine à écrire naissaient les premiers feuillets de la presse clandestine. Autour d'un spécialiste naissaient les premiers réseaux de renseignements ; autour de quelques officiers qui avaient compris où était le devoir, se constituait l'embryon de l'armée secrète.

Pierre par pierre, Vichy démolissait ce que nous aimions, tout ce qui donne à l'homme une raison de vivre. Et pierre par pierre, la Résistance bâtissait tout ce qu'il faut à un peuple pour retrouver dans le combat la victoire et la liberté. Tout cela, avec quel argent ? avec l'argent des braves gens de France, avec les mille francs de l'artisan ou du commerçant, avec les cent sous de l'ouvrier et de l'étudiant. Il ne s'agissait pas de couvrir un emprunt, de toucher des intérêts. Les braves gens ont donné pour que vive la France.

Messieurs, quel est l'historien, quel est le poète qui chantera la gloire de tous ces humbles, de tous ces petits gars, de toutes ces jeunes femmes qui, sur le pavé glissant de nos villes, le long des quais obscurs, de nos

fleuves, sur les routes de nos campagnes, ont accompli simplement leur mission et sont morts? Pour eux il n'était pas question de solde, de galons, de croix; il n'était pas non plus question de politique, il était question de servir.

Personne ne peut monopoliser pour un mouvement, pour un parti, pour un homme ou pour un groupe. La Résistance, son combat, sa volonté, ses vivants et ses morts sont, vous le savez bien, seulement propriété de la France. (Applaudissements.)

De la mer du Nord à la Suisse, quand nous avons reçu le choc des panzers, la France a payé la première son tribut : 100.000 morts militaires, 60.000 morts civils, plus d'un million et demi de prisonniers. Son sol occupé, sa presse bâillonnée, l'ennemi partout : rien n'a empêché l'armée des sans-uniformes de continuer sans interruption le combat. Cette armée, elle aussi, a payé : 40.000 de nos meilleurs camarades sont morts déportés ou fusillés pour délit d'espérance, pour délit de patriotisme. 500.000 Français sont passés depuis 1940 par les prisons de Vichy.

Aujourd'hui, notre armée de patriotes livre chaque jour sa bataille à l'intérieur des lignes ennemies, dans les lignes ennemies.

Par mesure de sécurité, longtemps on a caché les résultats de ces batailles quotidiennes. D'autres, tout à l'heure, parleront plus longtemps. Laissez-moi cependant vous dire qu'il n'y a pas une usine travaillant pour l'ennemi où le sabotage ne soit pas méthodiquement organisé et pas une mine où l'exploitation ne soit interrompue sur les ordres des chefs de la Résistance qui décrètent la grève, si cela est nécessaire.

Dans les administrations, nombreux sont les fonctionnaires qui travaillent avec nous, presque tous maintenant travaillent contre l'occupant. Et c'est aussi une bataille, une grande et longue bataille que de sortir des imprimeries, que de distribuer sur le territoire cette extraordinaire presse clandestine, cette presse sans censeurs et sans corrupteurs, qui tire maintenant chaque mois 1.300.000 exemplaires.

Chaque jour est un jour de bataille ; des trains sautent, des stations électriques sont détruites, les communications de l'ennemi sont désorganisées : les cadres comme les militants de la Résistance ont pris leurs risques, ont pris volontairement leurs risques. Il est quelquefois plus méritoire, plus héroïque de travailler dans la clandestinité sans jamais savoir où est l'ennemi, que de monter à l'assaut d'une position sur un champ de bataille.

La patience, la persévérance et aussi la discrétion sont les trois vertus maîtresses qui sont à la base de la naissance de la Résistance. Quel chemin parcouru entre 1940 où petits groupes épars sur le territoire nous nous essayions à « contracter » et 1943 où la Résistance est un tout, un tout solide, qui, dirigée par notre Conseil National, sur le sol même de la Patrie, coordonne et dirige l'effort de la France métropolitaine. La France qui n'a jamais, comme Vichy, insulté ses alliés, qui n'a jamais dit : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne », qui, bien au contraire, dans l'ombre et dans l'illégalité démocratique, a continué toujours le combat. Messieurs, vous pouvez en témoigner, la Nation est unie ; et, cette union, nous la souhaitons, nous la voulons durable. Nous ne voulons pas que notre territoire se transforme en rues espagnoles et que le sang si précieux de nos frères coule sur nos pavés.

Le Gouvernement et l'Assemblée ne font pas peur à la France ; peur à Vichy, peut-être, mais Vichy c'est l'Anti-France, où il ne reste plus que quelques factieux, que quelque cinq pour cent de traîtres, de domestiques ou de profiteurs. Avant notre retour ils essaieront de s'accrocher aux fourgons de l'ennemi pour ne pas voir les drapeaux de la libération ; eux ne sont plus des Français. (Applaudissements.)

Quant aux vrais coupables, les tribunaux s'en chargeront. Vengeance et haine sont pour nous des mots inconnus. Nous voulons simplement, légale-

ment, au nom de la France, de la justice, rendre justice, la justice favorable aux peuples trompés, mais sans faiblesse pour les chefs qui ont voulu entraîner la France dans les camps de l'ennemi.

La France, qui a déjà eu bien des désillusions, n'en a pas besoin de nouvelles. Si son moral est aujourd'hui à la hauteur de sa tâche, c'est que nos camarades, que toute la Résistance, que toute la France a mis sa confiance dans le Gouvernement du Président de Gaulle et vous-mêmes, mes camarades. (Applaudissements.)

Comme dans toutes les guerres, le moral de la France a eu ses hauts et ses bas. Si nous avons tenu, c'est peut-être d'abord grâce à l'abnégation de nos épouses, de nos mères. La femme de France est restée un exemple de vertus et de sacrifices. Que les femmes d'ici, que les femmes de toutes les Nations Unies, pensent non seulement aux souffrances physiques, mais aux souffrances morales de leurs sœurs de France. Les Françaises vivent dans l'angoisse perpétuelle : un pas dans l'escalier, c'est le policier qui arrive ; cinq minutes de retard, c'est le mari qui a été pris par la Gestapo ; des documents cachés, c'est le risque de la perquisition, le risque d'être prise, torturée, fusillée !

Et je serais incomplet si je ne signalais pas la part de nos enfants, des petits, de ceux qui demain nous remplaceront et qui déjà nous aident, les petits qui, sur les murs, dessinent des croix de Lorraine, et inscrivent avec nous les V de la victoire.

Mais si la France se bat, elle trouve aussi le temps de penser. Aussi surprenant que cela puisse paraître, des comités d'études, des individualités se sont mis au travail. Vous avez déjà reçu des quantités de documents apportés récemment de France ayant trait aux réformes économiques, politiques, sociales et culturelles, ayant trait aussi à la reconstruction de l'Europe.

Messieurs, il faut bien le dire, la France bâillonnée, martyrisée est restée la France créatrice que le monde a connue, que le monde a aimée. Vous savez bien que la France n'est pas égoïste, vous savez bien avec quelle émotion elle a suivi, dès 1940, la bataille aérienne de Grande-Bretagne ; la victoire de la R.A.F. a été celle de la France, puisqu'elle a été la victoire de la liberté. (Applaudissements.)

Ceux qui pensent, à l'étranger, que la France fait une crise de xénophobie, je leur demande d'interviewer les aviateurs britanniques ou américains qui ont pris, eux, un contact souvent violent avec notre sol. Ils vous diront que la population française est restée ce qu'elle était en 1918, l'amie, l'amie sûre de ses alliés. Notre peuple a confiance dans la sagesse, la compréhension et l'amitié des Nations Unies. Nous allons ici, dans cette Assemblée, essayer de gagner leur estime, pour que la France retrouve, dès demain sa place dans toutes les conférences internationales. (Applaudissements.)

Chacun de vous sait qu'un autre élément de la Résistance a été l'entrée dans la guerre de l'U.R.S.S. Les batailles de Moscou, l'inviolée, et de Stalingrad ont forcé l'admiration de tous les Français. Tous les Français, sans distinction d'opinions, honnêtement, ont, devant l'armée russe, mis chapeau bas. (Applaudissements.)

En novembre 1942, la Résistance était heureuse et fière que le drapeau tricolore flotte entre les bannières étoilées des armées américaines sur une terre française délivrée. La Résistance, c'est-à-dire la France, veut que, très vite, ses bataillons se mêlent fraternellement au combat avec les bataillons des Nations Unies ; elle veut que ses fils qui sont aujourd'hui sur la terre d'Afrique, en Corse, en Grande-Bretagne, soient les premiers à aborder les rivages de la Mère-Patrie. Ceux de la Résistance, ceux de nos camarades qui sont encore en France, le peuple tout entier attend, Français et Alliés pour pouvoir chanter avec eux le vrai seul chant français : celui de la Liberté. (Vifs applaudissements.)

DISCOURS DE M. BISSAGNET

Lorsque le 18 juin 1940, le général de Gaulle lançait à la radio de Londres cet appel qui restera un des plus grands actes de notre histoire, nombreux furent ceux qui virent dans ces paroles comme l'étincelle dernière d'une protestation nécessaire, mais purement verbale et sans espoir. Mais ce refus, pourtant, d'accepter la défaite, ce n'était pas seulement un acte de foi qui remettait au seul destin le soin d'en faire ou non une réalité ; c'était un acte de raison. C'était l'expression d'une compréhension véritable de la nature profonde du pays, de sa vitalité, de son avenir.

Si, au lieu d'écouter le seul bruit des gémissements d'une classe déconfite et dépassée qui, pour pallier les pertes qu'elle allait subir ne devait pas hésiter à se jeter rapidement aux pieds du vainqueur, on avait regardé couler sur les joues creuses de nos soldats épuisés, les larmes amères de la fierté blessée et se crisper les poings, on aurait vu sourdre la colère du peuple, naître les formes premières de la Résistance. Et la raison commandait de fonder toute action d'avenir sur cette certitude que la résistance de la France était une réalité criante, position efficace, qui devait un jour être la base solide de tout effort de libération de l'Europe, d'écrasement de l'oppressur allemand.

Cette révolte était plus apparente encore, en dehors de la Métropole, dans cet Empire qui n'avait pas connu le spectacle hideux et démoralisant de la déroute.

Nous savons bien, nous qui fûmes les témoins, quels cris de désespoir y accueillirent l'annonce des pourparlers d'armistice, quelle volonté de continuer la lutte s'y manifesta longtemps après le 25 juin. Nous savons bien que les chefs responsables sont d'autant plus coupables qu'ils ne pouvaient avoir aucun doute sur l'état de l'opinion : au 25 juin, l'Empire entier, résistait. (Applaudissements.) Leur crime, le crime de Noguès, de Boisson, c'est d'avoir, au mépris de la volonté populaire, pour obéir au jeu écœurant d'une équipe de traîtres qui avait préparé de longue main l'exploitation de la misère de la France, étouffé cet admirable sursaut de résistance qui était né dans l'Empire, par les procédés les plus odieux : l'information mensongère, la délation organisée, la répression policière à outrance.

Ces méthodes, le Gouvernement de Vichy devait les élever à la hauteur d'un système, à l'instigation de l'Allemand. Car à aucun moment, ni l'Allemand, ni Vichy ne méconnurent cette résistance née si spontanément, si naturellement et qui devait grandir, vivre et triompher, comme avait triomphé, bien des années plus tôt, une autre résistance tout aussi vivace, celle d'autres Français opprimés mais indomptés : les Alsaciens et Lorrains. (Applaudissements.)

Vichy avait mauvaise conscience et il lui fallait prouver au peuple de France qu'il avait raison, qu'il avait raison d'avoir fait d'un maréchal de France, symbole d'un passé glorieux, un symbole encore, mais celui de la servitude, de l'indignité (Applaudissements), qu'il avait raison d'avoir joué la carte de la défaite anglaise et, de ce fait, rompant l'alliance scellée dans le sang 25 ans avant, renié la signature de la France ; qu'il avait raison d'accepter la place ridicule que le vainqueur offrait à la France, dans une Europe entièrement germanisée, qu'il avait raison encore d'imposer à ce peuple toujours libre le régime d'oppression du vainqueur et ses abjectes méthodes totalitaires.

Pour tout cela il lui fallait briser la résistance, il lui fallait imposer la honte.

Ce fut d'abord vers Londres que furent dirigés les traits empoisonnés, d'une propagande longuement instruite des procédés éprouvés des services nazis. Vers Londres, terre d'asile des hommes libres, où le général de Gaulle et une poignée d'hommes, dont plusieurs siègent aujourd'hui sur les bancs de cette Assemblée, maintenaient haut le drapeau, gardant pure devant le monde

la conscience de la France et témoignaient son sacrifice total, sa fidélité en sa vocation, en sa grandeur, en sa signification. A la radio de Londres, la géniale voix de la France libre appelait aux armes les fils indomptés de France. Ils vinrent par milliers, seuls ou par pays entiers, l'Afrique Equatoriale, le Tchad, le Cameroun, les Bretons, les Provençaux, les Lorrains, et les autres ! Et Vichy s'acharnait, injuriant de Gaulle et les Alliés, s'enfonçant, se vautrant dans la complicité avec l'ennemi.

Mais rien n'arrêtait la Résistance. Au contraire, elle s'organisait sur place et point n'était besoin désormais, de quitter le territoire pour mener le bon combat. A côté des héros de Kéren, Bardia, Massahoua, Bir-Hakeim, se levaient les combattants obscurs de la Résistance intérieure, trop souvent martyrs hélas ! Admirable mouvement, qui ressoudait tous les éléments de la communauté française, qui suspendait toutes les discussions passagères, les divergences d'opinion pour ne plus tendre qu'à un seul but : la libération de la France. (Applaudissements.)

A l'extérieur comme à l'intérieur, le même combat animait les mêmes volontés, trouvait les mêmes courages. Et Péri, d'Estienne d'Orves, d'Ornano et Scamaroni tombaient au Mont-Valérien, dans les sables de l'Afrique ou dans les géolés italiennes de Corse, glorieux ou obscurs, tous grands !

Oui, Messieurs, il faut aujourd'hui crier à la face du monde que la France n'a jamais désespéré de la victoire, que, grâce à de Gaulle et à des Français de plus en plus nombreux, elle est toujours restée à l'avant-garde de cette armée immense de la libération, qu'elle y était déjà en 1940 : la France, avant-poste et rempart, monte encore la garde aux bords extrêmes de l'Europe, et chaque jour accroît le trouble de l'ennemi, frappe ses organisations, renseigne sur ses armées, sabote ses transports et ses communications, démoralise ses troupes et ses civils, en un mot, hâte la défaite et n'attend que d'avoir les moyens et l'ordre de la bouter dehors jusqu'à son dernier repaire !

A cette tâche, des millions de Français se consacrent. Plusieurs centaines de milliers de résistants organisés sont l'expression ordonnée de cette résistance et les quelques hommes qui sont ici sont la représentation de ces armées. Qu'on ne s'y trompe pas : les membres de cette Assemblée représentent aujourd'hui la France tout entière, qui combat pour sa liberté et pour la liberté du monde, avec tous les pays libres, ses alliés. Une France qui renie, au prix de la torture, le Gouvernement félon de Vichy aussi bien que les ordonnances des militaires allemands.

C'est ce qui nous autorise, Messieurs, à appuyer aujourd'hui le Comité Français de la Libération Nationale d'une autorité qui nous vient des combattants français de tous les fronts, dont nous sommes ici les représentants, pour qu'il soit, en fait, le véritable Gouvernement de la France tout entière, unie et indivisible. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. POIMBCEUF

Messieurs, l'homme d'action doit se défendre de deux écueils : l'illusion et le scepticisme.

J'entends le scepticisme total et catégorique, celui qui professe que, par définition, il n'y a rien de bon dans l'âme humaine et rien de bon, par voie de conséquence, à attendre de l'humanité.

Je vais m'efforcer, pour ma part, je ne dis pas de parler un langage libre, car je n'ai pas besoin d'effort pour cela, mais de parler un langage de raison et d'objectivité qui, pour autant, n'exclut pas l'enthousiasme. Raison et enthousiasme sont, en effet, deux attributs essentiels, donc, deux exigences fondamentales de l'âme humaine.

La France s'est caractérisée, à travers toute son histoire, par ce double

aspect : à quelque époque qu'on l'étudie, dans ses manifestations diverses et parfois contradictoires, on retrouve, intimement mêlées l'une à l'autre, la raison et l'enthousiasme.

Nous qui avons vécu — car, il y a quelques mois, j'étais encore en France métropolitaine — le régime d'oppression qui vient très abondamment et très exactement de vous être défini, nous nous sommes sentis comme d'instinct rapprochés les uns des autres, si différentes qu'aient pu être, jusqu'alors, nos attitudes, et parfois si opposées nos interventions.

L'autre jour, dans une séance magnifique qui honorera grandement cette Assemblée, à l'occasion de la commémoration du 11 Novembre, deux discours ont été prononcés, qui ont fait l'unanimité de l'Assemblée et qui ont fait, j'en suis sûr, aussi celle du pays.

Dans l'un de ses discours, André Philip marquait que deux traditions existaient en France, qui souvent s'étaient combattues, peut-être, et c'est mon sentiment, parce qu'elles s'étaient trop ignorées : la tradition révolutionnaire et la tradition chrétienne ; comme André Philip, j'ai le sentiment très profond et, en quelque sorte, très substantiel de cette conjonction de deux traditions françaises. Je suis décidé, pour ma part, sans rien engager qui ne doive l'être de ce que je pense et de ce que je suis, à faire que ces deux traditions, une fois rencontrées, ne se quittent plus. (Applaudissements.)

C'est aussi, je puis vous l'assurer, le sentiment des travailleurs de France. Vous entendrez tout à l'heure un représentant de la Confédération Générale du Travail. Celui qui vous parle représente la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens. Nos deux organisations, elles aussi, s'étaient plus ou moins ignorées et, par voie de conséquence, plus ou moins combattues. Un même sentiment de dignité les a, l'une et l'autre, dressées contre les consignes directes ou indirectes du nazisme ; le même sentiment d'appartenance à une tradition, qu'elle s'appelle chrétienne ou révolutionnaire, les a amenées à travailler ensemble, d'abord pour essayer de maintenir ce qui pouvait être maintenu d'un syndicalisme authentique, ensuite pour préparer un avenir qu'avec une égale ferveur et une pareille volonté nous voulons inébranlablement constructif et grand.

Ce sentiment qui nous a animés, j'essaie d'en être ici le traducteur.

Je voudrais que l'on comprit bien que le rapprochement des deux grandes centrales ouvrières, par l'intermédiaire d'un certain nombre de leurs dirigeants, n'implique ni pour l'une, ni pour l'autre, une abdication quelconque.

L'entente est née dans la liberté et la condition de sa création est aussi la condition de son existence.

Sur un autre plan, qui est le plan civique, nous sommes ici des hommes d'appartenances diverses. Il y avait en France, en effet — il y a encore, plus ou moins accentuées — une droite et une gauche. Il y a aussi un centre pour servir de lien entre la droite et la gauche. Mais, les uns et les autres, dans la mesure où nous avons été Français, dans la mesure où nous avons senti que quelles que fussent nos différences — plus ou moins profondes ou apparentes — nous avions un patrimoine commun à défendre.

Nous avons la certitude que ce qui a été réalisé sous la pression et sous la domination de l'ennemi doit survivre à ces circonstances catastrophiques.

Ce qu'il y a d'admirable, précisément, dans la France, c'est cette possibilité de diversité dans l'unité. Il est un nom qu'on emploie parfois pour apprendre aux hommes à se respecter les uns les autres, à se supporter, et qui est le mot « tolérance ». Je n'aime pas beaucoup le mot « tolérance » ; il m'apparaît comme recelant encore je ne sais quel arrière-goût de sectarisme qui n'avoue pas son nom. Je lui préfère le mot « compréhension ». (Très bien. Applaudissements.)

Nous savons très bien qu'êtres libres, les uns et les autres, nous avons le droit et le devoir de nous déterminer selon ce que nous indique notre cons-

cience. Dans la mesure où nous avons en face de nous un homme qui se détermine selon les règles de sa conscience, il a droit à notre compréhension.

La démocratie française a été critiquée — et parfois non sans raison. Cela est venu précisément, de ce que cette réalité que je viens de définir devant vos yeux et qui m'apparaît comme une évidence, a été trop souvent masquée et compromise.

Je ne demande pas aux gens de droite de devenir des gens de gauche, ni aux gens de gauche de devenir des gens de droite. Je demande aux uns et aux autres, de comprendre comme ils l'ont compris sous la botte de l'ennemi qu'il y a une France qui est aux uns et aux autres, une France qu'ils composent ensemble. C'est la leçon de l'oppression allemande. Cette leçon doit survivre à l'oppression ; cette leçon doit être retenue à fond et d'une manière magnifique dans la liberté retrouvée. (Applaudissements.)

Nos oreilles retentissent encore, et avec nos oreilles nos cœurs, d'une voix qui s'est élevée en juin 40, exactement le 18 juin 1940 : « La France a perdu une bataille ; la France n'a pas perdu la guerre ». L'Histoire enregistrera ces paroles comme étant de celles qui ont marqué le destin français. Il n'est pas possible que l'homme qui les a prononcées reste indifférent aux générations à venir.

Cependant, puisque cet homme joue un rôle considérable, il n'est peut-être pas mauvais qu'une voix populaire, en toute simplicité, en toute indépendance, dise comment la démocratie française peut concevoir que cet homme existe et qu'il la représente.

Beaucoup de ceux qui sont ici ont vécu certain régime d'adulation systématique et de mensonge organisé. La platitude y a été de règle. Pour des hommes libres, la platitude n'existe pas. Des hommes libres, lorsqu'ils se choisissent un chef, ont la capacité de le regarder en face parce que ce chef, c'est une commune volonté qui l'a désigné, à cause de ses mérites et de sa gloire ; c'est une commune volonté qui lui conserve le rang de Chef. (Applaudissements.)

Je faisais allusion, il y a un instant, à certaines petites choses de notre précédente démocratie. J'en signale ici une autre, qui s'appelle la peur des hommes. De vrais démocrates n'ont pas peur des hommes, parce que de vrais démocrates ont le sentiment qu'ils sont eux-mêmes des hommes, et que, lorsqu'ils font un choix — car il faut bien qu'un pays soit gouverné et que dans une circonstance exceptionnelle, il soit gouverné aussi (et qui lui en ferait le reproche ?) d'une façon exceptionnelle, — ils restent des hommes libres. Ils ne perdent pas leur droit de conseil, ni leur droit de critique. Ce qui différencie le Gouvernement de la République française qui siège à Alger du Gouvernement de Vichy, c'est que précisément cette Assemblée, désignée dans les conditions que rappelait tout à l'heure Ferrière, est capable, d'une manière décente certes et honorable, mais non sans clarté ni sans fermeté, de dire en toute occurrence ce qu'elle pense du Gouvernement. (Applaudissements.)

Revenant à cette double tradition chrétienne et révolutionnaire à laquelle M. Philip a fait allusion l'autre jour et sur laquelle il me plaît de revenir ici, je vous demande que nous commémorions ensemble un cent cinquante-naire : celui de l'An 93 qui, lui aussi, restera dans l'Histoire.

Nous la connaissons, cette Histoire. Nous savons qu'elle a été à la fois grande et trouble. Nous savons qu'à cause d'un malentendu entre des Français faits pour s'estimer et pour se comprendre une partie de la France a été dressée contre l'autre.

Quelles que soient nos préférences personnelles à l'égard des régimes politiques, avec le recul de l'Histoire et l'impartialité qu'il permet, nous pouvons, nous Républicains d'aujourd'hui, honorer d'un même cœur et d'une même ferveur les bleus et les blancs d'autrefois. Mais nous profiterons de leurs leçons comme de celle de l'oppression allemande pour que la France ne soit

pas irrémédiablement divisée. Nous ferons, non pas qu'il n'y ait plus de droite et qu'il n'y ait plus de gauche, mais que droite et gauche se sentent pareillement responsables de l'honneur et du nom de Français.

Mes chers amis — permettez-moi cette expression peu parlementaire — souvenons-nous donc de ce qui s'est passé il y a 150 ans pour que cela ne recommence plus. Comme il y a 150 ans, la République nous appelle. Sachons vaincre et sachons vivre ! (Vifs applaudissements.)

DISCOURS DE M. ANDRÉ MERCIER

Messieurs, c'est avec la pleine conscience de la responsabilité qui incombe à chacun d'entre nous, que j'aborde la tribune de l'Assemblée Consultative provisoire, au nom de la délégation mandatée par le Comité central du Parti communiste français, siégeant en terre française métropolitaine.

La France qui se bat sur le sol national, contre l'invasion étrangère, nous écoute et nous regarde. Elle exige de nos travaux le réconfort et l'aide auxquels elle a droit.

Le premier pas est fait vers la renaissance de la démocratie française. Nous saluons le Comité Français de la Libération Nationale qui, s'appuyant sur le Conseil de la Résistance et sur le peuple de notre pays, a travaillé à la constitution de cette Assemblée, expression encore imparfaite de la volonté nationale.

Cette volonté s'exprime toutefois par la présence, ici, des hommes de la Résistance à l'hégémonie allemande, de tous ceux qui ont réalisé dans l'action et dans le combat, sur le sol national, leur unité nationale, contre l'envahisseur et les usurpateurs de Vichy ; par la lutte ardente et unie de tous les patriotes organisés en terre française, en détachements de francs-tireurs et partisans, en formation para-militaire des mouvements de résistance ; par tous ceux qui luttent, les armes à la main, pour libérer le pays du joug odieux de l'envahisseur.

En décidant de consacrer à la France son premier grand débat, l'Assemblée a sans doute voulu marquer que l'aide à nos vaillants lutteurs est la tâche première du Comité Français de la Libération Nationale. (Applaudissements). Concrètement, cela signifie que les armes, les munitions indispensables doivent parvenir dans les délais les plus rapides à cette armée héroïque qui organise et prépare l'insurrection nationale inséparable de la libération nationale. (Applaudissements.)

Déjà, depuis des mois, l'ennemi et la trahison s'affolent. Ils ont une peur malade de cette vague de patriotisme qui monte des profondeurs de la Nation et qui demain balayera, avec notre aide et celui des Alliés, et l'ennemi et la trahison (Applaudissements.) : les trains déraillent par dizaine, les usines et les centrales sautent, les grenades pleuvent sur les détachements boches, les traîtres sont abattus par les patriotes, les récoltes brûlent, incendiées par les paysans. Tout un peuple se lève prêt à bouter l'envahisseur hors de ses frontières. Le peuple est prêt à l'insurrection nationale.

Un seul souci, un seul but, anime ces hommes courageux, véritables soldats sans uniformes, trempés dans le combat, prêts au suprême sacrifice pour redonner à la France la liberté et l'indépendance.

Cette volonté nationale s'exprime par le courage de tous nos jeunes qui rejoignent les maquis à travers tous les dangers et tous les risques, s'y organisent, fuyant les bagnes hitlériens, et deviennent avec leurs aînés, la bête noire, la terreur des traîtres et des troupes d'occupation.

Par l'abnégation de cette classe ouvrière indomptable, armée industrielle de saboteurs qui battent en brèche la production de guerre et les transports de l'ennemi ; par l'activité individuelle et collective de cette armée de fon-

tionnaires qui torpillent toutes les lois de Vichy ; par l'action héroïque et souvent obscure de nos femmes et de nos jeunes filles qui participent aux actions de la Résistance, donnent leurs fils, leurs maris, leurs fiancés à la cause nationale, qui luttent pour le pain et la vie de leurs petits ; par le réseau de sa presse clandestine ; par le travail de ces intellectuels, de ces savants, de ces milliers d'instituteurs qui, par les initiatives les plus variées, font échec aux plans de Vichy de destruction de la culture et de la pensée françaises, sauvegardant ainsi notre patrimoine national ; par la résistance des hommes de la terre, attachés à leurs traditions séculaires, qui s'opposent à l'organisation du pillage des produits de notre sol, allant jusqu'à la destruction de leurs propres récoltes, qui ravitaillent les centres de réfractaires, les groupes de francs-tireurs, tous les patriotes en armes.

Comment ne pas citer l'exemple de ces paysans bretons qui, dans le Finistère, en juillet dernier, ont tenu en respect les agents de la réquisition pendant plus d'une semaine, ainsi que le sous-préfet venu à la rescousse. En définitive, la volonté et la ténacité de ces paysans eurent raison des pillards qui se retirèrent bredouilles, les Boches n'osant pas intervenir.

La volonté de la France s'affirme par la fidélité à la grandeur de leur pays, de ces prisonniers de guerre qui, malgré les années d'exil douloureux, malgré la propagande mensongère de Vichy, répandue dans les stalags et les oflags, conservent leur confiance dans les destinées de la Patrie. (Applaudiss.)

Par les cris, les lettres d'adieu et d'espoir dans une France plus belle et plus généreuse, de ces millions de patriotes qui tombent devant les pelotons d'exécution nazis ou sous le couperet de la guillotine de Vichy : de Peri, Cathelas, d'Estienne d'Orves, Michels, Timbaut, Berheim, Semard, Guy Mocquet qui sont morts en héros pour que vive la France ; par la confiance inébranlable dans la victoire de centaines de milliers de déportés et de prisonniers politiques ; la France ne veut pas être un pays d'esclaves ; trahie et bafouée, elle ne s'est inclinée ni devant les traîtres ni devant l'ennemi barbare.

Le parti communiste français, qui a donné tant de siens à la cause de la Libération nationale, qui n'a cessé et ne cesse d'appeler le peuple de notre pays à la lutte libératrice, appelle l'attention de l'Assemblée consultative et du Comité français sur la situation tragique de la France, à la veille de ce cinquième hiver de guerre.

La France ne peut plus attendre, Messieurs.

La France pillée, martyrisée, décimée, réclame et exige par notre voix l'aide que nous sommes venus chercher ici et que nous devons lui apporter.

Unis, nous sommes, unis nous resterons, mais unis pour le combat.

La France gronde de douleur et de colère. Va-t-elle encore passer un hiver sans pain, sans charbon ?

Lisez et méditez, Messieurs, le compte rendu du rapport édifiant de M. René Mayer, professeur au Collège de France à « Atlantic-City », publié par la presse d'hier. Il y expose les conditions de la vie matérielle en France :

« Ces conditions, dit-il, sont encore rendues plus graves par l'absence des 130.000 Français morts à la guerre, de 1.200.000 prisonniers et des 660.000 travailleurs déportés en Allemagne. »

Et plus loin :

« Mais deux fléaux se sont considérablement propagés : ce sont la tuberculose et la syphilis... »

« La moitié des Français qui meurent entre vingt et quarante ans sont atteints de cette terrible maladie (la tuberculose). En 1940, le nombre de ces dus à la tuberculose s'élevait à 160.000, en 1942, il s'élevait à 234.000. »

Cette situation tragique de notre peuple ne doit-elle pas être le sujet de nos réflexions ?

Messieurs, si nous avons exprimé le désir de voir s'ouvrir ce débat, c'est

que nous jugions utile, dans l'intérêt de notre peuple, que tous les hommes qui ont vécu ces années tragiques de combat, de misère, de deuil, puissent venir exprimer et défendre, à cette tribune, la seule tribune française libre, les désirs, les volontés et les intérêts de la France.

L'intérêt national exige que l'esprit de trahison et de capitulation de Vichy disparaisse de l'armée, de l'administration et fasse place aux plus purs sentiments républicains et patriotiques. Que tous les éléments qui empêchent la réalisation de l'unité nationale soient résolument écartés des postes de direction et remplacés par des chefs jeunes, ardents, qui travailleront à souder l'armée au peuple de France, dans le respect et l'amour de la Patrie.

Soucieux d'exprimer le sentiment de notre peuple si fier et si sensible, nous demandons que l'annonce du châtement des traîtres de Paris et de Vichy, par le Comité Français de la Libération Nationale, ait une suite rapide, logique et naturelle par des sanctions exemplaires contre les coupables déjà entre les mains des autorités françaises, afin que le peuple de France ait la certitude que justice sera faite.

Au reste, ces patriotes français, en châtiant eux-mêmes, sur le sol national occupé, plus de cinquante traîtres par mois, n'apparaissent-ils pas comme un reproche vivant et ne nous montrent-ils pas la voie du châtement rapide et nécessaire ?

N'est-ce pas également la condition de la libération dans l'ordre de notre pays ?

La politique du Comité français doit tendre vers une compréhension démocratique des problèmes sociaux qui se posent dans l'Empire et surtout en Afrique du Nord. C'est ainsi et seulement ainsi, que l'on galvanisera l'énergie des larges masses populaires pour la guerre et la libération nationale.

Il faut s'attacher à l'examen compréhensif et à la solution rapide des revendications des masses populaires, sans distinction de race ni de religion.

C'est d'ailleurs conforme à la justice car, dans les exploits de notre armée au cours de cette guerre, les soldats musulmans se sont battus et se battent courageusement.

C'est conforme aux conditions de la victoire, car le meilleur moyen d'entraîner les masses indigènes dans le combat contre l'hitlérisme, c'est de leur assurer les bienfaits de la démocratie.

Il faut faire une politique du ravitaillement satisfaisante ; cela est possible par une organisation rationnelle de répartition des marchandises et une sévérité exemplaire contre les spéculateurs et les affameurs.

Nous demandons au Comité français de mettre toujours plus en valeur le rôle de la France dans le bloc des Nations Unies, en se basant sur le respect de notre indépendance. Notre Assemblée consultative, peut et doit, dans ce domaine, jouer un rôle considérable et accroître encore l'autorité du Comité de la Libération nationale qui, aux yeux de la France en lutte, représente le vrai, le seul gouvernement de la France. (Applaudissements.)

Ainsi, nous donnerons au monde qui nous regarde la certitude que la France est unie, indivisible pour la guerre et pour la victoire.

Malgré l'effondrement tragique de 1940, conséquence de la trahison, la France reste pour les peuples opprimés l'expression du grand idéal que représente la grande Révolution française.

Nous saluons les victoires de nos alliés sur tous les champs de bataille où flottent les drapeaux des Nations Unies. Nous nous inclinons avec enthousiasme et avec reconnaissance devant cette indomptable armée rouge qui inflige aux armées d'Hitler les plus grandes défaites de l'Histoire allemande. (Vifs applaudissements), devant les batailles victorieuses des armées anglo-américaines en Afrique, en Sicile, en Italie, devant cette poignée de soldats et d'officiers français qui ont écrit, avec leur sang, une page magnifique de l'Histoire de notre pays et qui aspirent, nous en sommes sûrs, à remettre les pieds sur le sol natal afin de le débarrasser de l'armée d'invasion.

Certes, le Comité français a devant lui une tâche écrasante.

L'Assemblée consultative est là pour l'aider à vaincre les difficultés, et nous l'aiderons de toutes nos forces.

Pour réaliser et mener à bien une telle besogne, nous devons nous appuyer sur le peuple de France et de son Empire sans le concours duquel rien de grand ne saurait être réalisé.

Nous avons confiance dans notre peuple, dans ses vertus guerrières et civiques, dans son courage et dans son abnégation, dans son unité ; et nous saluons plus particulièrement le passage du discours du général de Gaulle qui, voici quelques jours, à l'ouverture de nos travaux, nous appelait à sauvegarder l'unité nationale de notre peuple.

Cet appel sera entendu.

L'unité nationale réalisée à la base dans les comités de la France combattante et, au sommet, dans le conseil de la Résistance française, sera à la fois le moteur et le levier qui nous permettra de vaincre bien des difficultés.

De la division, semée par les Hitlériens français, est née la défaite ; de l'unité viendra la victoire.

Des hommes se sont rapprochés, en France, qui s'étaient toujours méconnus. Ils ont appris à « travailler » ensemble, à s'estimer, à mettre leurs connaissances en commun pour le plus grand bien de la Patrie.

Souvent ils « tombent » ensemble et subissent le sort de tous les patriotes : la prison, la torture, la mort.

La lutte contre la terreur nazie, l'unité française métropolitaine réalisée dans la guerre et pour la guerre, seront pour nos compatriotes l'exemple et la grande leçon historique dont doivent bénéficier la France et son Empire pour le présent et pour l'avenir.

La volonté démocratique de la France est si forte qu'elle contraint aujourd'hui les traitres de Vichy à parler d'une réunion de l'Assemblée nationale. C'est dire le rôle éminent que peut jouer notre Assemblée consultative, la seule qui puisse prétendre représenter la volonté nationale, à la condition expresse que nous ayons le sens de nos devoirs, de nos responsabilités envers la France, en accord complet avec le Comité français de la Libération Nationale, seul et véritable gouvernement de la France en guerre. (Applaudissements).

En conséquence, nous souhaitons, que face au pseudo-gouvernement de Vichy, face au monde qui nous écoute et nous regarde, le Comité de la Libération Nationale apporte au sein de cette Assemblée qu'il a créée, le programme clair, net, de ce qu'il entend réaliser pour l'issue victorieuse de la guerre, pour la libération de la Patrie, comme le font devant leurs peuples, les grands chefs des Nations Unies. La France est unie. Notre présence ici en est la preuve. La France est forte, la France est dans la guerre. Trempée par trois années d'oppression et de combat, elle aspire au choc définitif qui la libérera et lui redonnera son indépendance nationale.

Tout faire pour la guerre, tout faire pour la délivrance de la Patrie.

Nous n'avons tous, ici, Messieurs, qu'un seul privilège et un seul devoir : celui de lutter pour la grandeur de la France. (Applaudissements prolongés).

DISCOURS DE M. JULES MOCH

Messieurs, la Résistance, à l'origine, phénomène général et spontané, s'est organisée d'abord contre l'Allemagne dès que le Français vit à l'œuvre l'Allemand vainqueur, puis, presque aussi rapidement contre Vichy, dès qu'après Montoire, les plus indulgents au passé du sauveur de Verdun, comprirent que l'indépendance gouvernementale était un mythe, la collaboration une trahison.

Mais d'autres problèmes se sont vite posés. Il n'a plus suffi de lutter contre Hitler et contre Vichy, de vouloir arracher la page la plus honteuse

de notre histoire, il a fallu, chaque jour davantage, songer à la reconstruction. Il n'a même pas suffi de différer l'étude de celle-ci en affirmant simplement que le peuple fixerait librement ses destinées, il a fallu, au moins dans certains domaines, discuter des solutions, éliminer les plus mauvaises et retenir les autres.

« Discuter des solutions ». Ces trois mots contiennent toute la doctrine démocratique, car ils supposent la confrontation de thèses, donc des groupements par affinités, donc des partis. Ce n'est pas le lieu de démontrer que la démocratie exige l'existence de partis divers, puissants, organisés et disciplinés.

C'est pour continuer à servir cette démocratie que, dès la fin de 1940, le parti socialiste, trahi par trop de ses dirigeants, s'est reconstitué, épuré dans la clandestinité. Je puis très librement exprimer mon admiration à ces militants de la base, qui, un peu partout, reprirent leur action et rétablirent leur liaison ; car, arrêté dès septembre 1940 avec plusieurs de mes collègues de cette Assemblée par le ministre de l'Intérieur de l'époque, je n'ai pas au début, participé à cette renaissance.

Ce parti est aujourd'hui profondément intégré dans les organisations de la Résistance. Comme tous il compte des morts, nombreux hélas ! Je n'en citerai aucun. Une certaine pudeur qui répond à l'héroïque modestie de nos martyrs doit nous faire proclamer que tous les morts de la Résistance, — qu'ils aient vécu en résistants purs, en résistants socialistes, communistes, chrétiens, radicaux ou modérés, — ont droit au même tribut d'hommages de tous, que nul d'entre nous n'a le droit d'utiliser leurs noms à des fins partisans, mais seulement comme la preuve de l'immense et commune souffrance de la Patrie. (Applaudissements sur tous les bancs).

Chacun de nos mouvements, au demeurant, pourrait citer d'atroces exemples : ici l'assassinat d'un vieillard, otage de 72 ans qu'on a nommé tout à l'heure, là celui d'un élu, ancien combattant, ailleurs d'enfants, de jeunes savants espoir de la nation, d'ouvriers, de paysans, de commerçants. Laissons, glorieux anonymes, reposer ensemble, nos martyrs, morts pour la même cause. (Applaudissements à gauche).

De la puissance réelle de notre mouvement, je ne dirai rien et vous savez pourquoi, sinon qu'elle a vite dépassé nos prévisions et nos espérances ; que — des rapports de préfets de Vichy arrivés entre nos mains l'attestent — elle a, dans certaines régions, dépassé celle d'avant-guerre et causé une véritable angoisse aux hommes de Vichy ; que nos fédérations partout se sont reconstituées, partout luttent au sein de la Résistance. Si importants soient nos effectifs organisés, ils pourraient être immédiatement quintuplés si nous n'avions freiné le recrutement pour d'évidentes raisons de sécurité. Tout à l'heure on citait le chiffre, admirable en vérité quand on se rend compte des difficultés, de 1.300.000 exemplaires des principaux organes de la presse clandestine. Nous en revendiquons, avec le « Populaire », — organe clandestin comportant une édition centrale et sept éditions régionales, — environ cent mille. Mais si d'autres organismes ont fait mieux ou plus, nous nous en félicitons, car nous luttons tous pour le même but. (Applaudissem.)

Ce que je veux souligner, c'est que, dès l'origine, et à la différence d'autres mouvements, le Comité Directeur de notre parti, pour contribuer à l'homogénéité des forces de Résistance, s'est refusé à créer des groupes ou à entrer dans les mouvements de résistance : « Libération », « Combat », « Francs-Tireurs » ; d'autres encore, ont ainsi trouvé, à tous les degrés de leur hiérarchie, des éléments actifs, dynamiques, servant à la fois la France et leur idéal.

Je voudrais, par contre, insister un peu plus, dans cet examen de conscience que nous venons ici faire tous à la tribune, sur les raisons profondes de notre adhésion totale, enthousiaste et permanente à la France combattante d'abord, au Comité Français de la Libération Nationale ensuite. Car si l'appui de la France résistante au président de Gaulle est unanime, il importe non seulement de le souligner, mais encore de montrer la diversité

des raisons qui infléchirent vers une même politique et une même attitude toute la variété des nuances de l'opinion française.

Pour fixer notre position, je voudrais rappeler quatre postulats qui, pour nous, constituent des évidences de fait :

Le premier, c'est que l'effondrement allemand — qu'il tire son origine de raisons militaires, politiques ou économiques — entraînera nécessairement et immédiatement l'effondrement de Vichy, et qu'il n'est pas, qu'il n'a jamais été de double jeu possible. (Applaudissements).

Le deuxième, c'est que, dans la France libérée de demain, un Gouvernement de fait unique, administrant tout le pays, devra s'installer sans délai. Ce sera une question non de jours, mais d'heure, si nous voulons éviter des désordres, des représailles de toutes sortes, des pillages, etc...

Le troisième, c'est que la tâche de ce Gouvernement sera essentiellement temporaire. Dans la France libérée, le principe de la souveraineté nationale sera automatiquement restauré et s'exprimera par la voix du suffrage intégral des hommes et des femmes.

La quatrième, c'est que ce Gouvernement ne peut se concevoir qu'autour du général de Gaulle. Celui-ci a le premier suscité en France la volonté de résister, qu'il a personnifiée sans défaillance depuis plus de trois ans. Il est, selon nous, non seulement l'homme nécessaire, mais le seul possible parce que la discipline volontaire de tous ne peut être obtenue que par lui et autour de lui. (Applaudissements.)

Je sais — je l'ai constaté en Angleterre — l'étonnement que pourra soulever auprès de certains de nos amis étrangers une telle déclaration émanant d'un parlementaire dont j'imagine que les sentiments républicains et socialistes ne peuvent être mis en doute. Son passé l'atteste. Je n'invoquerai pas, pour justifier notre unanime position, d'arguments personnels, subjectifs, tels que la confiance qu'éprouvent dans le général de Gaulle ceux qui le connaissent personnellement. Je m'appuierai sur deux ordres de faits objectifs : d'une part, les engagements pris publiquement par lui et souvent répétés de restituer au pays sa pleine souveraineté, de le laisser librement choisir et fixer ses destinées ; d'autre part, l'attitude du peuple français, ardemment républicain et démocrate, qui ne se laissera pas ravir ses libertés dans la victoire, et aussi le fait que cette victoire signifiera l'effondrement de toutes les dictatures, que nul Gouvernement ne pourra subsister nulle part sans le concours et le secours des démocrates, ne pourra s'isoler de l'universel mouvement de liberté démocratique. (Applaudissements).

De ces prémisses, admises j'imagine par tous ici, se dégagent pour nous les conséquences suivantes : c'est d'abord que le désastre militaire et l'effondrement politique qui l'accompagna, qui ont créé en France le sentiment profond et très nouveau dans son histoire, un sentiment quasi-unanime, qu'une mutation de caractère révolutionnaire est à la fois inévitable et indispensable. Mais la France meurtrie, restée républicaine et qui a retrouvé, plus vive que jamais, sa foi démocratique, sait qui l'a trahie et qui l'a servie au cœur des masses laborieuses. Elle veut cette mutation en vue de plus de libertés politiques et économiques.

Ensuite, le système parlementaire a suscité en France, avant et pendant la guerre, des critiques quasi unanimes. Cependant, l'immense masse des Français résistants le préfèrent — même non amélioré — à tout régime personnel et en particulier à celui de trahison de Vichy à la fois criminel par ses excès de pouvoir et ridicule par son impuissance. (Très bien ! Applaudissements).

Le peuple sait d'ailleurs que l'antiparlementarisme fut toujours l'arme favorite des adversaires de la République (Vifs applaudissements) et, pour beaucoup de Français, le parlementarisme reste, malgré tout, la forme normale, presque nécessaire de la démocratie (Applaudissements au centre.)

D'où la nécessité de réformer profondément ce parlementarisme. La France a besoin d'une administration expéditive, d'un pouvoir exécutif stable, techni-

quement outillé, compétent, mais aussi strictement contrôlé par les mandataires du suffrage universel.

Nous reconnaissons, par ailleurs, que les élections à la première assemblée française ne pourront pas avoir lieu dès la libération du territoire. Nous retrouverons une France agonisante et divisée en une dizaine de groupements ayant vécu leur propre calvaire distinct de celui du voisin : Zone annexée d'Alsace-Lorraine ; zone interdite du Nord administrée de Bruxelles ; zone occupée et bombardée le long des côtes et près des centres industriels ; zone occupée du début mais non soumise aux opérations de guerre ; zone ex-non occupée ; zone occupée temporairement puis libérée de Corse ; zone non occupée mais libérée de Vichy en Afrique du Nord ; prisonniers et déportés ; catégories nationales, objet de persécutions particulières ; évadés ayant rallié les forces combattantes, constituant l'énumération approximative des tronçons de la famille française aujourd'hui écartelée, qui devront panser leurs plaies individuelles, pour rebâtir ensuite ensemble la maison commune (Très bien !)

Pour ces raisons morales, pour d'autres matérielles et techniques, un certain délai — ni trop long comme en 1870, ni trop court comme en 1848 — devra s'écouler entre la libération et l'affirmation de la volonté des hommes et des femmes de France.

Durant cette période transitoire, seul un gouvernement analogue à l'actuel, présidé par le général de Gaulle, pourra, nous le proclamons, administrer le pays sous le contrôle d'une assemblée consultative provisoire aussi largement représentative que possible (Applaudissements.)

Nous le soutiendrons à la fois parce que nous jugeons qu'il sera seul en mesure de le faire, parce que nous avons pris acte des engagements de son chef envers le pays et aussi parce que sa forme nouvelle — l'union dans son sein d'une représentation encore imparfaite des partis politiques et d'hommes issus des mouvements de résistance — préfigure une composition permettant l'union de tous, traîtres et collaborateurs exclus (Applaudissements.)

Nous ne nous dissimulons pas que, si, normalement, un tel gouvernement provisoire devrait se contenter de gérer le patrimoine commun, sans pouvoir en disposer, il est, pour le moins, deux domaines où, nécessairement, ses décisions engageront l'avenir, où les faits interdiront d'attendre que puisse s'exprimer totalement la volonté nationale.

Le premier est la négociation de la paix, d'où la France — et tout ce qu'elle représente de noblesse, d'idéal humain — ne saurait être absente sans risque grave pour le monde (Très bien !). Je ne veux pas déflorer le débat sur la politique étrangère, et me borne à mentionner ce point.

Le deuxième est le domaine économique et social.

Ce serait une dangereuse illusion d'imaginer que nous pourrions différer après les élections de la Constituante les décisions nécessaires à la remise en marche de notre machine économique. Nous retrouverons effondrée l'invraisemblable pyramide des Comités d'organisation professionnels de Vichy et la pile des lois économiques ou sociales qui, presque toutes, demeureront lettre morte.

Il faudra, sans délai, rebâtir dans le pire dénuement, dans les plus extrêmes difficultés. Confondrons-nous, alors, la liberté que nous voulons tous farouchement — la liberté de l'être et de la pensée — avec cette caricature de la liberté permettant aux féodalités économiques — dont tant de dirigeants trahirent — de récupérer leur toute puissance, de perpétuer le désordre dans la production, le gaspillage dans la distribution, l'iniquité dans la vie ?

Ou bien, au contraire, tenterons-nous, hardiment, cet effort de libération sociale dont l'échec, en tous pays, après les immenses espoirs de 1918, constitue une des causes profondes du désordre universel de ce quart de siècle, de la misère et du chômage, de la montée continue des dictatures acceptées par des peuples misérables et désespérés, enfin du second bain de sang de notre génération ?

Organiser la production et la distribution — sans étatismes, bureaucratie ni corporatisme, mais aussi sans droits souverains à une minorité, ni servitude

pour la multitude, les organiser nationalement et internationalement, dans la dignité du travail et la démocratie de l'usine — voilà, mes chers collègues, la tâche à laquelle vous convient des hommes qui ne renient pas leur passé, qui s'honorent d'avoir, il y a sept ans, proposé les accords Matignon et fait voter les lois sociales dont Vichy n'osa pas détruire certaines, tels les congés payés, et se borna à en mettre d'autres en sommeil sans les abroger, tant elles tenaient au cœur des travailleurs ! (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

Il faudra, certes, aller beaucoup plus avant dans l'harmonisation des rapports sociaux.

Dignité et joie du travail, accroissement du bien-être commun et du temps laissé libre pour l'embellissement de la personnalité, quelle plus noble tâche au lendemain de ces années de deuil et de misère ?

Nous, vous proposons, Messieurs, dans l'ordre international comme dans l'ordre économique, en étroite collaboration avec le Comité, cela va sans dire, mais avec toutes les nuances de pensée qui se dégageront dans cette jeune Assemblée, d'établir le programme d'action rénovatrice qui, seul, selon nous, évitera le retour d'un troisième cataclysme mondial.

Fraternellement unis, tous derrière Charles de Gaulle, les socialistes de France n'ont en vue que la renaissance d'une République où la démocratie et la liberté ne seront pas restreintes à l'ordre politique, où la personne humaine trouvera son plein épanouissement. Ils restent ainsi fidèles à leur idéal, à la pensée de ceux de leurs guides qu'ils chérissent le plus parce qu'ils ont le plus souffert et le mieux servi.

Vous ne vous étonnerez pas qu'au moment où mes amis les plus proches — car nous sommes tous amis ici — m'ont prié de rompre un silence de près de cinq ans, j'évoque la figure du plus noble d'entre nous et prenne pour conclusion ces lignes qu'il écrivait récemment, dans la circonstance la plus dramatique de sa vie. « Je pense très peu à mon sort personnel, disait-il, et je conserve, quels que soient les événements du jour, une confiance totale dans l'avenir. On ne détruira pas la liberté dans le monde et on ne détruira pas la République en France ! » (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

DISCOURS DE M. GAZIER

Le débat qui s'engage aujourd'hui sur la situation intérieure de la France est le prélude naturel des discussions qui s'ouvriront, lundi, sur la politique extérieure.

Le monde doit en effet savoir, que, si la France réclame le droit de jouer le rôle d'une grande nation, ce n'est pas en raison de son passé, ce n'est pas en raison de ses traditions, ce n'est pas pour toucher je ne sais quels intérêts d'un capital moral accumulé par ses ancêtres, c'est tout simplement parce qu'elle n'a pas cessé — elle et son Empire — avec des modalités adaptées aux situations particulières dans lesquelles elle se trouve placée, de continuer la guerre aux côtés des Alliés (Applaudissements.)

Messieurs, ce serait une erreur non seulement injuste, mais très grave par ses conséquences, de sous-estimer la valeur et l'ampleur de la Résistance française.

Nous qui venons de France, qui avons encore devant les yeux les images de ce combat incessant, nous ne savons pas toujours comprendre les hésitations que certains de nos amis peuvent éprouver lorsqu'ils restent impressionnés par le souvenir des journées de juin 1940 et par l'attitude de certains individus, autrefois connus dans les milieux internationaux, qui ont pratiqué depuis lors, soit une politique de collaboration, soit adopté une position équivoque qui, toujours, en fin de compte, a servi les intérêts de nos ennemis.

Le drame de la France, c'est d'avoir toléré, avant cette guerre et à son début, de fausses élites parmi ses milieux dirigeants (Très bien!), de fausses élites coupées du peuple et qui bientôt ont trahi le peuple ! (Applaudissements.)

On trouvait ces fausses élites parmi les dirigeants militaires, dans le monde politique et encore chez les maîtres de l'économie pressés de profiter de privilèges qu'ils ne justifiaient plus par un travail de renouvellement et de création.

Il y avait aussi de ces fausses élites parmi les dirigeants ouvriers, fausses élites tolérées par faiblesse ou par complaisance, qui avaient depuis longtemps perdu leur foi, et qui sont maintenant passées toutes entières dans l'autre camp (Applaudissements.)

De ces fausses élites, on connaît les noms, mais on ne sait pas assez qu'à côté d'elles, innombrables, sont celles qui sont restées fidèles à leurs convictions, à leur idéal et à leur sentiment national.

Le monde sera étonné lorsqu'il pourra les connaître toutes. Il sera étonné à la fois par leur nombre et par leur valeur (Très bien ! très bien ! Applaudissements.)

C'est à leurs côtés que se trouve le peuple français, ce peuple qui se bat aujourd'hui sans qu'il y soit contraint par aucune loi, par aucune règle, par aucun code, par aucune discipline imposée par la force.

Et de ce peuple, la classe ouvrière, si elle n'en constitue pas le seul élément, en est incontestablement la partie la plus nombreuse et l'une des plus ardentes (Applaudissements.)

Lorsque au moment même où l'Allemagne accumulait ses victoires, les mineurs du Nord et les métallurgistes de Nantes se mettaient en grève dans des secteurs essentiels pour la production de guerre de l'ennemi, ils montraient autant d'héroïsme et de hautes qualités que les héros des plus grandes batailles (Vifs applaudissements.)

Lorsque les circulaires préparées par Laval pour surprendre les réfractaires parviennent aux organisations de Résistance avant même d'être portées à la connaissance des administrations intéressées, vous savez bien que les fonctionnaires français n'y sont pas étrangers.

Lorsque, dans les usines, les machines s'arrêtent, paralysant la production de guerre ; lorsque les pylônes de la ligne de 200.000 volts, qui est comme l'artère essentielle par laquelle circule l'énergie électrique du pays, sont descellés dans la nuit, avec des procédés techniques qui soulèvent l'admiration des spécialistes eux-mêmes, vous y reconnaissez, n'est-ce pas, la main des ouvriers professionnels (Vifs applaudissements.)

Lorsque les locomotives sautent dans les dépôts, comme à Troyes, comme à Laroche, lorsque les trains militaires déraillent entre Lyon et Marseille, à un rythme tel que les rapports officiels signalaient récemment qu'en deux jours, plus de 79 sabotages de voies ferrées avaient été constatés, vous savez bien que les cheminots français n'y sont pas non plus étrangers ! (Vifs applaudissements.)

Il faut le dire, ces ouvriers feraient davantage encore si leurs équipes impatientes pouvaient disposer plus largement du matériel et des moyens techniques qui leur sont nécessaires (Très bien ! Applaudissements.)

Il ne faut pas croire que les délégués de la Résistance bluffaient ; au contraire, ils sont obligés de taire des milliers et des milliers d'autres faits plus sensationnels encore, mais dont la révélation risquerait de mettre en cause la sécurité de nos camarades et de compromettre le résultat de l'action qu'ils poursuivent (Très bien ! Applaudissements.)

L'un des plus magnifiques succès de la Résistance française, c'est le résultat de la lutte qu'elle a engagée et qui est toujours engagée contre les mesures de déportation.

Songez que la majorité des jeunes des classes 1940, 1941 et 1942, auxquels se sont joints des centaines de milliers de travailleurs de tous âges sont, avec la complicité de la presque totalité de la population, camouflés dans des usines dans des fermes et dans le maquis ; qu'on a assisté en France à un immense courant de solidarité pour soustraire à ces mesures brutales ceux qui étaient recherchés.

Le résultat ? Pierre Laval, par une loi du 16 avril 1943, publiée au Journal Officiel du 6 mai, et commentée par une circulaire en date du 16 du même moi, donne aux administrations pénitentiaires la possibilité de faire sortir de prison des détenus, non pour les rendre à la liberté, mais pour les envoyer travailler dans les usines allemandes, montrant ainsi que les seuls hommes dont il soit certain de disposer sont ceux qu'il a préalablement enchaînés.

Le résultat ? C'est que les 200.000 travailleurs exigés par Sauckel et promis par Laval, pour la date du 31 juillet, n'ont pu être livrés à cette date ; qu'ils ne le sont pas encore aujourd'hui, que Sauckel a dû renoncer à la demande supplémentaire de 500.000 travailleurs qui devaient être déportés avant la fin de cette année et qu'il a même été contraint d'assurer que, pour l'instant, on n'envisageait plus de nouvelles mesures de réquisition.

Certes, les travailleurs français sont satisfaits des résultats obtenus par leur résistance. Mais ils ne se font pas d'illusions ; il savent que c'est un répit très court qui leur a été accordé et que c'est peut-être au milieu de cet hiver, au moment où de grosses difficultés surgiront dans les fermes et surtout dans les maquis, que de nouvelles mesures appelleront de nouveaux procédés de riposte.

Cette résistance de la classe ouvrière, elle est encore révélée par les mesures que Vichy, dès son origine, a décrétées contre ses organisations. C'est le 16 août 1940 qu'est prononcée la dissolution de la Confédération Générale du Travail et de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, ce qui prouve que, dès cette date, la classe ouvrière était entrée dans la Résistance.

La Charte du travail, qui n'a d'ailleurs pas pu être appliquée, n'était pas autre chose qu'une vaste tentative destinée à créer comme un immense camp de concentration professionnel (Très bien !) Pendant qu'un secrétaire de la Confédération Générale du Travail est recherché par la police de Vichy et la Gestapo, son secrétaire général a été livré par Vichy à l'Allemagne nazie.

Parmi les victimes de Châteaubriant, c'est une majorité de syndicalistes qui a été frappée. Beaucoup d'entre eux sont morts à la fois pour leurs syndicats et pour leur parti. Et, l'autre jour, on portait à ma connaissance cette lettre d'un instituteur socialiste et syndicaliste qui écrivait à sa femme, la veille de son exécution : « Ma seule tristesse est de penser aux larmes que tu vas verser. Je meurs fier d'être resté fidèle à l'idéal que j'ai commencé à servir dans des temps plus heureux. »

Au milieu de ses épreuves, la classe ouvrière, non seulement s'est réorganisée, mais a reconstitué l'unité rompue en 1939.

Le bureau de la Confédération Générale du Travail, malgré la dissolution, malgré les pires difficultés, se réunit en zone occupée. Il se réunit, composé d'éléments semblables à ceux qui le formaient en août 1939. Il met au point des mesures d'organisation et de lutte de la classe ouvrière. Je ne citerai pas d'autres preuves de son action que l'aveu contenu dans un article que le syndicaliste traître Georges Dumoulin, sous le pseudonyme de Dharnes, écrivait le 9 octobre 1943 dans l'hebdomadaire l'« Atelier » : « En présence du marasme et de l'hostilité, il existe une C.G.T. clandestine, encouragée par Londres et Moscou. Cette centrale clandestine s'appuie sur un programme de revendications démagogiques, elle a ses chefs, ses cadres et ses centres d'activité. Elle répand ses écrits et ses mots d'ordre avec des moyens toujours accrues. Son influence est déjà grande. Avant peu, elle sera capable de vous dévorer et de s'imposer dans le pays. » (Applaudissements sur tous les bancs.)

C'est au nom de ce Bureau confédéral reconstitué sur les bases qui étaient les siennes en 1939, c'est au nom des millions de travailleurs qui appartenaient à cette centrale ouvrière et qui y reviendront augmentés de beaucoup d'autres — mille signes le démontrent — dès la libération, que nous reconnaissons comme le seul gouvernement valable, comme le seul représentant la France, le Comité français de la Libération nationale, que nous voulons désormais appeler le gouvernement de la Libération nationale.

On peut prétendre que la France doit être régulièrement consultée. Com-

ment le pourrait-elle lorsque ses adversaires cherchent à maintenir sur sa bouche un bâillon. Mais, on ne peut pas ne pas en être convaincu ; tous les cris qu'elle arrive tout de même à pousser, malgré son bâillon, sont lancés pour saluer comme sien le gouvernement de la Libération nationale.

Ce n'est pas la première fois que la classe ouvrière participe avec son sang aux destinées nationales. Ce n'est pas la première fois qu'elle consent les sacrifices les plus grands — et il faut dire aussi que, bien souvent, dans l'Histoire, la tourmente passée, les sacrifices qu'elle avait consentis ont été rapidement oubliés (Très bien ! Applaudissements.)

Nous sommes tous convaincus qu'il n'en sera pas de même à la fin de cette grande bataille et que la classe ouvrière ne sera pas déçue. Elle vous demande d'être aidée dans la lutte immédiate qu'elle engage contre l'envahisseur ; elle demande aussi qu'il soit répondu favorablement aux aspirations qui sont les siennes, à son élan vers une démocratie véritable, vers une démocratie où le pouvoir politique ne sera pas sans cesse assujéti au pouvoir de minorités dominé par l'argent et les forces économiques (Applaudissements.) Une démocratie véritable où l'Etat, par des nationalisations hardies et par un contrôle des secteurs essentiels de l'économie, mettra les intérêts individuels au service de la Nation (Applaudissements.)

Ce n'est pas affaiblir la résistance que de proposer de telles transformations. C'est au contraire donner à ceux qui se battent des forces nouvelles, des motifs puissants pour continuer la lutte et pour la gagner.

Si par hasard, il nous arrive de demander au gouvernement de la Libération nationale de modifier sa position sur tel ou tel point ou de l'accentuer dans telle ou telle direction, ce n'est pas par manque de confiance à son égard, c'est seulement parce que nous considérons que c'est la forme régulière d'une collaboration avec les Pouvoirs publics, dans une démocratie organisée (Très bien ! Applaudissements.)

C'est avec confiance que nous attendons ces réalisations. Nous sommes prêts à apporter tous les concours qui nous sont demandés. Je veux rappeler simplement, en terminant, que la Confédération Générale du Travail, dans son emblème, représente deux mains serrées pour l'amitié, deux mains serrées pour le travail, deux mains serrées pour le combat et que, sous ces deux mains qui s'étreignent, on lit le mot Liberté ! (Applaudissements sur tous les bancs.)

DISCOURS DE M. GIOVONI

Messieurs, la Corse vient d'ajouter une page à la glorieuse et longue histoire de sa lutte séculaire pour la liberté. Les événements de la Corse sont encore très récents et déjà, le roman et la légende se mêlent à la vérité historique, comme s'il était besoin d'embellir des faits qui, même sèchement énoncés, constituent une véritable épopée.

Et d'abord, fixons un point d'histoire. La libération de la Corse fut, avant tout, l'œuvre des Corses eux-mêmes. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Si nous avions attendu, si comme nous le conseillaient certains velléitaires, nous avions pratiqué l'héroïque inertie, où en serions-nous ? Il est fort probable que la tyrannie de Vichy continuerait à sévir et que l'envahisseur souillerait encore notre sol. A l'attentisme que le Président du Comité de la Libération Nationale a qualifié de crime contre la Patrie, les Corses ont préféré l'action quotidienne et le combat libérateur. Entre mourir dans la servitude et vivre dans le combat, les Corses ont choisi la vie dans la lutte ; et nous sommes sûrs que toute la France a choisi. (Très bien ! Applaudissements.)

C'est parce que nous n'avons pas attendu, que le général de Gaulle rendant, à Ajaccio, le 9 octobre, un hommage éclatant aux patriotes, s'écriait : « Voyant la chance tourner et l'envahisseur faiblir, les patriotes corses, unis

dans le front national, auraient pu attendre que la victoire des armées alliées réglât heureusement leur destin. Mais ils jugèrent que la libération ne serait point digne de son propre nom, si le sang de l'ennemi ne coulait de leurs propres mains.

Et c'est cette action purement française que l'écrivain soviétique, Ilya Erembourg, saluait de ces mots : « C'est la France qui libère l'Europe ».

Mon désir est non pas de refaire l'histoire des événements de Corse, mais d'essayer d'en dégager le sens et la portée. Quels sont les secrets de cette victoire ? En premier lieu, l'union de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés. Au prix de très lourds sacrifices, les patriotes corses ont édifié ce front national de lutte, aujourd'hui prestigieux, ce front national qui a ses héros et ses martyrs, ce front national organisation unique et magnifique, instrument de libération qui comptait à la veille du combat libérateur 11.700 patriotes armés, sans distinction de clans, d'opinions ou de confessions. (Très bien, applaudissements.)

Le secret de cette victoire, il est dans l'action quotidienne en vue d'entraîner à une action générale, en vue de préparer l'insurrection nationale, inséparable de la libération de la patrie. Aux crimes, aux brigandages, aux vols, aux pillages, les Corses ont riposté chaque jour avec énergie et décision.

Le secret de cette victoire, il est dans la confiance des masses populaires entraînées dans l'action quotidienne et éclairée par la presse clandestine.

Le front national a gagné la confiance des masses qui l'entouraient et leur sympathie agissante et s'est souvenu du mot d'un grand patriote corse : Pascal Paoli « Les invincibles phalanges de Sparte étaient fournies par les masses ». (Applaudissements.)

Le secret de cette victoire, il est dans l'audace et la rapidité d'exécution avec laquelle, le 9 septembre, le front national donne l'ordre d'attaquer l'ennemi partout. L'audace de ces hommes impressionne le général italien Magli; et lorsqu'il reçoit l'ultimatum suivant : « Avec nous, contre nous, ou neutres ». il répond : « avec vous ».

Devant ces légions sans fanfares, ces combattants sans uniformes, devant ces hommes qui ont la volonté arrêtée de vivre libres en combattant, et non de mourir dans une servitude déshonorante, le commandement allemand décide de se mettre sur la défensive avec ses 10.500 hommes et ses 110 chars. Il menace de raser Bastia et les francs-tireurs répondent : « Les patriotes corses savent mourir ». Il entame des pourparlers à l'Ospédalo et les partisans répondent : « Vous avez le choix entre la capitulation ou la mort ».

Le secret de cette victoire, il est dans la conviction que les ennemis extérieurs et intérieurs ne font qu'un et qu'il faut les battre en même temps. (Très bien, applaudissements.)

Pendant que l'offensive est déclenchée contre l'envahisseur, le front national attaque le régime de Vichy. En quelques heures, la Corse se rallie au Comité Français de la Libération Nationale ; les organisations antipatriotiques sont dissoutes, la presse vendue et muselée, les traîtres notoires arrêtés par les patriotes en armes (Très bien !) ; les municipalités indignes déchues et remplacées sur-le-champ par le peuple qui connaît ceux qui sont dignes de le diriger (Vifs applaudissements.)

Le régime de Vichy péniblement édifié sur les mensonges et sur la délation ; le régime de Vichy qui ne repose que sur la présence de l'ennemi sur notre sol (Très bien !) ; le régime de Vichy contraire à la volonté des intérêts de la Nation ; le régime de Vichy s'effondre comme un château de cartes.

En vingt-quatre jours, la Corse a reconquis sa liberté. Et maintenant, il ne faut pas cacher cette victoire, parce que c'est la première victoire de la France sur son propre sol depuis 1940. Nous n'avons pas le droit de décevoir l'espoir des patriotes corses. Il faut absolument donner satisfaction à leurs revendications légitimes en premier lieu, il faut ravitailler l'île.

La situation alimentaire du département de la Corse est grave et menace de devenir tragique. La situation vestimentaire n'est pas plus brillante. Le pillage des occupants, les incendies allumés par les bandits nazis, la sécheresse exceptionnelle, l'abandon de la terre par les paysans réfugiés au maquis, ont privé la Corse de la majeure partie de ses ressources. La tristesse des patriotes est grande de voir leurs enfants manquer du strict nécessaire. Il faut donner rapidement à ces enfants — espoir et avenir de la France — des médicaments, du lait, du sucre, des vêtements.

Il faut supprimer le marché noir en aidant le Comité unique de répartition des denrées alimentaires créé par les patriotes et destiné à supprimer les grossistes affameurs, en donnant aux Conseils municipaux tous les pouvoirs contre les spéculateurs.

Il faut reconstruire. Il y a à Bastia, ville martyre, 25.000 personnes qui n'ont plus de foyer. Il y a encore des mines à retardement, il faut réparer les routes. Des régions entières sont encore isolées et ravitaillées par la montagne. Il faut que les municipalités puissent réquisitionner les logements des traîtres et des collaborateurs pour y loger les familles des patriotes sans abri. (Très bien ! Vifs applaudissements.)

Il faut continuer l'épuration commencée par les patriotes. Les ennemis actuellement muets et inoffensifs guettent nos défaillances. Il faut les empêcher de relever la tête. Il faut donner aux patriotes qui ont fait leur preuve dans le combat et qui tiennent les municipalités les pouvoirs de décision.

Il faut pratiquer une politique hardie en faveur du peuple, du peuple corse qui, avec son sang, a montré à la France la voie de la libération.

Or, voici qu'on nous parle de légalité. Quelle légalité ? Nous n'en connaissons qu'une, celle du salut de la Patrie et seulement celle-là. Car au nom de la légalité, les misérables qui ont vendu à l'ennemi nos patriotes et les ont fait lâchement assassiner, gardent encore certains leviers de commande dans le département. C'est pour cela que le sabotage est énorme ; c'est pour cela que les anciens Vichyssois affament la population ; c'est pour cela qu'ils essaient de discréditer le Comité Français de la Libération Nationale, et cela, nous ne le voulons pas.

A ceux qui parlent de légalité, nous disons : « Le premier acte conforme à la légalité républicaine est celui du salut public et, par conséquent, le premier acte conforme à la légalité républicaine doit être l'arrestation des traîtres, la saisie de leurs biens, leur jugement, leur châtimement immédiat (Applaudissements.)

Mais en même temps, l'acte le plus légal, le seul, ne peut être que de reconnaître la souveraineté du peuple et de lui seul. Par exemple, des femmes siègent maintenant dans les Conseils municipaux. Ces femmes ont été héroïques. Elles se sont montrées vraiment patriotes alors que des hommes, qui se prétendent tels, léchaient les bottes sanglantes de la Gestapo et de l'Ovra. Qui oserait leur contester, aujourd'hui, le droit de gérer les affaires municipales, alors que le général de Gaulle a solennellement promis pour demain que les femmes françaises seraient électrices et éligibles (Applaudissements.)

En un mot, pour nous, la légalité, la seule, est celle des hommes qui se sont battus les armes à la main pour la libération de la terre natale ; elle est celle du peuple et du peuple seul.

Il faut que cessent les lenteurs, les hésitations, les réticences. Il y va de la vie du département. Il y va de la confiance en la France. Il faut pratiquer une politique hardie en faveur du peuple corse qui a donné le grand exemple à toute la France.

Ce n'est qu'en pratiquant une politique courageuse et juste que l'on maintiendra l'enthousiasme des Corses et que l'on sauvegardera l'union scellée dans le sang. C'est ainsi seulement que l'on pourra utiliser au maximum la combativité des patriotes de l'île.

Pour cela, il faut mobiliser les Corses en Corse, d'abord à cause du manque de navires et surtout pour les laisser dans l'atmosphère d'héroïsme et de combat qui en fera des soldats merveilleux de la Libération.

Il faut leur laisser les chefs qu'ils se sont donnés librement, parce qu'ils les ont vus au feu, ces chefs dont il suffit de compléter l'éducation militaire pour réaliser cette unité morale de l'armée sans laquelle il n'est pas de victoire possible (Applaudissements.)

Il faut créer des unités de débarquement composées de Corses qui ont fait connaissance avec l'ennemi et qui brûlent d'aller libérer leurs frères de France qui luttent les armes à la main.

Le patriotisme des Corses ne se limite pas aux rivages de l'île. Tous les Corses ont des parents qui gémissent sous la botte nazie. Que l'on se souvienne de cela, et la Corse, premier lambeau de terre française libérée, pourra continuer à apporter une contribution considérable à la libération totale de la Patrie (Vifs applaudissements.)

DISCOURS DE M. VALLON

Messieurs, le débat dure déjà depuis quelques heures et bien des arguments ont été mis en valeur, ce qui me dispensera d'être long. Certains orateurs ont montré quels étaient les actes de résistance de la population française. D'autres ont indiqué quel était l'état d'esprit de cette population dressée tout entière contre l'envahisseur et contre le pseudo-gouvernement, complice de l'envahisseur, qui siège à Vichy.

Il est un premier point acquis, je pense, même pour ceux de nos amis mais qui, à l'étranger, avaient jusqu'ici tenté d'en douter ; c'est que les hommes de la défaite, de l'acceptation de la défaite, de la sollicitation de la défaite, du masochisme de la défaite, la France les repousse à tout jamais (Applaudissements.)

Certes, d'aucuns vous diront qu'ils ont vu une écume sur la mer, nous le savons, cette écume s'appelle Vichy ou la collaboration, mais elle n'empêche pas la mer d'être claire et limpide, si l'on veut bien la regarder d'assez près. La France est restée claire et limpide dans ses idées et dans ses intentions, malgré les crimes commis par une toute petite minorité d'individus qui se sont, d'eux-mêmes, retranchés de ce fait de la Nation française elle-même.

La Résistance a créé des patriotes, elle a créé des citoyens, elle a recréé un nouveau civisme qui tendait à disparaître avant la guerre. Le courage, la libre acceptation de la mort, ce sont des faits quotidiens en France, il y a suffisamment d'hommes sur ces bancs qui peuvent témoigner par leur propre expérience.

Pour les hommes de la Résistance, la liberté a repris toute sa valeur. Ah ! certes, il a fallu une dure leçon pour que nous nous apercevions des mérites qu'avaient toujours les régimes qui assurent la liberté individuelle (Très bien ! Applaudissements.)

Le vent, la pluie et parfois la boue avaient pu ternir, sur la façade de nos monuments publics, la vieille devise républicaine : « Liberté, Egalité, Fraternité », et voici que le sang des martyrs l'a lavée de toutes les souillures dont les temps faciles l'avaient recouverte ; elle est plus que jamais présente à nos yeux, sur les murs de nos monuments, sous les plis de notre drapeau.

Les Français ont appris que certains professeurs d'idées fausses, qui avaient pu séduire comme Charles Maurras, se sont naturellement retrouvés dans les rangs de l'anti-France ; et cela aussi comporte une leçon.

La France nouvelle, qui se forme sous nos yeux, résulte de la conjonction d'éléments divers, venus de toutes les classes sociales et de tous les points de l'horizon politique ; et je voudrais insister brièvement sur un aspect parti-

culier de cette conjonction. Il y a dans la vie publique française des hommes politiques qui n'ont pas à rougir, après tout, d'avoir été des hommes politiques et qui ont résisté à la fois à la séduction de Vichy et aux tentations que leur offrait l'ennemi. Ces hommes ont été persécutés, traqués. Ils ont résisté jusqu'au bout. Certains sont parmi nous aujourd'hui. Nous les accueillons, nous qui n'avions aucun mandat avant la guerre, fraternellement, comme nos amis, comme d'autres résistants semblables à nous (Applaudissements.)

Car, pour refaire la France, il faudra bien réunir deux éléments : les hommes publics d'autrefois, qui n'auront pas trahi et qui se seront bien tenus, rejoindront les hommes nouveaux formés à l'épreuve de la résistance clandestine à l'ennemi. Et c'est de leur union qu'on pourra tirer une force nouvelle pour rénover les institutions politiques de notre pays.

Et, si cette Assemblée signifie quelque chose, c'est parce que ceux qui l'ont créée ont su réunir sur ses bancs des hommes qui, précisément, ont ces deux origines et ont, dès maintenant, après quelques jours de session, une mentalité déjà commune, une mentalité réformatrice et rénovatrice (Très bien ! Applaudissements.)

J'ajouterai que, tout au moins depuis quelques jours, le Comité de la Libération Nationale est également devenu une image de la France. Il réunit dans son sein des hommes qui ont l'expérience de la vie publique et aussi celle de la résistance, et des hommes qui, en France, ont eu dans la résistance un rôle extrêmement important, extrêmement efficace et extrêmement courageux. Je ne parle pas d'eux en termes plus précis, mais vous savez bien tous ici, ceux tout au moins qui viennent des rangs de la Résistance, combien nous avons été touchés en apprenant que le Président du Comité de la Libération avait pensé à choisir parmi nous les meilleurs de ceux qui ont témoigné dans l'épreuve leur dévouement à la France. Nous demandons au Comité, qui est maintenant à l'image de la France, de se tourner constamment vers elle ; car la séduction de l'Afrique du Nord est un danger (Très bien !) ; ici, les obstacles sont plus nombreux, plus insidieux qu'ailleurs ; on finit par trébucher parfois sur certains d'entre eux. Qu'à l'heure du doute, ceux de nos amis qui ont appartenu aux rangs de la Résistance se tournent vers ceux qu'ils peuvent nommer par leurs noms ou par leurs prénoms et qui sont à Fresnes, à la Santé, ou qui passent peut-être à ce moment même devant les pelotons d'exécution nazis. Alors, ils comprendront que leur devoir est de rester fidèles à ceux-ci et non pas à ceux-là (Applaudissements.)

Depuis deux mille ans que la France chemine sur la grand'route de l'Histoire, elle avait déjà, certes, rencontré des obstacles, elle avait déjà eu des défaillances ; la plus grande de ces défaillances fut certainement la dernière.

Un vieillard se présenta et lui dit : « Venez vous reposer ! Il y a hors de ce chemin, au bout des allées d'un parc, une maison de repos bien gardée par des soldats allemands. »

La France n'a pas hésité : arrivée sur le seuil de cette maison de repos, on voulait la contraindre d'entrer, elle s'est retournée ; elle a regardé le ciel, par delà des mers et par delà des monts, les grands horizons qui lui sont familiers. Elle a secoué sur le pas de la porte la poussière de ses souliers et elle est partie vers de Gaulle et, du même coup, vers l'espérance et vers l'avenir. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. DUVAL

Je voudrais vous parler de quelques aspects de cette union française qui s'est formée dans la résistance contre l'ennemi ; de ce regroupement des éléments les plus divers de la population, unie dans son effort pour libérer le sol national.

Cette union n'est pas seulement une union contre les Allemands. Elle ap-

porte aussi pour le présent et pour l'avenir, des éléments positifs. J'en examinerai quelques-uns devant vous.

Pour le présent, tous les représentants des organisations de Résistance et ceux des partis politiques qui ont réussi à sortir récemment de France affirment que cette union est faite, sous l'égide et sous l'autorité du gouvernement présidé par le général de Gaulle.

Pour l'avenir, il me semble que, parmi les espoirs qui se manifestent dans cette résistance unanime, il en est un qui s'avère particulièrement fort : celui de voir s'instituer en France, après la victoire, une République nouvelle, une République profondément renouée.

Pour un très grand nombre de Français, je crois que la période 1920-1940 laisse de médiocres souvenirs : le souvenir d'un déclin rapide de la force française, menacée cependant par les forces croissantes de l'Allemagne, et le souvenir du conflit d'intérêts où l'intérêt national était parfois méconnu.

Aux institutions de ce passé sans prestige, des changements très vastes seront sans doute apportés. Si je me reporte aux nombreuses conversations que j'ai eues à ce sujet, en France, lorsque je participais à l'activité des organisations de Résistance, ou lorsque je parlais, malgré les défenses de la Gestapo, avec mes voisins de cellule ; et lorsque je me reporte aussi aux travaux qui nous sont envoyés régulièrement par les organisations de Résistance, il me semble que, dans cet espoir de rénovation, deux tendances essentielles se font jour.

Rénovation sociale d'abord : le désir s'affirme que l'Etat, par ses interventions dans l'ordre économique et social, assure le plein emploi des forces productrices de la Nation et une répartition équitable des fortunes. Mais je crois bien que tous les Français sont d'accord pour vouloir que ces interventions de l'Etat ne se développent pas à tel point qu'elles entravent le rétablissement des libertés politiques.

Dans l'ordre politique, il semble aussi qu'une tendance presque générale se manifeste, et qu'elle se manifeste en faveur d'un renforcement de la stabilité du pouvoir exécutif nécessaire à la réalisation des réformes économiques et sociales qui sont unanimement désirées.

Il reste évidemment à savoir si cette union, qui est née de la souffrance et de la révolte contre l'envahisseur et contre des autorités indignes, se maintiendra sans défaillance après la victoire au delà des circonstances qui ont provoqué sa formation.

Il paraît possible de former cet espoir, car il me semble que ceux qui ont éprouvé la joie profonde de cette union nouvelle, de cette union totale entre Français, sauraient aisément consentir, s'il était nécessaire, les plus grands sacrifices pour en assurer le maintien (Applaudissements.)

Si j'espère aussi que cette union se maintiendra, c'est parce que je crois qu'une transformation morale très profonde s'est opérée chez tous ceux qui ont participé à la Résistance française, car ceux qui ont accepté tous les périls qu'elle comporte pour contribuer au rétablissement de l'indépendance nationale et de leur liberté ont mesuré la vraie valeur de cette liberté et de cette indépendance et constaté qu'auprès de ces biens essentiels, il n'était pas d'intérêt matériel qui méritât même un regret. (Vifs applaudissements).

DISCOURS DE M. GIACCOBI

Messieurs, ce n'est point à cette heure que je m'attarderai près de vous, mais il me semble indispensable que vous entendiez ici le témoignage de quelqu'un qui représentait la Corse sous la troisième République et qui aujourd'hui, Messieurs, la représente devant vous, première Assemblée de la quatrième République. (Applaudissements).

Les événements de Corse sont trop connus et trop récents pour que j'aie

à les évoquer devant vous. S'il en avait été besoin, avec la fougue et l'ardeur et peut-être une pointe d'imagination, qui caractérisent la jeunesse, mon collègue Giovoni l'aurait fait à ma place.

Mais je tiens à souligner ici les deux enseignements qu'on doit tirer des événements de Corse.

Giovoni vous disait tout à l'heure très justement qu'il avait fallu 24 jours aux patriotes presque seuls pour chasser l'envahisseur. Il m'a laissé le soin de vous dire qu'il ne leur avait pas fallu 24 heures, j'allais dire 24 minutes, pour chasser le régime de Vichy (Applaudissements.)

Ce qu'on n'a pas souligné ici et ce que je tiens à souligner, Messieurs, parce que c'est la preuve de tout ce que vous tous qui venez de France avez dit, c'est le dégoût que la Nation française — et la Corse a été le premier département à pouvoir l'exprimer — avait pour le régime de dictature imité de l'ennemi et instauré par l'ennemi, en intelligence avec l'ennemi, par l'un de ses serviteurs (Applaudissements.)

Ce qu'on n'a pas dit assez, Messieurs, c'est la facilité avec laquelle ce régime s'est effondré en Corse. Il n'y a même pas eu à lutter : il a suffi de souffler dessus. Il n'y a pas eu un fonctionnaire ; il n'y a pas eu un magistrat ; il n'y a pas eu un policier ; il n'y a pas eu un militaire ; il n'y a pas eu un homme politique qui ait pris la défense de ce régime. La République est revenue tout naturellement (Applaudissements.) Est-ce à dire, Messieurs, que la Corse soit attachée au retour pur et simple d'anciennes institutions que, pour ma part, je trouve périmées ? Non. Le Corse est fin et il a une éducation politique vieille de plusieurs centaines d'années. Des atavismes l'ont façonné. Ils persistent encore et ils vont persister pendant longtemps. De cet atavisme naît le sens des évolutions nécessaires. Ce serait une erreur de croire qu'on peut revenir sans changement aux institutions d'hier. Le peuple le sent. Le peuple veut un changement ; il veut une transformation profonde, mais il veut que cette transformation profonde s'opère dans l'ordre et la loi.

« Les Républiques — a dit Montesquieu — ne se soutiennent que par la vertu. » Lorsqu'il disait « par la vertu », il entendait la vertu civique. Eh bien ! la vertu civique a son fondement dans le respect de la loi et dans le respect des libertés. Liberté sous toutes ses formes : liberté d'écrire, liberté de penser, liberté d'agir. Et le peuple corse, Messieurs, a manifesté dans son unanimité son amour de cette liberté et son horreur de tout ce qui, de près ou de loin, et sous quelque forme que ce soit, peut rappeler la dictature et les caricatures de dictature (Applaudissements.)

Le second enseignement, Messieurs, que je voudrais tirer des événements de Corse, parce que c'est un enseignement qui peut servir pour demain, c'est que nous avons peut-être été surpris par la victoire, comme nous avions été surpris, en 1940, par la défaite.

Giovoni vous disait tout à l'heure : « Cette victoire, il ne faut pas la gâcher ; la situation de la Corse est tragique ; elle a besoin qu'on se penche sur elle. » Je voudrais, Messieurs, qu'on se pénétrât de cela pour préparer dès aujourd'hui, avec un soin minutieux, les conditions dans lesquelles va s'opérer, demain, la libération de la France (Très bien !)

Bien des problèmes auraient pu être traités et traités plus vite, sur tous les plans, politiques, sanctions, administration, ravitaillement, si, avant même que la question fût posée, si, au moment même où le problème semblait irréalisable, on s'en était préoccupé. Il ne faut point attendre que la Victoire arrive, qu'elle arrive comme elle est arrivée pour la Corse, subitement, alors qu'on la jugeait chimérique, uniquement par les patriotes corses, dans un élan qui ressort de leur antique fierté. Eh bien ! Messieurs, comme elle est arrivée pour la Corse, elle peut arriver demain, subitement, sans qu'on l'attende. Retenons des événements de Corse l'enseignement qu'il faut être prêt à tout, même à la Victoire (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. ANDRÉ PHILIP

Commissaire d'Etat

Messieurs, nous venons d'entendre les témoignages successifs de nos camarades arrivant de France, chacun, sous sa forme particulière parlant au nom des organisations dans lesquelles il avait travaillé ; chacun nous a apporté ce même spectacle d'un peuple qui, aujourd'hui, renaît à l'existence, car c'est bien cela qui s'est passé en France, et l'on peut dire que la France vient de connaître dans les années récentes cette véritable tragédie de la mort et de la résurrection d'un peuple qui, à la suite de la défaite militaire, a pu laisser croire un instant qu'il allait s'abandonner à lui-même, qui s'est, il faut le reconnaître, en partie et même au début, dans sa majorité, abandonné à lui-même. Et je voudrais essayer de revenir un peu dans le passé, tout d'abord, dont nous avons peut-être quelques leçons à dégager, afin de mieux comprendre la France à venir.

Cet effondrement subit de la France, cette défaite brusque de ses armées, dont nous étions si fiers, il me semble qu'elle est provenue de deux causes surtout : d'une part, et depuis longtemps, il y avait chez nous et malheureusement dans notre Nation une absence de volonté commune, une dissociation sociale qui s'était peu à peu réalisée et dont le résultat était que certains éléments de la population, certains groupes sociaux séparés de la masse nationale, depuis longtemps ne pensaient plus comme elle, ne sentaient plus comme elle, ne vibraient plus comme elle. Les hommes qui étaient prêts à soutenir Vichy, à collaborer avec l'ennemi, c'étaient les hommes qui avaient déjà soutenu le Japon dans l'agression contre la Mandchourie, l'Italie dans l'attaque contre l'Ethiopie (Très bien!), Franco contre l'insurrection espagnole (Applaudissements), sans se rendre compte que tout cela, toutes ces mesures les unes après les autres détruisaient les bases mêmes de la sécurité française et mettaient en danger l'existence de notre pays ? Nous avons déjà, et c'était la tragédie sociale de la France, certains éléments de notre soi-disant élite intellectuelle puisant dans la vie économique, puisant dans la vie administrative, dont les réactions instinctives n'étaient pas à l'unisson de la Nation (Applaudissements.)

Mais, s'ils ont été suivis, si on a pu craindre un instant que les collaborateurs aient, derrière eux, une partie de la population française et si pendant quelques mois on a cru que le peuple français s'abandonnait à eux et doutait de lui-même, c'est parce qu'il y avait, dans notre masse elle-même, avant 1940, quelque chose qui ne marchait pas. C'est peut-être que l'absence de volonté commune dans la Nation avait conduit à l'absence de volonté tout court.

Dans les années de 1920 à 1939, le peuple français est allé de désillusions en désillusions. Il est sorti de la dernière grande guerre avec un million et demi de morts, pansant à peine ses plaies, avec une population réduite, avec une misère accrue et l'absence de ses générations tuées dans la dernière grande guerre. L'absence de générations capables de faire la relève des générations précédentes a été l'une des raisons majeures de cette dictature de vieillards que nous avons connue avant même le régime du Maréchal Pétain.

La France épuisée par l'effort de la dernière guerre ; la France déçue parce qu'elle avait combattu pour la liberté et que cette liberté ne semblait point lui être donnée. Parce qu'elle avait cru à la Paix et à l'organisation de la Paix, et que le traité de Versailles et tout ce qui avait suivi ne lui avaient point donné le sentiment que quelque chose de solide et de définitif avait été établi, la France qui avait cru combattre pour la démocratie et qui s'était rendu compte, et qui se rendait compte de consultation électorale en consultation électorale que, dès que le peuple avait manifesté sa volonté, les forces économiques et financières étaient suffisamment puissantes pour briser la volonté du peuple et établir leur domination.

Gazier le disait tout à l'heure : il ne faut pas que les classes travailleuses

soient déçues. C'est peut-être parce que, dans le passé, elles ont été déçues que le peuple de France n'a pas eu, au moment décisif, cette foi, cette confiance, cette énergie qui auraient permis tout de suite cette réaction d'instinct de toute la population, qu'il a fallu que vous construisiez dans les mouvements de la Résistance, petit à petit, péniblement, pas à pas, par les héroïques sacrifices de tous ceux qui ont combattu et qui, finalement, par leurs efforts et leur combat, ont regagné et reconstruit l'âme du peuple tout entier (Applaudissements.)

Messieurs, ceci fut possible parce que dès le début, quelqu'un a vu clair, quelqu'un a senti le tressaillement des masses profondes de la nation. Ce quelqu'un est le général de Gaulle qui a donné le signal de la lutte et qui tout de suite, dès sa première réaction, dès sa première attitude à Londres, a défini la seule politique française possible : celle de la continuation du combat dans la dignité et l'indépendance nationale totale, aux côtés et dans la solidarité avec nos Alliés. (Applaudissements.)

Le général de Gaulle est devenu tout de suite le symbole de la résistance, l'incarnation nouvelle de l'âme française, parce qu'il a pris l'initiative de la continuation du combat et parce qu'il a appelé les Français à rester fidèles à eux-mêmes. Autour de lui s'est développé ce que l'on a appelé la mystique gaulliste. Mais inévitablement, cette première initiative devait se traduire partout par une action, et disons le mot, par une action politique qu'il conduisit à la création du Comité National de Londres d'abord, et la France, maintenant, à ce Comité Français de la Libération Nationale dont vous avez tous dit qu'il est l'élément de représentation de l'ensemble de la nation française, dans la lutte présente.

Lorsque Charles de Gaulle a pris l'initiative de constituer le premier Comité National à Londres, il s'est trouvé certains hommes pour l'en critiquer, pour dire qu'un général aurait dû rester simplement un général à la tête de ses armées ; qu'il aurait dû rester le symbole et l'incarnation de la mystique française en oubliant que toute mystique doit — non point comme le croyait Peguy — se dégrader, mais s'incarner dans une politique.

Qu'il n'y a point d'administration, d'armée possible, si ce n'est au service d'une idée politique précise.

On n'administre pas un territoire simplement pour faire de l'administration. Une armée ne se bat pas simplement pour se battre, mais se bat au service d'une idée, d'une notion précise ; et l'administration et l'armée ne peuvent être que des instruments au service de la nation.

Et, dans la résistance française, c'est la même chose qui s'est à peu près dégagée. Dans la résistance, dans la lutte qui, au début n'était qu'une réaction instinctive, de la lutte contre l'ennemi pour la libération du territoire, pour détruire l'adversaire, inévitablement, dans cette lutte elle-même, un certain nombre de principes se sont dégagés, qui étaient les principes inspireurs du combat.

Si les Français n'ont pas cédé devant Vichy ; s'ils n'ont pas accepté les prophètes de la collaboration ; s'ils ont refusé de s'incliner devant le plus fort, c'est qu'ils croient qu'il existe certaines valeurs morales, certaines valeurs juridiques, pour lesquelles il vaut la peine de combattre et de lutter, même si l'on n'obtient point un succès immédiat.

De ces valeurs, certaines sont universelles ; elles sont la caractéristique de toute notre civilisation occidentale et chrétienne : le respect de la personne humaine ; le respect de l'individu ; but et fin de l'existence. Certaines sont des valeurs spécifiquement françaises, car ce respect général de la personne humaine qui est commun à toute notre civilisation de l'Occident, s'exprime en France sous certaines formes particulières : la volonté de la franchise et du courage intellectuels, la recherche de l'idée claire, de l'expression de la raison, l'effort continu de l'expression intellectuelle, afin de réaliser la synthèse des forces que l'on trouve autour de soi.

La France, elle, a toujours été cela, dans son histoire ; elle a toujours été le pays de l'indépendance intellectuelle ; de la pensée libre ; du courage mental, et c'est pour cela, qu'aujourd'hui, dans la résistance française, en même temps que l'on combat, en même temps que l'on lutte et que l'on se bat contre l'ennemi, on élabore des programmes de reconstruction ; on réfléchit à l'avenir, on pense dans des groupes d'études, et le monde surpris, s'apercevra, peut-être bientôt, au jour de la libération, que c'est en France occupée, sous la botte de l'ennemi qu'ont été mûries les réflexions les plus profondes pour la reconstruction de demain, de la France et du monde. (Applaudissements.)

La France croit à un certain nombre de valeurs essentielles, de ces valeurs qui s'expriment en règles de droit, supérieures à la volonté de l'Etat, car l'Etat n'est pas le créateur du droit, il n'est que le gardien, et les règles de droit fondamentales auxquelles tout à l'heure le sénateur Giaccobi faisait si justement allusion, ce sont les fondements mêmes de la vie économique, juridique et sociale d'un peuple, les principes qui tout à la fois fondent l'autorité de l'Etat et lui assurent ses limites dans la résistance. Ce qui se dégage c'est la volonté d'une France nouvelle, d'une France rajeunie, d'une démocratie intégrale ; car les Français sont dégoûtés pour jamais de toutes formes de pouvoir personnel, quel qu'il soit. (Applaudissements prolongés sur tous les bancs.)

La France veut une discipline certes, mais une discipline librement consentie, dans le respect de tous, dans un respect intégral de toutes ces libertés démocratiques que la France a apportées au monde en 89, et dont peut-être, elle avait quelque peu perdu le sens parce qu'elle y était trop habituée. Il faut le dire pour un certain nombre de nos concitoyens ; il a fallu que la liberté fût perdue pour que l'on s'aperçût qu'elle était encore plus indispensable que le pain. (Applaudissements.)

Aujourd'hui la démocratie française va sortir du creuset de la lutte et des souffrances, reconstruite, renouvée, fidèle à toutes ses traditions, mais avec, en même temps, un effort novateur et créateur ; et cela se dégage bien de tout ce qui nous vient de France, de tout ce que vous avez, les uns et les autres, exprimé, de tout ce que nous ressentons tous, c'est que la preuve est maintenant définitivement faite que, dans notre monde aujourd'hui, une démocratie politique seule est devenue une impossibilité. (Applaudissements.)

La démocratie qui n'est que politique, qui laisse au pouvoir des grandes puissances économiques et financières disposant d'une autorité suffisante, d'un pouvoir suffisamment important pour imposer leur volonté, détruit les possibilités mêmes d'une démocratie politique. Il n'y a aujourd'hui de démocratie politique possible que si la souveraineté du peuple s'inscrit et s'exprime aussi dans la vie économique et la vie sociale de tous les jours. (Applaudissements.)

C'est en ce sens que va notre IV^{me} République qui sera, tout à la fois, l'héritière des trois précédentes, et de la première au moins autant que de la troisième et qu'elle sera, aussi, un effort de construction, un effort d'invention nouvelle, un effort de synthèse des différentes expériences sociales qui ont pu se faire dans différents pays et que la France peut penser, afin d'apporter l'expérience même de quelque chose de neuf, réalisant la synthèse de l'ordre voulu par tous et de la liberté indispensable sur tous les plans et dans tous les cadres.

C'est cela qui nous semble sortir aujourd'hui de l'appel de nos frères de France, de nos frères qui combattent chaque jour, qui souffrent, qui attendent le signal de la lutte, de l'insurrection générale pour engager le combat final à la fois contre l'Allemand et contre Vichy qui sont inséparables l'un de l'autre dans l'esprit de tous, on l'a dit et nous ne le répéterons

jamais assez. Vichy s'est totalement déshonoré par sa collaboration avec l'ennemi. La France n'aura jamais rien à faire, ni avec Vichy, ni avec ce qui a touché à quelque degré que ce soit Vichy et ce ne sont pas les psalmodies du dernier moment qui pourraient être tentées qui changeraient l'attitude du peuple de France. (Applaudissements prolongés.)

Pour toute la France, l'Allemagne et Vichy sont identifiés, c'est contre l'un et l'autre que la résistance s'est constituée, qu'elle s'est organisée, qu'elle a combattu.

Dans la France qui va bientôt trouver sans doute sa libération, c'est uniquement sur la base de la rupture totale avec Vichy et du jugement suivant les règles de droit par la justice compétente, mais du jugement de tous les traîtres et de tous les coupables, c'est seulement sur ces bases là que la démocratie française peut être affirmée et reconstruite.

Nous sommes ici des hommes venant des milieux les plus différents, milieux sociaux, milieux politiques qui, jadis, étions séparés les uns des autres. Aujourd'hui, toute la France, à la seule exception de cette petite poignée de traîtres qui ont été rejetés de la communauté nationale, aujourd'hui la France entière est unie. Elle est unie derrière celui qui, le premier, a donné le signal de la lutte et de la résistance, derrière le Président Charles de Gaulle, symbole et directeur, à l'heure présente, de toutes les initiatives et de toutes les luttes nationales françaises. La France est unie dans sa volonté absolue de chasser l'envahisseur, de détruire Vichy et de reconstruire une démocratie intégrale à la fois politique, économique et sociale qui donne à chaque citoyen, membre de la communauté nationale, la possibilité de participer à la détermination de son sort. (Applaudissements prolongés.)

M. LE PRESIDENT. — Messieurs, comme conclusion à ce débat, qui fera honneur à notre Assemblée, j'ai reçu l'ordre du jour suivant de MM. Bordier et Mayoux. En voici la teneur :

« L'Assemblée Consultative constate que le débat sur la situation intérieure de la France a fait ressortir l'union totale de toutes les tendances françaises dans la Résistance, et la volonté unanime du pays de combattre avec la dernière énergie jusqu'à la défaite radicale de l'ennemi extérieur et l'abolition du régime instauré par Vichy ;

« L'Assemblée Consultative envoie son salut fraternel à tous ceux qui, sous le joug de l'ennemi, — combattants, prisonniers, travailleurs, — souffrent et luttent pour la libération de la Patrie ;

« Elle enregistre avec satisfaction les premières modifications importantes apportées par le Comité Français de la Libération Nationale à sa composition, dans le sens désiré par le pays ;

« Elle prend acte des assurances données par le Comité quant à son intention formelle d'apporter, dans les délais les plus brefs, les solutions souhaitées aux problèmes impérieux du moment, notamment en matière d'épuration ;

« Elle fait confiance enfin au Gouvernement de la République française présidé par le général de Gaulle et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Sur cet ordre du jour, M. Billoux a demandé la parole. Je lui donne la parole.

M. BILLOUX. — Messieurs, mes amis communistes et moi-même aurions préféré lire, dans cet ordre du jour, au paragraphe 3 :

« ... regrette que les premières modifications importantes apportées, depuis son entrée en session par le Comité Français de la Libération Nationale à sa composition, ne correspondent pas complètement et exactement à ce que désire le pays. »

Au paragraphe 4, nous aurions préféré lire :

« ... propose au Comité Français de la Libération Nationale, sur la base de l'union dans l'action, d'apporter, dans les délais les plus brefs, les solutions aux problèmes de politique intérieure du moment, à savoir :

« 1° mise en œuvre de tous les moyens de la France et de l'Empire pour gagner la guerre, pour développer l'armée nationale antihitlérienne, pour armer les patriotes en France ;

« 2° châtimement immédiat des traîtres aux mains des autorités, pour donner au peuple de France la garantie que justice sera faite ;

« 3° politique démocratique et sociale qui galvanisera le peuple ;

« 4° politique d'union totale de la France et de son Empire, en comprenant et satisfaisant les légitimes revendications des populations de l'Empire, sans distinction de races et de religions. »

Au paragraphe 5, nous aurions préféré :

« ... fait confiance au Gouvernement de la République française, présidé par le général de Gaulle, pour s'appuyer sans crainte sur les masses populaires et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Toutefois, ne voulant pas rompre l'unanimité de cette Assemblée, nous voterons l'ordre du jour présenté par MM. Bordier et Mayoux. (Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT. — Messieurs, personne ne demande plus la parole ?...

Dans ces conditions, je prie l'Assemblée de manifester son adhésion à l'ordre du jour : que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien se lever.

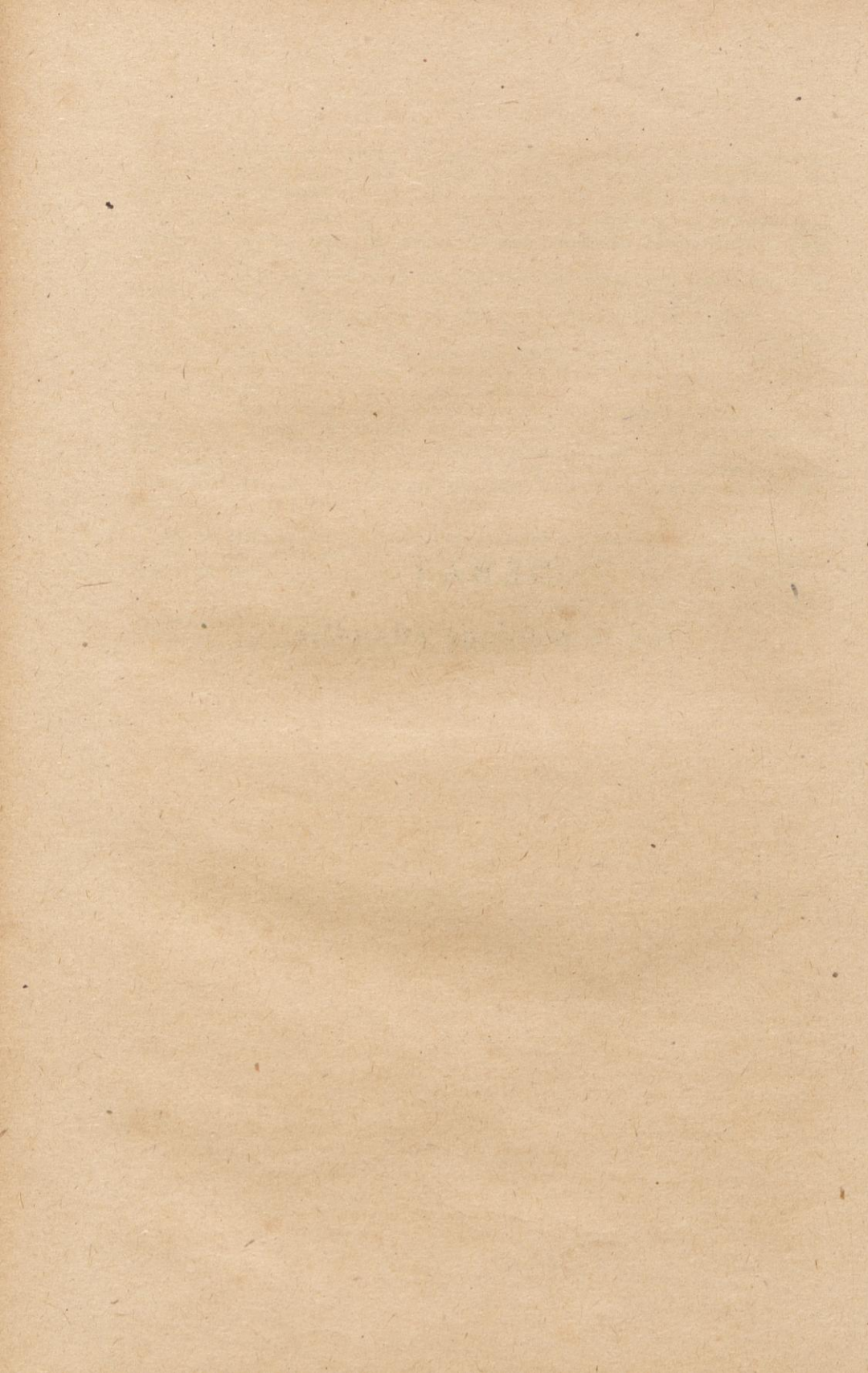
(Tous les membres se lèvent.)

Pas d'avis contraire ?...

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

DÉBAT

sur la politique étrangère



DEBAT SUR LA POLITIQUE ETRANGERE

M. LE PRESIDENT. — Messieurs, l'ordre du jour appelle le débat sur la politique étrangère.

Je donne la parole à M. Hauriou, rapporteur général, au nom de la Commission des Affaires étrangères.

DISCOURS DE M. HAURIOU

Messieurs, le débat qui s'ouvre aujourd'hui a un triple objet : permettre à l'Assemblée de prendre connaissance de la position internationale de la France, préciser les lignes maîtresses de la politique étrangère de notre pays, enfin apprécier la politique suivie jusqu'ici par le Comité Français de la Libération Nationale.

En tant que rapporteur de votre commission, je vais m'efforcer de dégager, dans ses grandes lignes, la position internationale de la France et la politique qui doit en découler. Il appartiendra à l'Assemblée de porter un jugement de valeur sur l'action poursuivie jusqu'à présent dans ce domaine par le Comité Français de la Libération Nationale.

La position de la France depuis 1940, peut, à l'heure actuelle, se résumer brièvement de la façon suivante : c'est la position d'un pays qui a continué la guerre aux côtés de ses Alliés, malgré l'armistice du 24 juin 1940 et malgré la livraison à l'ennemi du potentiel militaire et du potentiel économique de la Métropole. Par suite, c'est la position d'un pays qui a continué la guerre, au début surtout, avec des moyens qui étaient forcément réduits, mais c'est la position d'un pays qui a grandi progressivement, aux côtés de ses alliés, grâce à l'action persévérante du Comité de la Libération Nationale, grâce à la renaissance de sa puissance militaire, grâce aussi et peut-être surtout à la résistance des patriotes unis derrière le Comité de la Libération.

Quels sont tout d'abord, Messieurs, les faits qui concrétisent la position de la France dans le camp des Alliés ?

C'est, en premier lieu, le geste du général de Gaulle, au 18 juin 1940.

Ce geste a, à la fois, une portée symbolique et une portée pratique qu'il est nécessaire, en quelques mots, de rappeler.

Et tout d'abord sa portée symbolique. C'est que, malgré le trouble qui a été jeté dans les esprits par un homme qui, à ce moment là, symbolisait aux yeux de beaucoup l'honneur militaire, malgré l'appel à une soi-disant discipline politique et patriotique, c'est la voix de la conscience qui s'est élevée.

Le drame français est, de ce fait, posé dès le début sur son plan véritable qui est celui du citoyen français et celui de la démocratie française.

Par la voix de Charles de Gaulle, chaque citoyen est mis en demeure d'opter entre une discipline imposée de l'extérieur et la voix de sa conscience ; chaque citoyen est obligé de se considérer comme responsable, personnellement, d'une partie des destinées de la France.

C'est pour cela que, dès le début, nous qui sommes des démocrates, qui sommes des républicains, nous avons fait confiance au général de Gaulle ; parce qu'il n'a pas répondu à l'impératif de Vichy par un impératif de Londres, mais que, dès son premier discours, il a fait appel à la libre détermination du citoyen, qui est, Messieurs, le fondement même de la démocratie. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.).

Mais ce geste, Messieurs, n'a pas eu seulement une portée symbolique ; il a eu, immédiatement une portée pratique.

C'est lui qui a permis la cristallisation de la résistance française. Dès les premiers jours, un embryon de force matérielle a été constitué qui ira se

développant peu à peu, et qui permettra, sans perdre une minute, car il n'a pas été perdu une minute, de continuer la lutte aux côtés des Alliés.

D'autres ont dit, et mieux sans doute que je ne puis le faire ici, les aviateurs, les marins, les fantassins qui, immédiatement ont répondu à l'appel du général de Gaulle ; mais ce qu'il faut retenir, c'est que cet appel, malgré son apparence de folie — comme il a été dit du haut de cette tribune dans une envolée superbe — cet appel était, en réalité, un retour à la position réaliste, à la position traditionnelle de la France, qui a toujours affirmé qu'il ne suffit pas de proclamer des idées, mais que, pour qu'elles puissent influencer sur le déroulement des événements, il fallait qu'elles s'inscrivent immédiatement dans les faits, qu'elles s'incarnent au plus vite dans une force matérielle.

Le second ordre d'événements qui caractérisent la position de la France dans le camp des Alliés, c'est la reconquête progressive de l'Empire sur Vichy et sur l'emprise allemande.

Ce n'est pas ici le moment de s'attarder sur les faits d'armes qui marquent la libération, quelque magnifiques qu'ils soient et quelque reconnaissance que nous portions, les uns et les autres, dans notre cœur à ceux qui en ont été les héros, mais ce qu'il faut, par contre, signaler, c'est que, désormais, l'autorité du Comité a une assiette territoriale. La France, qui est un grand ensemble, la France, qui est une métropole unie par des liens indissolubles à un vaste empire, la France qui comprend 100 millions d'habitants, voit à l'heure actuelle plus de la moitié de sa population soumise d'une façon effective à l'autorité du Comité Français de la Libération Nationale.

C'est là, Messieurs, un fait auquel on ne réfléchit peut-être pas tous les jours, mais un fait d'une portée immense et sur lequel je me propose de revenir dans quelques instants, lorsque je m'attacherai à préciser la position du Comité Français de la Libération Nationale.

Le troisième élément objectif, c'est la renaissance de la puissance militaire française. Nous savons, Messieurs, quel admirable effort de guerre fournissent nos Alliés, et je m'en voudrais de ne pas saluer ici du haut de cette tribune, la Russie, l'Angleterre et l'Amérique qui, les unes et les autres, par des moyens divers et sur des théâtres différents, luttent de toutes leurs forces pour écraser les puissances de l'Axe. (Applaudissements.)

Nous n'avons pas la possibilité, actuellement, de mettre en ligne une armée à l'échelle de celle que la France possédait en 1940 ou de celles qui sont engagées, à l'heure présente, sur les divers fronts.

Mais déjà, une force militaire française appréciable, dotée d'un armement moderne, est en train de s'organiser, grâce à l'aide qui nous est apportée par nos amis Américains et Anglais.

Ici, si vous le permettez, je vais très simplement me faire l'écho d'un petit fait, d'un petit incident dont j'ai été le témoin : je me promenais l'autre jour, rue d'Isly, l'une des belles et longues rues d'Alger, avec un de mes amis qui entend l'anglais. Nous suivions, à quelques mètres de distance des Américains qui parlaient entre eux avec cette liberté de langage qu'ont les hommes de troupe évoquant leur métier.

L'un disait : « Ces Français ont bien de la chance, ils viennent de recevoir des fusils-mitrailleurs avant nous ». Cela m'a intéressé, je me suis renseigné : le fait était exact. Nos amis Américains arment nos divisions au même rythme que les leurs et, parfois même il arrive que des unités françaises sont dotées du matériel le plus moderne avant certaines unités américaines. (Applaudissements.)

C'est une constatation que nous pouvons faire, les uns et les autres avec beaucoup de reconnaissance. Il y a une grande élégance de la part de nos Alliés à nous mettre, en ce qui concerne l'armement de nos propres divisions, sur le même pied que leurs formations.

Nous sommes donc en présence d'une force militaire qui grandit chaque jour, grâce à la volonté française, traduite par le Comité de la Libération Nationale, grâce aussi à la collaboration et à l'amitié de nos Alliés.

Les uns et les autres, nous souhaitons que cette force militaire française renaissante coopère comme elle l'a déjà fait de la façon la plus efficace possible à l'effort de guerre entrepris par tous les alliés. (Très bien !)

Quels sont maintenant, Messieurs, les événements internationaux à travers lesquels s'est manifestée et se marque, à l'heure présente, la position de la France ?

Sans tenir un compte exact de l'ordre chronologique, je voudrais tout de suite traiter devant vous un problème central, qui est celui de la reconnaissance du Comité Français de la Libération Nationale.

Vous savez que le jour de sa constitution, c'est-à-dire le 3 juin 1943, le Comité Français de la Libération, qui succédait à la fois au Comité National de Londres et à l'organisation provisoire de l'Afrique du Nord, demanda à être reconnu par les puissances alliées et, d'une façon générale, par toutes les puissances, selon la formule suivante :

« En tant qu'organisme qualifié pour assurer la conduite de l'effort français dans la guerre, dans le cadre de la coopération internationale, ainsi que la gestion et la défense de tous les intérêts français. »

Les gouvernements des pays européens envahis et repliés à Londres reconnurent très vite, à des dates s'échelonnant à partir du mois de juin de cette année, le Comité Français de la Libération Nationale, dans les termes exacts où celui-ci le demandait. Les divers actes de reconnaissance reproduisent la formule proposée par le Comité Français de la Libération Nationale.

Une puissance, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, a accordé au Comité Français de la Libération Nationale, au bout d'un nombre appréciable de mois, une reconnaissance large dans laquelle le Comité est reconnu comme gérant des intérêts d'Etat de la République Française, en même temps que comme organe directeur des patriotes. Par ailleurs, dans la note impliquant reconnaissance, le gouvernement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques annonce l'échange de plénipotentiaires.

En ce qui concerne la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ces pays ont employé des formules plus nuancées, réservant la possibilité, pour le peuple de France, au moment où sa souveraineté pourrait s'exercer de façon normale, de décider lui-même la forme de son gouvernement et la personnalité de ses gouvernants.

Vous voyez donc, Messieurs, qu'il y a une diversité assez appréciable de formules, mais malgré tout, quels que soient les termes employés, il y a un fait qui ressort clairement de cet ensemble d'instruments diplomatiques : c'est que le Comité Français de la Libération Nationale est bien reconnu par les puissances étrangères comme étant le gérant d'affaires des intérêts français et particulièrement en ce qui concerne la conduite de la guerre.

Vous permettrez à quelqu'un qui est un juriste de profession et qui, par conséquent, peut porter un jugement de valeur sur les formules juridiques, de déclarer que, sans doute, les formules ont une grande importance parce qu'elles sont des concrétisations de la réalité ; mais que, après tout, ce qui importe le plus, c'est la réalité elle-même. (Applaudissements.)

Dans cette perspective, ce que je veux dire surtout, c'est que, la situation évoluant chaque jour, l'autorité du Comité Français de la Libération Nationale grandissant de façon continue, nous sommes en présence d'un certain nombre d'éléments de fait qui doivent accréditer d'une façon très large le Comité Français de la Libération Nationale aux yeux de toutes les puissances étrangères.

Ces éléments de fait sont nombreux mais je n'en veux retenir que trois parmi eux : d'abord la fidélité aux traités.

Vous savez que, suivant certaines doctrines internationales et notam-

ment celle des Etats-Unis, la fidélité aux traités, de la part d'un organisme tel que le Comité Français de la Libération Nationale, est un élément important pour apprécier le problème de sa reconnaissance.

Or, nous avons le droit de proclamer bien haut que le Comité Français de la Libération Nationale est un organisme qui, dès le début de la guerre, a été fidèle aux traités internationaux. Je peux même dire que la fidélité aux traités internationaux est la raison même pour laquelle le Comité Français de la Libération Nationale a pris naissance. (Applaudissements.)

Il y a un second élément auquel tout à l'heure j'ai fait allusion, mais sur qui il faut revenir nû instant, pour bien marquer son importance : c'est l'assiette territoriale dont bénéficie déjà le Comité de la Libération.

Sans doute, le Comité de la Libération n'exerce-t-il pas matériellement, physiquement, son autorité sur la Métropole elle-même et pourtant, il y a déjà un département de la France qui a été libéré et qui est sous l'autorité du Comité de la Libération, c'est la Corse, dont nous avons pu saluer ici, avec joie, les représentants. Mais la France, ce n'est pas seulement la Métropole, c'est un vaste empire, c'est quelque chose qui couvre le 7^{me} de la surface du globe. Or, à l'heure actuelle, l'autorité du Comité de la Libération s'étend, à l'exception de l'Indochine, sur l'ensemble de l'Empire Français, sur plus de 50 millions d'habitants ; c'est là une réalité et une réalité tangible avec laquelle tout le monde doit compter.

Enfin, Messieurs, il y a un dernier élément de fait sur lequel je veux attirer l'attention non seulement de l'Assemblée, mais par delà cette Assemblée, l'attention de ceux qui écoutent ce qui se dit ici : c'est que le Comité de la Libération Nationale, bien que n'étant pas installé matériellement, à l'heure présente sur le territoire de la Métropole, a reçu le consentement des gouvernés. (Très bien, applaudissements.)

Il n'y a, Messieurs, à vrai dire, depuis qu'il existe des hommes et des sociétés humaines, qu'une seule justification du pouvoir légitime : c'est le consentement des gouvernés. (Très bien, applaudissements.)

Qu'il s'agisse des traditions de l'Etat romain ou de la doctrine de l'Eglise, qu'il s'agisse des légistes du Moyen âge ou des penseurs de la fin du XVIII^e siècle, de ceux de l'autre côté de l'Atlantique comme des hommes de la Révolution française, aucun n'a pu trouver une formule qui, d'une façon ou de l'autre, ne se rattache à cette idée : la meilleure justification du pouvoir, c'est le consentement des gouvernés.

Eh bien ! ce consentement, nous sommes venus ici, l'apporter au Comité Français de la Libération Nationale. Dans la magnifique séance de samedi dernier, nous avons été unanimes à affirmer que le Comité de la Libération, avec Charles de Gaulle à sa tête, était le véritable représentant des intérêts de la France et pouvait être considéré comme son véritable gouvernement. C'est là un élément de fait que je veux, aujourd'hui, signaler à l'attention générale. (Très bien, applaudissements.)

Le second instrument diplomatique à travers lequel se manifeste la position de la France, c'est l'ensemble des conventions relatives à l'occupation par les forces militaires alliées des territoires de l'Empire Français.

Ces conventions sont nombreuses ; car forcément, elles se sont succédé au fur et à mesure que des parties de l'Empire Français revenaient sous la véritable souveraineté française, je veux dire sous l'autorité du Comité de la Libération. Mais jusqu'aux accords du 22 novembre 1942, toutes les conventions relatives à l'occupation, par des puissances alliées, de parcelles du territoire français, ont été des conventions pouvant se placer dans le cadre de la coopération alliée pour la guerre, des conventions qui respectaient dans son intégralité, la position de la France en tant que puissance combattante aux côtés de ses Alliés.

Au contraire, il est nécessaire de faire un sort à part aux accords Darlan-Clarke du 22 novembre 1942, relatifs à l'occupation de l'Afrique du Nord, et cela, par suite des circonstances dans lesquelles cet accord a été signé,

par suite de la personnalité de celui qui en a été le cosignataire avec le représentant de l'Amérique...

M. le Général de Gaulle... et de la Grande-Bretagne.

M. Hauriou... et de la Grande-Bretagne. Ces accords se rapprochent davantage d'une convention avec une puissance occupée à la suite d'une lutte, que de conventions avec des cobelligérants.

Il y a des dispositions relatives aux modalités des réquisitions, aux régions militaires qui, le cas échéant, peuvent être établies par l'occupant de sa propre autorité, aux conditions dans lesquelles s'opère le contrôle de la presse, qui ne figureraient pas dans les conventions antérieures.

En fait, et dans la pratique, un assouplissement très notable de ces conventions est à retenir : mais en droit, dans le texte même, rien n'est changé. Or, je crois que nous pouvons indiquer ici que ces accords, dans leur ensemble et dans les modalités que je viens plus précisément de signaler, ne correspondent plus à la situation actuelle. La France a le désir de voir, sur le sol français, la souveraineté française respectée, non seulement, en fait, dans les tractations quotidiennes, mais en droit, dans la teneur même des instruments diplomatiques.

La France, je crois pouvoir le dire, accepte mal à cet égard, l'héritage de l'amiral Darlan. (Applaudissements).

Je crois donc qu'une révision de ces traités serait souhaitable et j'espère qu'elle pourra être entreprise dans l'esprit de collaboration internationale qui doit animer nos relations avec nos Alliés.

Le troisième instrument diplomatique, c'est la participation à la loi « Prêt-Bail ».

En ce qui concerne cette participation, le document le plus important est la lettre Murphy-Giraud du 2 novembre 1942, à laquelle il convient d'ajouter les accords Dahlquist-Comité Français, du 3 septembre 1943.

Ici, nous nous trouvons dans le cadre de la loi « Prêt-Bail » votée par les Etats-Unis en 1941, mais avec quelques précisions qu'il est intéressant de signaler.

D'une part, il y a, en ce qui concerne l'application de la loi « Prêt-Bail » à l'Empire Français, plus particulièrement à l'Afrique du Nord, une certaine extension de la loi américaine en ce sens que pour l'Afrique du Nord, la loi « Prêt-Bail » s'étend non seulement à l'équipement militaire, mais aussi au ravitaillement et à un certain équipement économique. En outre, le principe de la compensation est posé d'une façon peut-être plus nette que dans d'autres instruments diplomatiques. Les achats de matériel que nous faisons aux puissances alliées, plus particulièrement aux Etats-Unis, sont compensés par les achats et les réquisitions de l'Intendance américaine en Afrique du Nord et aussi les exportations nord-africaines.

C'est en somme dans le cadre de la loi « Prêt-Bail », un système d'aide réciproque en Afrique du Nord, entre la France et ses Alliés, permettant aux autorités françaises de comptabiliser les prestations des Alliés et celles qui leur sont faites.

Je dois vous signaler qu'en tonnage, à l'heure actuelle, le poste créateur équilibre à peu près le poste débiteur. Ce n'est pas exact en valeur, car les prestations des Alliés ont plus de valeur à la tonne que les prestations françaises, mais, néanmoins, il y a déjà une compensation appréciable entre les deux postes.

Nous sommes heureux, je dois le dire, qu'un équilibre s'amorce à cet égard. Mais je crois, et nous sommes un certain nombre à le penser, qu'il serait utile que certains stocks, alimentaires ou autres, puissent être maintenus en Afrique du Nord au bénéfice de la Métropole, pour le cas et dans l'hypothèse, que nous espérons proche, où celle-ci serait libérée. (Très bien). Nous comprenons que ce désir de stocker pour la Métropole doit se combiner, d'une part, avec des facilités de shipping qu'il ne nous appartient pas de ré-

constituer pour l'alimentation des pays libérés. Je crois, néanmoins, qu'il constituer pour l'alimentation des pays annexés. Je crois, néanmoins, qu'il serait souhaitable que l'on réservât quelque chose qui pût être considéré comme un stock immédiat de dépannage pour la Métropole, afin que les promesses qui lui ont été faites, à diverses reprises ne risquent pas de ne pas être tenues au jour de la libération. (Très bien. Applaudissements.)

Le quatrième point sur lequel je veux attirer l'attention de l'Assemblée, c'est la participation aux conférences relatives à la conduite de la guerre et à la préparation de la paix.

Depuis la formation du Comité de la Libération Nationale, diverses conférences internationales ont eu lieu. Nous avons participé ou nous participons à certaines, nous n'avons pas participé à d'autres ; en particulier nous n'avons pris part, ni à la préparation de l'armistice italien, ni à la conférence de Moscou. Le Comité de la Libération Nationale a fait remarquer, dans une déclaration du 5 novembre 1943, qu'il ne pouvait être engagé que par des décisions prises dans des conférences où il serait représenté — en particulier, lorsqu'il s'agirait de régler le sort de l'Allemagne ou de ses alliés.

Ce point de vue, en soi, est entièrement juste. Mais votre Commission estime que ce problème, dans son ensemble, doit être abordé dans un esprit d'objectivité.

Lorsqu'il s'agit de décisions relatives à la conduite générale de la guerre, à la stratégie mondiale, il est — à la rigueur — compréhensible que, seules, les puissances disposant immédiatement d'un très gros potentiel militaire y participent. Par contre, pour des opérations dans des secteurs déterminés où des intérêts français sont directement engagés, il apparaît comme très souhaitable que la France soit présente aux conférences qui les préparent.

Enfin il est également indispensable que la France soit associée à la préparation de la Paix. Je dois dire, à cet égard, qu'il a déjà été indiqué que nous devons participer à la Commission des affaires italiennes ainsi qu'à la Commission Consultative Européenne.

Il faut signaler également que nous participons à la conférence d'Atlantic-City. C'est une conférence qui est en train de préparer la paix économique — les conditions immédiates de la paix économique. Sans doute, il ne s'agit pas de la préparation de la paix dans son entier, mais nous savons, les uns et les autres, que les problèmes économiques sont particulièrement importants et que la paix ne sera efficace entre les peuples que si elle est assurée sur le plan économique ; et je crois que nous pouvons considérer cela comme d'un bon augure pour les autres conférences internationales.

Je me suis efforcé, Messieurs, jusqu'ici, de faire le point de la situation internationale. Je voudrais, maintenant, essayer d'en dégager quelques conclusions, en ce qui concerne les lignes maîtresses de la politique étrangère française.

Ces conclusions m'apparaissent — après réflexion — comme étant au nombre de trois : maintenir et approfondir les liens d'amitié et de coopération avec toutes les puissances alliées, montrer à nouveau au monde le vrai visage de la France qui est celui de la démocratie ; enfin préparer des solutions constructives pour le moment où sera réglée la paix.

Et tout d'abord : maintenir et approfondir les liens d'amitié et de coopération avec toutes les puissances alliées. Nous tenons ici à affirmer, de la façon la plus claire et la plus catégorique, la position de la France. La position de la France n'est pas celle d'un nationalisme étroit (applaudissements sur tous les bancs). Tous les Français, à l'heure actuelle, comprennent non seulement l'erreur, mais le crime de Charles Maurras lorsqu'il déclare : « La France, la France seule ». La solidarité internationale (applaudissements sur tous les bancs) est nécessaire à toute époque, elle est plus indispensable que jamais à la France (nouveaux applaudissements unanimes), parce que la France blessée ne peut se refaire que dans un climat d'amitié internationale.

Cette prise de position, je tiens à la confirmer au nom de la Résistance

française. Je tiens à dire que la résistance en France est née, sans doute, au premier chef, de la volonté de s'opposer à l'oppression allemande. Mais elle est née aussi, et en même temps, de la volonté de s'opposer à une certaine conception de la société, celle qui fait de l'individu une cellule, un numéro, un automate dans l'Etat. La Résistance répudie l'Etat totalitaire, le fascisme et l'autarcie. Pour mes camarades comme pour moi, résister c'est lutter contre l'envahisseur, mais c'est, en même temps, défendre les vieilles idées civilisatrices de liberté et de fraternité humaines. (Très bien. Applaudissements.)

Lorsque ces principes affleurent au plan international (ils y affleurent à l'heure actuelle, où nous sommes dans cette Assemblée) ils se traduisent tout naturellement par des idées de collaboration internationale et d'ajustements nécessaires de la souveraineté afin de réaliser pleinement et entièrement la coopération internationale. Mais nous tenons à affirmer ici que nous voulons maintenir la coopération et l'amitié internationales, au même titre et à la même profondeur avec toutes les puissances alliées, en particulier avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la Russie. Il y a à cela deux raisons : une raison de bon sens et une raison de loyauté. La raison de bon sens, tout d'abord, c'est que ces diverses puissances sont étroitement solidaires entre elles et que l'amitié avec l'une implique des relations également bonnes avec l'autre. Pour ne prendre qu'un exemple, l'amitié de la Russie nous est une chose chère, que nous tenons à conserver. Mais la Russie, du fait des immenses problèmes de reconstruction qui se poseront pour elle après la guerre, est nécessairement dans une position de solidarité étroite avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Par suite, nous ne pouvons avoir des relations parfaitement amicales avec la Russie que si nous sommes en entière intelligence avec Londres et avec Washington.

Il y a aussi, Messieurs, une raison de loyauté à cette attitude. Une raison de gestion fidèle à l'égard du peuple français. Si, un jour, le peuple français veut, dans le cadre de la coopération internationale, nouer, pour des raisons économiques, culturelles, ou autres, une amitié plus étroite avec un pays déterminé, il lui appartiendra de la faire lorsqu'il aura retrouvé les moyens normaux, les moyens classiques d'exprimer sa souveraineté. (Très bien). Pour le moment le rôle du Comité Français de la Libération Nationale ne peut être que de maintenir également ouvertes devant la France les routes de l'amitié internationale, celles qui mènent à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à la Russie, aux petites nations de l'Europe, à tous les Etats avec qui il faudra, au moment de la paix, refaire notre vie de nation et de membre de la communauté internationale. (Applaudissements).

C'est, Messieurs, dans ce cadre nécessaire et voulu par la France de la coopération internationale que doivent, en ce moment, s'apprécier les événements qui se sont produits récemment au Liban.

L'unité dans la guerre — et nous le voulons — l'unité dans la paix, doit être considérée par nous et par nos Alliés comme le plus sacré des devoirs. La France estime, d'une façon générale, que toute décision doit être prise en accord avec ses Alliés. En retour, elle attend de ses Alliés la réciprocité.

En ce qui concerne le nuage qui vient de passer dans le ciel du Liban, nuage léger, puisqu'il est établi que l'ordre n'a jamais été troublé, la France, le moment venu, rendra compte de son mandat à la communauté des Nations. Elle a, pour le moment, la mission de sauvegarder elle-même, par des mesures appropriées, les intérêts du Liban, les siens propres et ceux relatifs à la conduite commune de la guerre.

Du reste, quelles que soient les modalités finales du règlement en cours ce règlement tiendra compte de la position dominante de la France au Liban ; car nous croyons savoir que ce point de vue n'a jamais été contesté par les puissances intéressées au maintien de l'ordre.

Il faut ensuite, Messieurs, après avoir affirmé notre volonté de coopération, montrer à nouveau, de façon crâne au monde, le vrai visage de la France qui est celui de la liberté et de la démocratie. La France qui, depuis 150 ans, a audience auprès des peuples, ce n'est pas la France du pouvoir personnel, de la dictature ou de l'asservissement politique. (Applaudissements). C'est la France de 1789, la France des droits de l'homme, la France de la liberté. (Très bien. Applaudissements). Nous devons le dire parce que c'est vrai, nous devons le dire parce que c'est utile, la paix sera faite suivant des principes démocratiques, par des nations démocratiques. Quelle serait la position de la France si elle ne se mettait déjà hardiment dans le courant, si elle cachait, on ne sait pourquoi, son véritable pavillon qui est celui de la liberté et de la démocratie ?

Cela implique qu'il nous faut profiter de toutes les occasions pour indiquer clairement que la France, qui est rangée derrière le Comité de la Libération Nationale, c'est-à-dire pratiquement toute la France, c'est une France républicaine, une France démocratique.

Cela implique également qu'il faut donner à nos agents à l'étranger des instructions précises, leur rappelant qu'ils sont les représentants d'un gouvernement républicain. (Très bien. Applaudissements prolongés.)

Enfin, Messieurs, nous avons je crois, dès maintenant, à nous efforcer d'apporter des solutions constructives pour le moment où se fera la paix.

La place d'une nation, dans la société internationale, est toujours mesurée sur ce qu'elle est et sur ce qu'elle devient beaucoup plus que sur ce qu'elle a été. C'est vrai pour les périodes de stabilité ; c'est plus vrai encore pour les périodes de crise, pour les périodes de réenfantement du monde ; parce que seuls, peuvent prétendre participer au nouvel enfantement les pays qui portent en eux soit la puissance matérielle, soit les formes de la nouvelle société. Or, la puissance matérielle se concrétise soit dans le potentiel militaire, soit dans le potentiel économique. Nous savons, les uns et les autres, que la position de la France à cet égard est loin d'être inexistante et nous sommes décidés, les uns et les autres, à tout faire pour que notre pays retrouve les moyens de sa sécurité et de son développement matériel ; mais nous devons loyalement reconnaître que nous ne les possédons pas pleinement encore.

Par contre, dans le domaine de la création spirituelle, dans le domaine des idées directrices et des thèmes d'organisation, notre génie national est présent et, j'ose même le dire, il est plus présent que jamais. Nos qualités logiques, notre force de synthèse, notre génie organisateur nous devons dès maintenant les mettre au service de la collectivité, les mettre à la disposition du monde. Pour ce faire, il nous faut réunir, dès maintenant, des équipes, des moyens de travail ; il nous faut surtout, les uns et les autres, aider ces équipes à prendre pleinement conscience des besoins matériels et des besoins spirituels du monde de demain.

Messieurs, Bergson, à la fin de son magnifique ouvrage « Les deux sources de la morale et de la religion », a dit : « Le corps de l'homme, agrandi par le progrès matériel, demande un supplément d'âme ». Ce qui est vrai pour le corps de l'homme est vrai pour le corps social et pour le monde tout entier. La crise mondiale a, je crois, parmi ses raisons profondes, un déséquilibre tragique entre la puissance mécanique qui s'est développée depuis un siècle et demi et les formes de la société.

Si la France, par la voix du Comité de la Libération, par notre voix à tous, peut, lorsque le moment sera venu, proposer au monde des thèmes d'organisation qui lui permettent de dominer le progrès matériel et de le subordonner à l'esprit, alors j'ai confiance que la France, Minerve privée un instant de sa lance, reprendra, par le rayonnement de son intelligence, sa place parmi les grandes nations. (Très bien ! Vifs applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE M. MAYOUX

Messieurs, quand la conférence de Moscou s'est réunie, nous en attendions beaucoup pour le monde et quelque chose pour la France. Le monde a eu beaucoup, la France n'a rien eu.

A quoi bon s'attrister indéfiniment ! Ne vaut-il pas mieux se pencher sur les causes. Je lisais dans « Evening Times », un petit journal de Glasgow, le 4 novembre 1943 :

« Le général de Gaulle, faisant profession de parler pour la France, dit que nul règlement européen fait sans elle ne saurait être un bon règlement. Il y a eu tant d'incertitude sur ce point de savoir qui a le droit de parler pour la France, qu'il n'est pas difficile de voir pourquoi les trois Puissances de la conférence de Moscou ont laissé la France en dehors de la Commission consultative européenne. »

Ai-je eu tort de penser que ce petit journal ne parlait pas, dans son pays, que pour un petit journaliste ?

Nous touchons là du doigt à une erreur, à une erreur obstinée dont nous n'avons pas fini de souffrir et qu'il faudrait analyser. Pour nous, mieux avertis, c'est de 1934 à 1940 qu'il fallait demander « ... qui donc a le droit de parler pour la France ? ». C'est pendant cette période de confusion spirituelle qui s'exaspère entre la trêve de Munich et l'armistice de juin ; pendant cette période où un véritable chaos idéologique bouleversait le paysage normal de notre pays ; où les bellicistes d'avant-hier devenaient les pacifistes d'aujourd'hui ; où les pacifistes d'hier devenaient les bellicistes du lendemain et les pacifistes du surlendemain ; où les leviers de commande d'un pays en guerre tombaient aux mains de sa cinquième colonne, que le pays dans son ensemble devait perdre son courage, parce qu'il n'avait plus de but. Ce n'est pas 45 jours de défaite militaire, Messieurs, ce sont des années d'affaiblissement moral qui aboutissent à Vichy, en juillet 1940.

A l'extérieur, la France fait encore figure de grande nation. En fait, c'est à peine une nation, car les Français se dérobaient les uns aux autres. C'est Emmanuel Berl, je crois, qui se demande, si c'en est fini de la volonté des Français de vivre ensemble en tant que nation ; c'est Maritain qui parle pendant cette période d'une singulière et double trahison : « La gauche, dit-il, trahit la République, et la droite trahit la Patrie. Chacun est infidèle à sa mission. »

C'est pendant cette période que Bernanos, à Majorque, eut la terrible révélation de cette dissolution de la France, en lisant les journaux français qui acclament non pas même les succès de Franco en Espagne, mais ceux de Hitler et de Mussolini.

C'est à ce moment-là que personne ne pouvait plus parler pour la France.

Et puis voici, forgé par ces mêmes gens, par ceux qui de 1936 à 1939 se disaient les nationaux pour honnir tout ce qui se faisait en France, voici le régime de Vichy dont 800 défaillances consacraient la légalité apparente...

UNE VOIX. — Apparente !

M. MAYOUX. — Et ceux qui se réclament des vieilles traditions françaises commencent par l'un des actes les plus déshonorants de l'histoire de France. Et parce que tout de même, comme l'a courageusement rappelé ici même M. le Commissaire Philip, parce que la grande masse, assommée, tolère ; parce que, là où l'Allemand n'est pas, dans la zone sud, Pétain est quelques semaines, ou quelques mois, populaire, nous avons porté, des années, nous portons encore le châtimement de cet armistice et de ce régime que nous avons refusés.

Messieurs, l'origine de notre grand problème de politique extérieure n'est pas la défaite militaire. Ce n'est pas non plus Washington, ni Moscou, ni Londres : c'est Vichy. C'est la subsistance d'une zone libre et d'un protectorat camouflé en régime indépendant, dont les chefs allaient jouer habilement

leur jeu. Ce protectorat, comme nous nous le rappelons tous les jours dans la douleur, a eu son corps diplomatique, dans son cadre de capitale d'opérette, cependant que saignait et que mourait la France.

Ces étrangers, même amis, ne se mêlaient pas à la queue du tripier, aux causeries de café. Plus sensibles à une jolie toilette qu'à une femme en cheveux, il a pu leur sembler qu'une France substantielle gravitait autour de Vichy. Des intérêts, d'autant plus respectables à leurs yeux qu'ils étaient internationaux, manifestaient leur loyalisme. N'était-ce pas rien ? Le peuple même, dans cette zone où ils se trouvaient cantonnés ne fut-il pas quelques mois sensible au prestige défraîchi, à la fausse bonhomie du vainqueur de Verdun ? Qui d'entre nous le niera, Messieurs, s'il était présent aux voyages du Maréchal, en ce triste automne de 1940 ? Les étrangers le virent et leurs impressions se cristallisèrent.

Ainsi, à la différence des pays occupés dont les gouvernements avaient rejoint Londres, la pseudo-France de Vichy conservait des possibilités d'action diplomatique. Ces possibilités allaient s'intégrer dans la doctrine du double jeu. Ce régime autoritaire qui, faute d'autorité, ne fut que policier (Très bien !), corporatif et clérical, vaguement fascisant, met fin, c'est ce qu'on en peut dire de plus certain, à la tradition française de 1789 et représente une abdication spirituelle de notre pays. (Applaudissements). La France renonce à signifier quelque chose en dehors des limites territoriales qu'on lui laisse provisoirement.

C'est un régime obsédé de politique intérieure dont le seul objet est de lutter contre les aspirations populaires. L'armistice aurait pu n'être qu'une victoire militaire et matérielle. Mais le régime Pétain représente pour l'Allemagne un triomphe idéologique bien plus précieux. (Très bien ! Très bien ! Applaudissements.)

Et l'on sait quel fut l'effet, dans le sud-est européen notamment, de la poignée de mains de Montoire ! (Très bien ! Applaudissements.)

Un tel régime, inconcevable sans appui extérieur, l'appui allemand lui est assuré. Va-t-il donc faire une politique purement allemande ? Ici intervient quelques petits tempéraments. Il convient, dans l'intérêt commun — j'entends allemand aussi bien que vichyssois — que le régime se maquille en régime populaire. Or, dans cette nation écrasée, la fierté nationale, la haine de l'occupant, se maintiennent si visiblement qu'il faut compter avec elles. Le remède ? On agira allemand. On professera la collaboration, mais, par derrière, comme un mauvais laquais, on fera de petites réflexions sur le maître. S'il reste dans l'armée, et en particulier au 2^{me} Bureau, des éléments anti-allemands, c'est tant mieux ! On leur confiera quelques menues études, on les amusera de quelques petits plans, de quelques infimes complots. Tout cela ira à la légende populaire, au naïf double dossier ! On aura soin que l'ambassade américaine en soit très informée et qu'elle n'en ressente pas trop l'insignifiance. (Très bien ! Vifs applaudissements.)

Quelle admirable, quelle inévitable combinaison que celle de Pétain et de Laval, vivant double dossier ! (Rires.)

D'ailleurs, peu d'amour pour l'Allemagne : une admiration pour la force allemande. Mais c'est le mot qui importe, non l'adjectif. S'il devenait apparent, un jour, que la force américaine, ou même anglaise, pour ne pas dire russe, est plus grande, alors mais quoi de plus normal que de retourner son obédience et sa servilité ! (Sourires.)

Un Anglo-Saxon me disait, il n'y a pas longtemps, qu'en maintenant leur représentation à Vichy, les Etats-Unis avaient eu pour premier objet de ne pas laisser la France seule. Quel tragique malentendu, Messieurs, car la France était dans sa cuisine vide, Cendrillon parmi les cendres, et, au salon, l'on courtisait à sa place une étrangère fausse, vilaine et cruelle. (Applaudissements.)

Tragique malentendu, puisque, depuis lors, nos amis nous croient ingrats et que nous nous croyons trahis !

Mais il s'agit pour nous, comme pour eux d'ailleurs, de comprendre. S'il est vrai qu'avant de rappeler Laval au pouvoir, Pétain, comme on me l'a dit de source assez sûre, consulta l'ambassade des Etats-Unis, on sent quelle habileté il y eut dans le jeu de Vichy, quel déplacement et quel partage des responsabilités, quelle complicité demandée, quel appel à des engagements secrets et implicites !

On ne sait jamais, dit la philosophie populaire, quand on est le plus malheureux. En octobre 1942, nous croyions avoir vu le pire. Vous rappelez-vous, mes camarades, vous rappelez-vous, vous tous qui étiez en France, qui luttiez en France, comment nous avons gravi les mois noirs depuis l'été 1940 jusqu'à l'automne 1942, comme il nous fallait peu de chose pour entretenir la flamme d'espoir tenace qui brûlait en nous. Nous vivions dans une fièvre, dans un rêve dont nous voulions faire une réalité. Nous avions tous ensemble trouvé une foi. Une écoute de la B.B.C., un discours de de Gaulle, et l'effet de dix mauvaises nouvelles, la prison, le supplice, la perte de nos frères, tout semblait s'effacer.

Nous ne nous sommes jamais, en ce temps-là, sentis seuls dans le monde. La France était à Londres, avec autour d'elle l'Angleterre fraternelle et tous nos Alliés.

C'était pourtant le temps des défaites.

Vint en Russie, en Afrique, le temps des premières victoires. Il aurait semblé que, depuis lors, rien ne pouvait plus nous atteindre.

Alors, nous n'avions pas encore cuvé notre joie du débarquement en Afrique du Nord que nous apprîmes que, d'accord avec le général Eisenhower, l'amiral Darlan s'en était nommé haut-commissaire.

Vous vous souvenez, mes camarades, de cette erreur universelle que nous, les chefs, ne pouvions même pas laisser paraître. Nous avons simplement menti pour maintenir la foi, pour maintenir l'espoir, parce que, dans notre combat révolutionnaire, dans ce combat qu'on nous demandait de mener au front souterrain de l'Europe, il n'y avait pas de place pour les vérités du réalisme politique.

Messieurs, nous faisons cruellement, depuis ce temps-là, l'apprentissage de la philosophie politique. Nous qui savons de toute évidence que nous sommes le peuple français, nous découvrons qu'il s'en faut bien qu'un peuple ait les prérogatives d'un Etat. Des groupements économiques, de grands intérêts, de hauts cadres administratifs, des militaires dévoués, voilà la façade et même l'armature qu'un Etat présente aux yeux de l'étranger. Voilà ce qui fait son autorité.

Prenons, voulez-vous, l'un de ces éléments : l'Armée ? Est-il vrai, comme on nous l'a dit de source américaine, qu'au cours de conversations officielles, à Vichy, l'amiral Darlan fut pressenti et sondé par un représentant des Etats-Unis sur ce qu'il ferait au cas d'un débarquement en Afrique du Nord ? Est-il vrai que notre grand réaliste répondit à peu près : « Si vous êtes faibles, je résisterai ; si vous êtes forts, je m'inclinerai ». Si cette conversation est de la légende, la légende aussi, n'est-ce pas, fait partie du réel. Ajoutons maintenant ce correctif : nous aurions donné notre aide, nos armes, notre vie pour nos Alliés. L'amiral Darlan vendit son abstention, vendit le silence de ses canons et de ses mitrailleuses, vendit l'arrêt d'un conflit monstrueux. La laideur de ce marché scellé du sang précieux de nos Alliés et du nôtre souille toute cette période.

Mais Darlan ne put le faire accepter, ce marché, que parce qu'il avait, lui, l'homme de Vichy, l'armée en mains. En août 1940, à Dakar ; en juin 1941, en Syrie ; le 8 novembre 1942, à Alger et au Maroc, l'armée dénationalisée de la France, suivant ses chefs, a trahi l'espoir de la nation. (Très bien ! Vifs applaudissements). Elle a brouillé pour longtemps, aux yeux de nos Alliés, l'image de la France. Elle a fait croire que la force matérielle de la France était d'un côté et sa force morale de l'autre et quand on fait la guerre, n'est-ce pas, il faut compter avec la force matérielle.

En novembre 1942, il s'agissait — m'a dit un Anglo-Saxon — d'éviter une nouvelle campagne de Syrie.

Hélas ! Messieurs, grâce au Maréchal Pétain et à l'amiral Darlan, il y avait eu une campagne de Syrie ! Grâce à Darlan, il n'y eut pas de campagne du Maroc ni d'Algérie !

Mais l'épisode nord-africain a été, pour nous, un terrible enseignement. Il nous a montré que le quiproquo de Vichy n'était pas fini, n'était pas éclairci aux yeux du monde ! qu'il pourrait se reproduire indéfiniment, au nom du réalisme politique.

La France sait, depuis lors, qu'elle n'est pas et ne veut pas devenir le pays où les chefs militaires se prononcent ; elle ne veut pas de pouvoir militaire, elle veut que son armée soit l'une des expressions de son unité matérielle, non l'instrument politique d'un clan ou d'une caste. (Vifs applaudissements.)

A quelque chose malheur est bon. C'est l'immense émotion provoquée en France par l'affaire Darlan et par ses suites qui a provoqué en 1943 la rentrée du peuple français dans la vie politique. Car le peuple français, lui, avait le droit, avait le devoir, tout enchaîné qu'il fût, de se prononcer. Il s'est prononcé par la voix de ses chefs de la Résistance. Avec eux, c'est le peuple de France, qui, suivant de discours en discours, dans son évolution démocratique et dans son ampleur généreuse la pensée politique de Charles de Gaulle, en avril 1943, décide qu'il n'acceptera pas d'autre chef politique jusqu'au temps de sa reconstruction nationale définitive.

Les Alliés, hélas ! n'ont vu en cela que chamailleries de généraux, là où nous, Français de France, nous avons vu une immense question de principe...

M. André PHILIP, commissaire d'Etat. — Très bien !

M. MAYOUX. — ...et de démocratie véritable. Depuis, ils ont mieux compris. Il est de notre devoir de les aider à mieux comprendre encore. (Très bien !)

Messieurs, sous son aspect international, la question d'épuration, soit de l'armée, soit de la haute administration, doit être envisagée comme une question d'autorité. Si l'on peut avoir, à l'étranger, l'impression que l'autorité du Comité, quelle qu'en soit son assise populaire, est sabotée par ceux qui devraient la transmettre et la faire régner, que des chefs militaires, que des administrateurs, que des éléments essentiels des cadres économiques, financiers, commerciaux, lui sont secrètement hostiles, qu'ils ont ailleurs une allégeance et qu'ils n'attendent qu'un moment favorable pour la transférer ouvertement, c'est alors, Messieurs, c'est dans cette mesure que la politique extérieure du Comité deviendra difficile ; c'est alors — ces gens-là ne dussent-ils représenter que 1 % de la France, — que l'étranger dira : « Le Comité est-il bien la France ? ». (Très bien ! Applaudissements.)

Au demeurant, l'un de nos amis rappelait, l'autre jour, que certains des chefs militaires qui, aux jours de novembre 1942, soit dans un esprit de pitoyable obéissance passive, soit — ce qui est bien pire — par penchant personnel, ont jeté dans un conflit abominable nos soldats contre leurs libérateurs, que ces chefs jouissent encore aujourd'hui de leur commandement. (Très bien ! Applaudissements.)

Quelle fidélité morne, au mieux peut-on attendre de ces gens ? Au pire que ne peut-on pas en redouter ? (Très bien ! Applaudissements). Et si nos Alliés pratiquent sur ce point le pardon des offenses, il nous incombe à nous d'être plus sensibles qu'eux-mêmes et de châtier leurs offenseurs ! (Applaudissements.)

Et si l'incidence interalliée de cette épuration salubre et nécessaire échappait encore, faut-il rappeler, Messieurs, que nous sommes en guerre et qu'en ces mois récents où, pour des raisons, peut-être indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas fait la guerre, nous ne semblons pas nous être assez ardemment préparés à la refaire ?

A la vérité, nous pourrions nous croire revenus, si nous fermions les yeux, à l'hiver sinistre de la drôle de guerre ; au temps louche de la 5^{me} colonne

et des chefs qui ne voulaient pas se battre. (Applaudissements à l'extrême-gauche). Chacun sait de quels incidents surprenants nous avons été saisis. Ne les détaillons pas ici. Mais combien de foi ; combien d'enthousiasme ; quelles ardeurs de sacrifices risquent, sous nos yeux de tourner à l'aigre ? (Très bien !)

Il faut que notre volonté de guerre à tous, se manifeste et s'affirme inébranlable, en dépit de tous les obstacles ; et qui croira que nos Alliés nous refuseront l'honneur d'une place à leurs côtés sur les champs de bataille ?

De cet effort systématique, sans réserve, sans calcul, qui n'attendrait même pas pour se manifester le temps de libérer spécifiquement la France, beaucoup d'entre nous croient, Messieurs, que dépend notre place à la table des conférences.

Les grands intérêts, nous savons quelle grise mine ils font parfois à notre Résistance ; quelles intrigues ils ont nouées, soit avec les ennemis, soit, ce qui est plus grave, avec les amis de la France.

Le peuple, d'instinct, craint cette internationale en col blanc et veston noir, qui siège parmi les coffres-forts. (Très bien. Applaudissements à gauche). Il a cru la voir se profiler ici même dans le sillage de M. Lemaigre-Dubreuil. (Très bien ! Applaudissements sur les mêmes bancs). Il l'imagine, en ce moment même, mijotant la prochaine paix de la justice et du droit. Il ne faut pas non plus de cette internationale entre nos Alliés et lui. (Très bien !)

Il y a encore tout un cadre, et il en a déjà été question tout à l'heure, tout un cadre, dont le patriotisme, dont le zèle, dont l'ardeur républicaine semblent parfois bien tièdes, en regard des besoins présents de la France, et je vais parler du cadre diplomatique. (Très bien ! Applaudissements). Ils font, eux aussi, partie intégrante de ce visage que la France présente au monde extérieur, et que j'ai essayé de définir pour vous.

Il faut que ce visage ne soit pas un masque, qu'il exprime autre chose qu'un scepticisme aimable ou inquiet, qu'une digne indifférence, qu'une prudente expectative, qu'une réserve timorée. Il faut que nos diplomates, représentants qualifiés de la France, servent de toute leur âme ; il faut qu'ils soient en mesure d'affirmer, avec toute leur autorité, le caractère résolument démocratique de notre civilisation, dans toutes les grandes capitales du monde libre. (Très bien ! Applaudissements.)

Messieurs, il n'y a pas si longtemps qu'un bon journaliste britannique me disait à Londres : « Parce que j'aime votre pays, je vous parlerai sincèrement, nous voudrions ici que la France redevienne une grande nation ; mais nous avons bien peur que non. Nous craignons que vous ne sachiez jamais retrouver l'union. »

Je pensais à ces dures confidences, en parlant de cette reconstruction nécessaire des grands cadres français.

Il s'agit de refaire le faisceau des forces et de préserver l'union. Il s'agit, Messieurs, de faire voir que nous sommes la nation, non pas dans la totalité de ses membres, hélas ! mais dans la totalité des classes et que nous ne sommes pas une partie de la nation poursuivant une autre partie de la nation de sa rancune.

Or, Messieurs, nous l'avons proclamé dans toute notre sincérité samedi dernier ; c'est dans la Résistance française qu'est la totalité de cette union française, je dis dans toutes ses classes, je dis dans tous ses éléments, en y comprenant même des éléments des grands intérêts économiques ; c'est là que cette union s'est manifestée, telle, que nous n'avons rien à craindre, Messieurs, d'une épuration salutaire.

Il n'y a qu'un crime pour nous ; il n'y a qu'un crime que nous poursuivions vraiment, et que nous sommes décidés à poursuivre en Afrique du Nord ou dans la Métropole ; c'est celui de la trahison. (Très bien !) et nous nous faisons de notre nation une assez haute idée, pour être sûrs qu'il y a chez nous peu de traîtres.

Oui, nous la retrouvons, nous l'avons retrouvée déjà, cette volonté perdue

depuis des années, d'agir tous ensemble. Renan disait, à peu près, car je cite de très ancienne mémoire : « Qu'est-ce qu'une nation ? De grandes choses faites ensemble, dans le passé ; la volonté d'en faire encore dans l'avenir ».

Messieurs, voilà toute l'affaire ; voilà pourquoi nous avons confiance en nous-mêmes et dans l'avenir.

Quelques-uns d'entre nous disent pourtant en mesurant l'étendue de notre ruine : Il faudra nous contenter du prestige de l'esprit, des gloires de la pensée. Pour moi, je me suis toujours refusé à cette conception.

Non, je ne crois pas que nous voulions être un musée des gloires passées (Applaudissements), des prestiges éteints, des grandeurs mortes. Cela, l'Allemagne même nous l'eût peut-être accordé, si notre capitulation morale s'était confirmée. Depuis, elle a seulement repris le mot d'un assassin célèbre : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ». Nous aimons mieux cela. Nous ne voulons pas être l'Athènes nouvelle, pas plus que la colonie agricole et artisanale de M. le Maréchal. (Très bien ! Applaudissements). Nous n'oublions pas qu'Athènes fut, au temps de sa vraie gloire, une grande puissance militaire, commerçante, impériale et que, quand sa ruine matérielle fut consommée, sa grandeur intellectuelle fut bien près de s'éteindre. (Applaudissements.)

Il semble, Messieurs, que la pensée créatrice et féconde soit, en vérité, l'émanation et la quintessence de l'énergie vitale qui pousse un peuple vers l'avenir. Colbert est contemporain de Racine. Le système métrique sert à mesurer l'épopée des soldats de l'an II. Après 1870, j'imagine qu'on a dû beaucoup se dire et qu'on a écrit en France : « Il nous reste le prestige de l'esprit, le royaume de la pensée ». Mais, parce qu'en réalité, la France n'était pas finie, parce que la III^{me} République n'était pas un régime d'abdication à peine dix ans après la défaite, elle entreprenait cette magnifique expansion coloniale à laquelle nous devons aujourd'hui même d'avoir une place dans le monde ! (Très bien ! Applaudissements.)

Nous, à l'aube de notre IV^{me} République, nous affirmons que la France maintient sa vocation à la grandeur. Il y a œuvre immense à accomplir par la volonté française. Il y a à construire dans notre pays, sur nos ruines, la belle et grande et forte cité future. Nous aurons, de nouveau, une industrie, de nouveau une marine marchande. Cela veut-il dire que nous allons être un voisin désagréable, un élément encombrant ou indiscipliné du monde nouveau qui se prépare ?

Messieurs, en 1919, nous avons encore fait peur. On a craint encore que nous ne fussions trop forts. Il n'y avait qu'un danger pour l'Europe et le monde, c'était notre faiblesse dont nous étions seuls conscients et qui, parfois, nous faisait parler fort ou agir rude pour faire semblant. Hélas, nous avons appris notre leçon. Plus affaiblis qu'en 1919, nous sommes aussi plus clairvoyants. Nous n'essaierons pas de jouer une partie solitaire. Nous considérons avec sympathie, avec enthousiasme même, tous ces plans nouveaux qui surgissent devant nous parmi lesquels j'isolerais ce projet d'un groupe occidental, d'une première fédération dont nous ferions partie avec nos amis Belges, Hollandais et, peut-être, il faut l'espérer, la Grande-Bretagne ; nous serions déjà l'amorce occidentale des Etats-Unis de l'Europe future.

Messieurs, on dit parfois que les gaullistes sont des xénophobes. Quelle absurdité ! Des xénophobes, nos jeunes soldats de la France Combattante qui se sont battus sous le battle-dress international ? Non, Messieurs, ils ont appris ce qui était déjà dans leur cœur : la fraternité. Ils seraient bien surpris d'apprendre qu'ils ne sont qu'en fait, non en droit, l'une des nations unies.

Messieurs, on nous a accusés, au temps de Poincaré, d'être des formalistes. Or, il paraît que nous ne sommes pas une nation unie parce que, n'ayant pas un gouvernement régulier, les formes s'opposent à ce que nous fassions vraiment partie du groupe des Nations Unies.

Messieurs, je crois qu'il convient alors que nous tous, nous-mêmes et nos

Alliés, fassions un petit effort ensemble, que nous nous disions : mais enfin, n'y a-t-il pas moyen d'arranger cela ? Ne peut-on pas trouver une combinaison qui permette à la France parmi les Nations Unies et de plain-pied, de pénétrer dès maintenant dans le monde futur ? (Applaudissements prolongés.)

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. le général de Gaulle, président du Comité Français de la Libération Nationale.

M. LE GENERAL DE GAULLE

président du Comité Français de la Libération Nationale

Je voulais dire un mot seulement, après le beau et émouvant discours de M. Mayoux, que l'Assemblée a écouté avec la plus vive attention, non pas pour relever certes, une expression, mais pour faire une petite observation sur un mot qu'il a dit et qu'il paraît nécessaire au Comité de la Libération de souligner.

M. Mayoux a parlé de l'armée. Je crains que M. Mayoux n'ait dépassé un peu sa propre pensée ; en tout cas, je dois dire qu'il a dépassé la mienne quand il a confondu dans ses termes certains personnages, certaines personnalités dont tout le monde sait qu'ils ont mené l'armée à ce qu'on lui a fait faire, mais non pas l'armée française. Nous savons bien que la profondeur de l'armée française n'a jamais cessé d'être avec la nation française.

A peine les circonstances le lui permirent-elles, elle l'a montré sur les champs de bataille de Tunisie. Tout le monde sait, tout le monde pense, tout le monde espère que demain, tout entière, elle le montrera avec gloire sur d'autres champs de bataille. (Applaudissements prolongés.)

(La séance suspendue à seize heures trente minutes, est reprise à dix-sept heures).

DISCOURS DE M. VINCENT AURIOL

Messieurs, dans l'émouvante séance de samedi dernier, qui fut l'heureuse préface du débat d'aujourd'hui, notre Assemblée a exprimé avec éclat la double volonté française de libération nationale et de restauration démocratique.

Mieux que par une consultation électorale — car c'est par le sang qu'elle s'affirme — cette volonté se dresse chaque jour contre la servitude extérieure et contre la servitude intérieure.

Sachant bien qu'il n'est pas de dignité humaine, pas de progrès, pas d'affranchissement humains sans l'indépendance, sans la souveraineté nationale, la France s'est révoltée et lutte héroïquement contre un prétendu ordre nouveau qui, dirigé par Hitler, n'aurait été que la domestication des peuples par le militarisme le plus brutal, le plus barbare que le monde ait jamais connu.

Au contraire, par l'apport à la cause des démocraties unies de ses forces et de ses richesses d'outre-mer, par le sacrifice de ses meilleurs enfants, par la bravoure parfois téméraire, souvent légendaire, toujours glorieuse, de ses premières divisions, par la préparation d'une armée nouvelle, la France n'a cessé de prouver, dès les premiers jours, par ses actes, sa fidélité à ses alliances, sa fidélité à ses principes traditionnels, sa fidélité à sa foi démocratique et à son honneur national.

Ce combat, ces actes, confirment la parole et le combat du général de Gaulle qui, dans la nuit de juin 1940, seul, alors que tout paraissait sombrer, sonna le ralliement, et autour de qui le peuple, à jamais reconnaissant, s'est ardemment uni. (Applaudissements.)

De ces actes, de ces combats, vous avez apporté, Messieurs, samedi, un témoignage unanime et décisif, en présence de ce témoignage, se rappelant

ce mot de Pascal : « Je crois les historiens dont les témoins se sont fait égorger », les peuples libres ont, dès maintenant, confirmé la déclaration de M. l'ambassadeur Murphy à M. Massigli : « Cela efface les malheurs de 1940, ils ont retrouvé la France ».

Ils ont en même temps, vu notre peuple soutenir une fois de plus l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère : le respect de l'indépendance des peuples, le principe de la souveraineté et de l'autonomie des nations.

Ils ont également retrouvé et reconnu la France dans l'effort de reconstruction démocratique que, réalisant des prouesses, le général de Gaulle a fait dans des circonstances sans précédent dans l'histoire.

Il n'a pas nommé lui-même une Assemblée Consultative, comme le fit l'usurpateur en constituant son conseil de muets : Par une audace qui étonnera l'histoire, c'est au peuple bâillonné, au peuple emprisonné qu'il a demandé de désigner ses représentants, et le peuple les a lui-même choisis, les a officiellement délégués.

Toutes les organisations de pensée et d'action, tous les vieux partis politiques qui constituaient l'armature politique et la représentation totale de la France, sont ici présents par délégation directe. Qu'importe la répartition entre eux des mandats, — ce que seule pourrait faire une consultation populaire ? Qu'importe, puisque ensemble, toutes les organisations d'action, tous les partis politiques représentent la pensée totale, la volonté unanime de la France !

Cette Assemblée représente mieux la pensée du pays que certaines assemblées ou certains gouvernements dont le pouvoir actuel dépend de consultations antérieures. Elle compte, en effet, dans ses rangs des forces neuves, des générations nouvelles que, depuis 1939, on n'a pu ailleurs consulter ; et ces forces neuves, ces générations nouvelles qui se battent, sont ici représentées par les délégués officiels des organisations de résistance. (Applaudissements.)

Or, Messieurs, cette Assemblée, libre et ardente, contrôle au nom de la France un gouvernement politique, exclusivement politique et civil, qui s'est aussitôt constitué à son image. (Très bien.)

Et cette Assemblée a proclamé unanimement, hier, par la voix d'orateurs de toutes les tendances, de tous les partis, de toutes les opinions, que ce gouvernement — dans les limites fixées par son chef, dans le respect de la souveraineté nationale et jusqu'au jour où le peuple sera légalement consulté — est le seul, le vrai gouvernement de la République, et que son chef est le seul, le vrai chef de la République française. (Applaudissements.)

Je suis convaincu que les amis que j'ai, soit en Grande-Bretagne, soit aux Etats-Unis, soit ailleurs, voudront bien me croire si je leur confirme spécialement au nom du Parti Socialiste, la déclaration unanime et éclatante de l'Assemblée.

Même en 1870, le Gouvernement provisoire n'eut ni cette origine, ni cette forme, ni cette autorité légitime : il fut le gouvernement formé par le peuple insurgé de Paris. D'autre part, nous sommes loin des pseudo-gouvernements de dictature surgis, au mépris des constitutions et de la volonté populaire, soit d'une invasion étrangère, comme à Vichy, soit d'une guerre civile, comme en Espagne, bien que Franco ait été reconnu par les nations étrangères. (Très bien ! Applaudissements.)

Le désarroi qui paraît régner en ce moment à Vichy, les mystérieux événements qui s'y déroulent en présence de la Résistance française toujours croissante, et du fait historique de la reconstruction démocratique d'Alger ; l'affolement de l'ennemi devant ce surgissement magnifique de la France, les commentaires de la presse des pays étrangers sur les travaux de l'Assemblée et dans la constitution de notre nouveau gouvernement, l'union des puissances ici représentées autour de la France vraie, tout cela établit la fidélité

du peuple français au second principe de sa politique nationale et internationale : le principe de démocratie qui est le fondement politique des nations civilisées.

Enfin, Messieurs, ces faits prouvent la fidélité de la France à ses alliances traditionnelles et à la continuité de sa politique extérieure.

Dès le mois de juin 1940, notamment par ces actes diplomatiques de juillet et d'août, vous avez, Monsieur le Président, maintenu et confirmé expressément notre alliance avec la Grande-Bretagne ; la France vous a approuvé et vous approuve, chaque jour, par sa résistance.

Elle vous approuve en honorant, avec émotion et pitié, en face de l'ennemi, les héroïques aviateurs britanniques et américains qui tombent sur son sol pour atteindre l'occupant ; elle vous approuve en montrant au peuple britannique qu'elle n'oublie pas que c'est à elle, et à son chef illustre, qu'elle devra sa libération, comme les Nations Unies n'oublient pas qu'en 1914 c'est à la France que le monde entier dut son salut ! (Vifs applaudissements.)

La France maintient et confirme son amitié avec la grande Russie des Soviets dont la force étonne le monde, dont le peuple et les armées lui rappellent le peuple et les armées de 1793 (applaudissements), dont l'illustre chef Staline évoque en elle les vertus de réalisme et d'idéalisme de ses plus grands hommes d'Etat. Et cette amitié est chaque jour exaltée par l'héroïsme de l'escadrille « Normandie » dont les exploits ont provoqué l'admiration et la gratitude de nos amis. (Vifs applaudissements.)

La France est fidèle à sa traditionnelle et glorieuse amitié avec le grand peuple des Etats-Unis dont elle a accueilli les armées avec enthousiasme sur le sol d'Afrique dont elle connaît le sacrifice quotidien et dont elle espère accueillir l'admirable Président, sur son sol libéré avec la gratitude respectueuse et affectueuse qu'elle a conçue pour un de ses plus grands libérateurs. (Vifs applaudissements.)

La France est, et demeure la protectrice des petites nations. Elle n'a pas besoin de citer des preuves. C'est toute son histoire. Il lui suffit de voir ici, réunis à Alger, tous leurs ambassadeurs qui nous font l'honneur de suivre nos débats et que je me permets, Messieurs, de saluer en votre nom. (Vifs applaudissements.)

Dans cette fidélité à notre pensée, à nos alliances, à nos principes de démocratie, les Alliés ont retrouvé, ont reconnu le vrai visage de la France qu'ils aiment et qui est indispensable à la force et au rayonnement en Europe.

Et ces faits nouveaux : constitution de votre Assemblée, constitution d'un véritable Gouvernement de la République, l'effondrement certain et proche de Vichy, ces faits nouveaux provoqueront, j'en suis sûr, de la part des Gouvernements des Nations Unies, les décisions que la France attend.

Messieurs, dans un débat ultérieur, en accord avec le Gouvernement par delà les préjugés, et les malentendus d'hier, dans le respect de nos convictions mutuelles et avec le seul souci du bien public, nous définirons sans doute ensemble, la République neuve, la République mais que nous proposerons à la souveraineté du peuple. Mais quelle qu'elle soit, et plus hardie sera-t-elle, cette République ne pourra évoluer que dans la stabilité d'une paix de justice, dans le cadre d'une collaboration internationale et avec l'assentiment, non seulement des Gouvernements, mais avec l'assentiment de tous les peuples. Si, en effet, une patrie quelconque demeurerait, comme hier, à la merci des menaces et des aventures étrangères ; si elle était constamment troublée par les entreprises d'orgueil et les coteries d'intérêts et de domination ; si le monde était, comme hier, bouleversé par le désordre économique et par des crises sociales, aucun effort pour le développement de la personne humaine, aucun progrès des démocraties ne serait possible.

C'est à cette œuvre de paix et de démocratie internationale que nous devons apporter notre contribution ; c'est à la nature de cette contribution qu'ici encore, les peuples libres retrouveront, reconnaîtront en vous la France de toujours.

Je dois, Messieurs, à l'âge et à la confiance populaire d'avoir suivi de près — parfois de trop près — les événements qui se sont déroulés depuis 1914.

J'ai vu les effets d'une paix mauvaise et je me fais un devoir de vous apporter, au nom du Parti Socialiste, les conclusions qui se dégagent de l'observation des faits et d'une longue et dure expérience.

Sur les principes, d'ailleurs, il ne saurait y avoir de désaccord ; on est toujours d'accord sur les principes. La Charte de l'Atlantique, les déclarations des Nations Unies, les résolutions de la conférence de Moscou les définissent avec clarté, avec netteté, selon les vœux de la conscience universelle.

Cependant, peut-être serait-il nécessaire qu'à la fin de ce débat, dans son ordre du jour, et en accord avec le Gouvernement, notre Assemblée apportât à ces déclarations l'adhésion solennelle de la République et du peuple français.

Mais, Messieurs, la paix ne se proclame pas, on l'organise. Dans le monde d'aujourd'hui où les coalitions d'intérêt et les égoïsmes collectifs se heurtent si souvent et risquent à chaque instant de réveiller les haines traditionnelles et les rancunes d'orgueil, la paix doit être administrée, dirigée de façon permanente au nom des peuples et pour les peuples et tout à la fois sur le plan politique et sur le plan économique.

La communauté internationale, Messieurs, est une réalité, une réalité naturelle encore, mais une réalité vivante. Les progrès de la science, le rayonnement des idées, les lois de l'évolution ont créé l'unité mondiale.

Selon le mot d'Anatole France : « Sur cette terre, le sort d'un être humain est lié au sort de tous les hommes ». Plus pratique, M. Wallace disait, il y a quelques jours : « Ne parlons plus d'isolationisme ; l'avion et la T.S.F. ont réglé la question ».

Or, comme toute communauté, la communauté mondiale doit être soumise à des règles de droit. C'est ainsi que les penseurs et les hommes politiques concurent au début de ce siècle, et essayèrent de réaliser un système juridique et politique de la paix : arbitrage obligatoire, sécurité collective, pacte Briand-Kellog mettant la guerre hors la loi, pacte de la Société des Nations.

En effet, Messieurs, si l'orgueil d'autocrates infatués, si les haines historiques, les convoitises de domination, les désaccords politiques sont encore et toujours les causes directes et apparentes des conflits, ce sont les âpretés d'appétits, les désaccords économiques, les batailles de trusts qui, bien qu'indirects et voilés, en sont toujours, et de plus en plus, les causes profondes.

Aussi, dans l'état présent du monde, tout ordre politique, si parfait soit-il, sera-t-il toujours suspendu dans l'abstrait, dans le vide, s'il n'a pas pour support l'ordre économique international. (Très bien ! Applaudissements.)

C'est d'ailleurs, Messieurs, dans les rapports économiques que s'est affirmée, la première, la collaboration mondiale. Mais ces rapports sont toujours à l'état de nature et c'est ce qui en fait le danger.

L'évolution économique qui tend de plus en plus à la concentration et à la coordination, la guerre de 1914 qui a accentué cette évolution, et plus encore celle-ci, ont porté un coup mortel au vieux libéralisme classique. Par l'élimination des faibles en face des moyens de production de plus en plus puissants, la « libre concurrence — selon le mot de Proudhon — a tué la concurrence et a créé le monopole ».

Grâce aux moyens modernes de communication, les monopoles de fait se sont étendus à travers les frontières, par les cartels à l'échelle même du marché mondial.

C'est partiellement du moins, une collaboration internationale qui s'est ainsi créée, mais c'est la collaboration, c'est la paix illusoire, aveugle, chaotique, éphémère des profits, prélude souvent des conflits armés contre les peuples. (Très bien ! Applaudissements.)

En effet, Messieurs, par ces formidables moyens de production mis en œuvre par de vastes organismes qui n'ont d'autre loi que celle des bilans, le

vieil équilibre s'est rompu. Il n'y a plus eu le régulateur que constituait, dans la période initiale du capitalisme le jeu normal de l'offre et de la demande.

L'abondance des richesses et l'avidité des grands trusts, ont créé une crise dite de surproduction. En vérité, cette crise est née d'une insuffisante faculté d'achat dans le monde, d'un déséquilibre entre la production et la consommation, en un mot, du conflit de la démocratie sociale et le féodalisme industriel. (Applaudissements.).

Cette rupture d'équilibre et les crises nées de cette rupture prouvent précisément l'existence et la nécessité de la solidarité mondiale. Elles prouvent en même temps, la nécessité d'une direction supérieure exercée au nom de l'intérêt collectif pour rétablir l'harmonie entre toutes les forces de la création humaine.

L'histoire et la science nous enseignent déjà que le progrès social est lié à la coordination plus ou moins lente, mais incessante, de toutes les énergies, de toutes les forces matérielles et humaines.

Il faut donc coordonner, équilibrer tous les éléments de la production : matières premières, capitaux, main-d'œuvre, si l'on ne veut pas que, demain, après une flambée de prospérité, provoquée par des besoins énormes de reconstruction et d'équipement, la crise de surproduction ne vienne à nouveau, d'ici quelques années, battre à nouveau les frontières, réveiller par la misère les haines endormies.

Si l'on ne veut pas que la lutte pour la vie broie le peuple et que les batailles économiques ne soient à nouveau les nouvelles escarmouches d'un conflit sanglant, c'est cette coordination qu'il faut faire et, dès aujourd'hui, préparer avant que les égoïsmes ne se réveillent et n'entrent en lutte.

Messieurs, c'est ce que le Président Roosevelt a fait depuis 1933 dans son pays pour maîtriser, selon son expression, « les forces aveugles ». Ce qu'il a fait chez lui, il faut le faire, avec plus de hardiesse encore, dans le domaine international.

Il faut englober les peuples, tous les peuples dans un réseau de solidarité de coopération économique, de relations et d'échanges si étroit, si puissant que, rejetée hors de ce circuit, toute nation en révolte contre la communauté soit désormais, et d'elle-même, rejetée dans l'impuissance et la paralysie.

Il faut établir une telle coopération, un tel équilibre des besoins et des produits que tous les peuples, en même temps qu'ils contribueront à la prospérité commune, assureront en même temps leur propre prospérité.

Comme l'a dit M. Mackenzie King, il y a quelques mois, « la prospérité, comme la sécurité, est indivisible ». Ce à quoi le message récent de M. le Président Charles de Gaulle donnait cette conclusion : « Parce que notre civilisation est une, la paix doit être une et indivisible ». (Applaudissements.)

Ainsi, Messieurs, l'ordre économique et l'ordre politique sont, d'après la donnée des faits et dans le stade actuel de l'évolution générale, les conditions solidaires de toute paix durable ; et cet ordre doit porter la marque des démocraties.

La liberté, c'est-à-dire le respect réciproque de l'autonomie et de l'indépendance des nations et de la personne humaine ; l'égalité, c'est-à-dire la participation de tous les peuples aux richesses naturelles, aux sacrifices communs et à la prospérité commune ; la fraternité, c'est-à-dire l'entraide solidaire de tous les peuples pour la défense des droits de l'homme et pour la défense des droits des peuples. Tels sont les principes qui, dans la guerre de 1914, comme dans celle-ci, ont fait la force des Nations Unies et par la mise en commun de la coordination de toutes leurs ressources humaines et matérielles.

C'est à la clarté de ces principes que les peuples libres reconnaîtront, une fois de plus, le vrai visage de la France.

C'est pour avoir méconnu ces principes et ces faits que la politique de paix de 1918 à 1939 a condamné le monde au désordre et aux convulsions et,

fares qui, dans certains pays, aidèrent l'Allemagne, tantôt dans d'autres pays, la combattèrent : les peuples firent les frais de ces batailles et de ces conflits d'intérêts.

Sans doute, des efforts furent faits pour organiser l'Europe : on créa la Société des Nations. On pourrait dire d'elle ce que, à tort d'ailleurs, Jacques Bainville a dit de la III^e République : « Conçue sans joie, elle ne fut pas un enfant de l'amour ».

On la créa, en effet, sans y croire, comme on avait posé tous les problèmes sans les résoudre. Elle n'eut ni gouvernement, ni administration, ni justice, ni force armée, ni organisation économique. Elle fut un club de diplomates ; elle ne fut pas le gouvernement suprême des nations. Elle ne fut pas la ligue des peuples. Les hommes d'Etat y vinrent avec leurs préoccupations gouvernementales propres ; aucune autorité n'avait été prévue pour coordonner et concilier ni leurs desseins ni les intérêts nationaux.

Oh ! Messieurs, ses services administratifs, je leur rends cet hommage (et leurs travaux nous seront utiles), accumulèrent des rapports remarquables. Le Bureau International du Travail, sous l'impulsion de mon ami Albert Thomas s'efforça à tracer les voies d'une grande coopération humaine. Trop d'intérêts s'opposèrent aux utiles réalisations. Et quand on voulut agir, ce fut trop tard. Trop tard, le plan Young et trop timide la Banque des Règlements internationaux. Trop tard, la conférence du désarmement. Trop tard, l'effort du Président Roosevelt, en 1933, et l'accord tripartite de septembre 1936. Sur la voie décisive, tout glissait de plus en plus. On connaît les étapes de ce glissement vers l'abîme : 1935, rupture de la sécurité collective ; 1936, guerre d'Espagne ; 1938, annexion de l'Autriche, puis Munich. Et déjà depuis 1934, la cinquième colonne était à la besogne. (Applaudissements.)

Messieurs, tenons compte de ces leçons de l'expérience — elles coûtent cher.

Nous avons vu les sentiers tortueux qui conduisent à la guerre et au désordre. Nous avons, par là même, aperçu la route qui conduit à la paix.

Rien ne sera possible, rien ne sera durable si, dès aujourd'hui, on n'établit pas, si l'on ne maintient pas pour longtemps, étroitement, la solidarité confiante, solide, des grandes puissances démocratiques ; si, dès aujourd'hui, on n'organise pas leur collaboration confiante et sur le plan politique et sur le plan économique ; si, dès aujourd'hui on n'organise pas la direction, l'administration de la communauté mondiale ; si, dès aujourd'hui, on ne prépare pas, on n'aménage pas la maison pour le jour où rentreront les hommes et où les peuples se remettront au travail.

Cette organisation intéresse tous les peuples libres. On n'impose pas la collaboration aux démocraties libres et pacifiques ; c'est avec elles qu'on la fait et qu'on l'organise. Apposons donc, Messieurs, notre pierre à l'édifice de la France, on ne la refusera pas.

Je n'ai pas la sotte prétention de proposer un plan de construction, je veux simplement jeter quelques idées générales, puisque, aussi bien, notre éminent rapporteur, M. Hauriou, nous y a invités.

Sur la collaboration de toutes les nations — toutes martyres — pour le châtiement des coupables, tout le monde est d'accord. Les crimes hitlériens sont si effroyables, les auteurs sont à ce point connus que, cette fois, la justice sera rapide, réelle, exemplaire. Chaque nation dresse aujourd'hui son acte d'accusation ; je suis convaincu, Monsieur le Président du Conseil, que votre Gouvernement tient à jour, en ce qui concerne la France, cet acte d'accusation contre tous ceux qui l'ont torturée.

Comme les crimes politiques sont, en même temps, des crises de droit commun, aucune puissance neutre ne pourra se refuser, j'en suis sûr, à appliquer sa jurisprudence de l'extradition. Toutes feront certainement leur devoir et ne voudront pas s'exclure d'elles-mêmes, par une sorte de complicité, des bienfaits de la collaboration mondiale. Ainsi l'expiation du crime sera le commencement de la vraie paix.

Quant à la constitution politique de l'Allemagne, je ne soulèverai pas de controverses publiques inutiles aujourd'hui sinon dangereuses. Nous pourrions peut-être l'étudier en Commission plénière et l'examiner avec les représentants des nations alliées. Dès maintenant, je peux affirmer que nous approuvons le Gouvernement de s'être publiquement et clairement associé à la proclamation de désannexion et d'indépendance de l'Autriche.

Il est d'ailleurs impossible que d'autres Etats, soumis à la domination prussienne, demandent soit l'indépendance, soit l'établissement d'une union fédérative. Je me rappelle, Messieurs, la démarche que, fit, en 1919, auprès d'un gouvernement de l'Entente, le président socialiste de la Bavière, Kurt Eisner, en vue d'obtenir l'indépendance de sa république, et la conclusion d'une alliance avec l'Entente. Il déclara d'ailleurs, que son échec aboutirait à son assassinat. Il échoua. Il fut assassiné et la Bavière fut le berceau de l'hitlérisme. Il ne s'agit pas d'annexer des territoires, ni de les morceler, ni de porter atteinte à l'existence d'un nation. Il faut respecter la volonté des peuples, mais il faut aussi concilier cette volonté librement exprimée, avec la volonté de tranquillité européenne. C'est pourquoi, je crois, Messieurs, qu'aujourd'hui plus que jamais dans l'Europe entière, l'idée fédérative, la création d'unions libres d'Etats autonomes et fédérés, peuvent être une condition de progrès et de paix ; elles pourront même faciliter la solution du difficile problème des nationalités, mais à la condition toutefois, de n'être ni des annexions déguisées, ni des subordinations camouflées, ni des moyens d'atteindre la souveraineté des peuples ; à la condition aussi que ces Unions d'Etats ne soient pas dressées contre d'autres puissances, mais demeurent de libres associations d'Etats, unies par des liens spirituels, économiques et politiques.

Et, puisque un discours, Messieurs, ne peut avoir d'autorité que lorsqu'il peut promouvoir l'action, je demande au Gouvernement s'il ne croit pas utile et possible de préparer, dès aujourd'hui, officiellement, certaines de ces unions autour de la France. Il en est qui seraient heureuses et qui s'imposent et je connais des hommes d'Etat qui y sont prêts. Ces unions ne seraient surtout pleinement bienfaisantes, que si elles constituaient, en quelque sorte, le premier état de l'indispensable **fédération européenne** des peuples, laquelle, à son tour, devrait, sous peine d'impuissance, s'élargir en une confédération intercontinentale.

Ainsi, Messieurs, pourra s'édifier la construction politique de l'Europe et du monde sur des bases logiques, larges, homogènes : grandes puissances et unions d'Etats à la base ; fédérations continentales constituées par ces grandes puissances et ces unions ; puis, au sommet, confédérations intercontinentales : Europe, Amérique, Asie. Cette construction rendrait ainsi possible et effective la création d'un gouvernement suprême, d'un conseil suprême exécutif permanent dont nous avons vu, Messieurs, combien il a manqué à la Société des Nations.

Ce conseil exécutif, nous l'avons vu par l'expérience, doit être permanent et organisé comme un gouvernement : le gouvernement d'un super-Etat, le gouvernement d'une confédération pourrait évidemment n'être que restreint comme tout gouvernement, mais précisément, ce qui en faciliterait l'établissement c'est qu'il ne comprendrait que des représentants des grandes puissances et des Unions d'Etats. Tous les Etats pourraient participer aux délibérations de l'Assemblée des Nations et faire entendre leur voix ; le Conseil suprême les représenterait tous soit directement, soit par délégation d'unions.

La discussion serait générale. La décision serait rapide. Le gouvernement serait effectif.

En un mot, il faut organiser la communauté internationale, sur le type même des communautés nationales.

Ce conseil exécutif devrait avoir à sa disposition la loi, c'est-à-dire la Charte des nations ; il devrait avoir sa justice, son administration, son armée internationale ; et il est certain que le rôle de l'aviation moderne internationalisée

faciliterait la solution de ce problème de police internationale en troublant, en bouleversant toute menace de mobilisation, en pulvérisant les grands centres de nations en révolte contre le droit. Son existence seule suffirait à écarter tout conflit.

Mais, Messieurs, une telle organisation politique ne peut se concevoir et ne portera de fruits que si elle englobe, je le répète, toutes les grandes puissances, c'est-à-dire, si elle comprend toutes les Républiques et notamment les Etats-Unis, et je suis heureux de constater qu'aujourd'hui, tous les partis politiques des Etats-Unis s'associent à la pensée du président Roosevelt et unissent l'idéalisme de leurs peuples au réalisme le plus pratique. C'est pour nous tous, Messieurs, pour tous les peuples des démocraties, un puissant réconfort et un motif d'espérance. Mais, je le répète, cette organisation politique ne pourra vivre que si elle est assortie d'une organisation économique.

M. Churchill a dit, avec raison, à Québec, qu'il serait insensé de briser, après la guerre, le comité militaire interallié qui aura organisé et rendu possible la victoire des Alliés.

Il est certain, Messieurs, que cet organisme militaire d'exécution politique doit être, non supprimé mais élargi par l'entrée des représentants militaires de la Russie et de la France. (Applaudissements.)

Mais un comité économique international est aussi utile qu'un comité militaire interallié; ce sera une institution indispensable si l'on ne veut pas laisser l'économie mondiale à l'état de nature, si l'on ne veut pas la livrer aux forces aveugles des égoïsmes collectifs et particuliers, si l'on veut rassembler, diriger, coordonner en vue de la prospérité commune, toutes les initiatives, toutes les énergies, toutes les richesses naturelles du monde.

Je prends un exemple immédiat, Messieurs : va-t-on laisser au lendemain de la guerre se reconstruire l'Europe sous la direction des grands groupes d'intérêts privés ?

Au lendemain de l'autre guerre, chaque nation se livra à l'arbitraire de ces industriels, de ces producteurs ; chacun eut la liberté de faire de tout, même ce qu'il ne pouvait pas faire et, en tout cas, ce que ne pouvait supporter la concurrence mieux outillée des autres pays qu'à l'abri des droits de douane et de contingentement. Et nous avons assisté à ce désordre économique d'échanges paralysés et de véritables autarcies qui, pour n'être pas systématisées, n'étaient pas moins dangereuses. Ce fut la restriction de la consommation générale, la paralysie des productions, l'embouteillage des voies économiques, la crise et la misère dans l'accumulation des richesses inutilisées.

Au contraire, Messieurs, selon le climat, la nature du sol, l'attitude et le goût des ouvriers, le génie particulier de la race, chaque pays pouvait se livrer pleinement à des entreprises, à des cultures particulières, spécialisées, complémentaires les unes des autres. Ainsi les balances commerciales s'équilibreraient, la production et la consommation s'accroîtraient parallèlement. Tant en qualité qu'en quantité la création humaine, dans toutes ses variétés enrichirait le monde.

Cela, Messieurs, ne peut pas, évidemment, se faire par voie de contrainte, mais par voie de collaboration et de consultation. Je me permets de suggérer au gouvernement cette initiative d'une consultation des ministres de l'Economie nationale des autres nations. Vous avez des statistiques. Dressez dès aujourd'hui votre plan économique national pour demain, essayez avec les autres peuples de combiner, de coordonner votre plan avec les plans des autres nations, d'organiser cette libre coopération entre les diverses économies nationales, en vue de faciliter et d'accroître les échanges mondiaux, et la création des richesses, et la civilisation humaine.

Je crois, Messieurs, qu'en prenant dès aujourd'hui cette initiative d'ordre économique international, non seulement vous préparerez pour notre pays un avenir meilleur, mais aussi vous montrerez au monde que la France lie

son sort à la prospérité de tous les pays et ainsi, vous prendrez place dans le monde (Applaudissements.)

Mais, Messieurs, ce qu'il faut surtout prévoir, c'est la coordination permanente des éléments de la production — matières premières, capitaux, main-d'œuvre. Demain, il y aura d'abord et pour un certain nombre d'années, étant donnés les besoins énormes de la reconstruction et de l'équipement de l'Europe, une demande extraordinaire des produits de base et des matières premières.

Va-t-on livrer les nations aux lois de la jungle économique ?

Alors, sous la pression de demandes innombrables, les prix peuvent s'élever à des niveaux excessifs ; par cette cherté d'investissements, les entreprises seront accablées et ne pourront pas supporter la concurrence des pays plus favorisés, elles se protégeront à nouveau par les douanes et dumpings. Et puis, une fois l'équipement terminé, l'offre excédera la demande raréfiée et ce sera de nouveau l'ère des crises économiques dites de surproductions.

Enfin, Messieurs, comment se feront les paiements ? La plupart des monnaies sont dépréciées, inexistantes ; la plupart des nations n'ont ni crédits, ni capitaux. Le pire serait de voir de grands groupements financiers intervenir dans la vie des Etats et de prendre hypothèque sur leur économie nationale et, par là même, sur leur indépendance politique. (Très bien ! Applaudissements.)

Alors que nous avons combattu l'oppression et la domination politique, le pire serait de laisser s'abattre sur l'indépendance des peuples la main pesante de dominations économiques quelconques (Applaudissements.)

Aussi, Messieurs, peut-être devons-nous suggérer que, sous la direction du conseil suprême de la future organisation mondiale, où toutes les grandes puissances et les unions d'Etats seraient représentées, l'on instituât des **offices internationaux** qui, substitués aux grands monopoles de fait, assureraient avec équité, en proportion des besoins de chaque nation, la répartition des matières premières et des produits de base entre toutes les nations du monde, en même temps que des ouvertures de crédit.

J'ai lu dans la Charte de l'Atlantique que toutes les matières premières devront être équitablement réparties ; que toutes les nations vaincues ou victorieuses, grandes ou petites, auraient libre accès à ces matières premières. Je m'en excuse, Messieurs, mais j'avais vu également cela en 1917 dans la réponse de M. le président Wilson au Souverain Pontife et je l'avais lue dans les mêmes termes !

Or, jamais, il n'en fut ainsi. Jamais il n'y a eu d'organisation pour la distribution logique des matières premières, malgré les demandes répétées de la Société des Nations.

Eh bien ! Messieurs, c'est le moment, aujourd'hui, d'appliquer ces principes car — je l'ai dit tout à l'heure — il ne suffit pas de proclamer les principes, il faut les réaliser dans la vie, il faut les faire pénétrer dans les faits, et tout de suite, avant même que le besoin ne s'en fasse sentir, car alors, il serait trop tard.

Il ne s'agit pas d'intervenir dans la gestion intérieure des Etats possesseurs de richesses naturelles. Il ne s'agit pas d'intervenir ni dans la production, ni dans la distribution intérieure des matières premières. Non, mais d'organiser la distribution internationale et la fixation des prix extérieurs, en accord avec les Etats producteurs.

Ce sera l'intérêt de ces derniers car, par cet écoulement normal, par une distribution rationnelle et par la stabilisation des prix, on aidera les Etats producteurs et les Etats consommateurs et par un accroissement parallèle et régulier de la consommation et de la production, on évitera des crises funestes pour tous.

Ce sera également l'intérêt de la sécurité mondiale ; car, grâce à cette répartition contrôlée et dirigée, on pourra suivre l'emploi de ces ressources naturelles, utiles à la paix mais indispensables à la guerre.

On pourra ainsi s'assurer, dans une large mesure, que les matières premières ne seront plus utilisées ou stockées pour la fabrication et l'accumulation d'armements occultes ; et, dans le cas où des sanctions devraient être appliquées contre un Etat coupable d'infraction à la loi internationale, ou animé de volontés agressives, cet office international pourrait, automatiquement, supprimer la fourniture des matières premières, sans les lenteurs, sans les discussions, sans les fissures, sans l'indiscipline que l'Europe connut en 1935, dans les sanctions contre l'Italie fasciste.

Messieurs, il sera également indispensable de créer et d'organiser au plus tôt un institut international de crédit et d'émission, et c'est le second organisme à créer. Au lendemain même de la guerre, ainsi que je l'ai dit, il faudra ouvrir des crédits pour permettre aux nations, aujourd'hui occupées ou détruites, les dépenses de reconstruction et d'équipement économique. J'ai évoqué la situation financière de tous les Etats de l'Europe et même du monde. Tout de suite, il faudra établir des parités monétaires, assainir des situations financières difficiles, même désespérées. C'est à ce moment, c'est-à-dire dès la fin des hostilités, qu'il faudra organiser une solidarité pratique, effective, si l'on veut éviter des désordres sociaux ou des despotismes économiques.

Pour l'avenir, il faudra orienter l'investissement des capitaux et ne pas les laisser se livrer au désœuvrement de spéculations improductives. On y avait pensé après l'autre guerre. Un plan de M. Montagu avait envisagé de créer une société financière des nations. Ce n'est qu'en 1925 qu'on créa la Banque des règlements internationaux. Mais au lieu d'en faire une grande chambre de compensation, on en fit une chambre de liquidation des dettes entre créanciers et débiteurs politiques.

Pourtant, Messieurs, les projets ne firent pas défaut ; on peut utilement les consulter aujourd'hui : Des projets de M. Keynes, Termeulen, Franck Vanderlept, Franqui, Cassel, Delacroix, Owen, Cairno, et de tant d'autres, on peut faire une synthèse pratique. Je sais qu'on étudie encore la question. Je connais les projets de « billet international » de clearings, de compensation, et la France peut et doit apporter sa contribution, prendre des initiatives, dans le présent même. Pour l'avenir, elle a des possessions immenses d'outre-mer, des richesses naturelles encore inexploitées ou insuffisamment exploitées, et elle veut développer les moyens d'existence des indigènes qu'elle entend élever progressivement à la dignité d'hommes libres et admettre au plus tôt aux bienfaits de la civilisation, dans l'intérêt même de la consommation mondiale, de la production mondiale. Car, s'il y a des hommes qui sur la planète n'ont pas de moyens suffisants de consommation, comment voulez-vous utiliser les richesses immenses que donnent la science et la nature, si généreuses pour l'humanité ? (Applaudissements.)

Messieurs, c'est par cette coordination des matières premières, des capitaux, et, j'y arrive, de la main-d'œuvre, que l'on peut parvenir à la prospérité mondiale et éviter les crises et les reculs de civilisation.

Il faudrait — et c'est la troisième institution nécessaire — prévoir un Office international de la main-d'œuvre en réorganisant le Bureau international du travail, en lui donnant un pouvoir plus réel et plus effectif.

Le taux des salaires, Messieurs, l'application des lois sociales exigent une certaine uniformité à travers le globe. Il est impossible d'admettre que des pays socialement attardés puissent déloyalement concurrencer par la misère et l'asservissement les masses ouvrières des pays socialement évolués.

En aucun pays du monde, le travail ne doit plus être une marchandise que l'on achète au marché selon la loi de l'offre et de la demande. Le salaire doit être un revenu, un moyen de consommation pour une existence digne. C'est en élevant ces revenus du travail que l'on élargira la consommation humaine. C'est en appelant à la dignité de la vie par le travail tous les êtres humains que l'on absorbera les richesses infinies que possède l'humanité et que l'on développera la personne humaine.

Ainsi, Messieurs, c'est par une organisation, quelle qu'en soit la forme, de la communauté mondiale qu'on fera la paix, cette concorde entre les peuples, de même que c'est par une juste organisation de la communauté nationale qu'on organise et fortifie, selon le mot de Victor Hugo « la concorde entre les citoyens ».

Messieurs, le seul exposé de ce problème prouve bien que c'est avant la fin de la guerre qu'il faut préparer les solutions.

C'est aujourd'hui qu'il faut construire. Ainsi que l'a dit, ces jours-ci, M. Cordell Hull, « il faut que le mécanisme nécessaire pour traduire les principes dans le domaine des faits soit rapidement mis sur pieds. Le problème d'après guerre, a-t-il ajouté, est, au même titre que la collaboration militaire, un problème de première urgence. Il n'est pas possible d'attendre la fin de la guerre pour jeter les fondements du futur ordre mondial. »

C'est, en effet, Messieurs, dans la communauté des douleurs et des sacrifices, c'est dans l'ardeur des enthousiasmes collectifs, c'est dans l'exaltation de la foi que se font toujours les grandes choses, et la splendeur des cathédrales et les immortels édifices du droit. Plus tard, c'est le réveil des égoïsmes, le souffle putride des passions mauvaises qui éteignent toujours cette divine étincelle, dont parlait Jaurès, et « qui fait flamber les âmes ».

A cet édifice de sécurité collective et d'effective solidarité, toutes les nations doivent travailler d'un cœur égal et, dans les premiers rangs, la France, non seulement parce qu'elle est la France et parce qu'elle est humaine mais parce qu'elle est toujours la plus exposée, parce que, la première, elle est sur la route des invasions et des combats, et que, pour défendre le droit, pour demeurer fidèle aux traités et à l'honneur, elle oppose toujours à l'agression sa poitrine — parfois nue et sans armes — parfois seule. (Applaudissements prolongés.)

Messieurs, les grandes Nations unies le savent ; elles ont trop le sens de la justice pour ignorer que le malheur ne ternit pas un passé glorieux et que, loin d'affaiblir le droit, le malheur supporté avec dignité et avec courage l'ennoblit. Aussi sous ses voiles de deuils, fidèle et pure, la France, grande blessée des avant-postes, leur apparaît-elle plus grande et plus belle que jamais.

Les peuples démocratiques unis sont trop réalistes pour ignorer que, par sa situation géographique, par ses richesses et l'étendue de ses domaines, par l'héroïsme de ses enfants, la France est indispensable à la paix, à la prospérité du monde, de même que la paix est indispensable à la prospérité et à la grandeur de la France.

Ces peuples sont trop idéalistes pour oublier que le principe de l'égalité souveraine des Etats doit être la clé de voûte de tout édifice international, pour ne pas apercevoir que la paix ne sera durable que si elle a le consentement acquis, la collaboration active et confiante des masses populaires de toutes les nations et pour écarter du privilège de démocratie la grande nation qui en fut et en demeure toujours l'immortel et lumineux foyer !

Messieurs, restons dignes, comme la France elle-même, de l'amitié des Alliés ; répondons à leur confiance par notre fidélité à un passé plein de gloire.

Ce n'est pas de votre faute, Monsieur le Président du Conseil, si nous avons perdu l'initiative militaire et s'il nous faut attendre que nos armées soient prêtes pour que nous puissions reprendre notre place dans la direction commune des combats ; mais grâce à vous, Dieu merci ! la France peut conserver l'initiative des grandes choses humaines, des grandes œuvres d'avenir.

Ainsi que le disait ces jours-ci, dans un message à l'Amérique, notre Recteur de l'Académie d'Alger, M. Laugier : « Pour cette longue et rude tâche que sera la construction de la paix, l'intelligence américaine et l'intelligence française, les penseurs et les savants, les professeurs et les étudiants doivent être réunis à la pointe du combat créateur. »

A l'heure où les Alliés sont en présence de deux faits nouveaux et décisifs — l'effondrement des usurpateurs de Vichy, la reconstruction des mots pratiques sur cette terre libre de la France qui combat toujours — rassemblez, Monsieur le Président, des savants, des penseurs, des hommes qualifiés pour étudier les problèmes de la paix et pour les offrir au monde.

Concertez-vous avec les nations occupées, résistantes et meurtries, pour préparer les premières unions d'Etats nécessaires à la Fédération européenne et mondiale.

Elaborez un plan économique de reconstruction nationale et réunissez les ministres de l'Economie nationale des autres nations pour coordonner, dans un plan d'ensemble, les plans qu'ils auront établis ou qu'ils ébauchent.

Envoyez des missionnaires civils auprès des autres nations pour qu'ils dissipent les malentendus, fortifient nos relations, leur apportent les paroles de démocratie et de confiance, examinent ensemble les problèmes de la paix, fortifiant ainsi nos amitiés séculaires.

En un mot, offrez au monde les présents que la France tient d'un glorieux et riche héritage de splendeur et de grandeur. Le reste, comme disent les Ecritures, « vous sera donné par surcroît ».

Il suffit à la France de se lever au-dessus d'elle-même pour que, devant elle, s'ouvre l'avenir et qu'autour d'elle se pressent les peuples libres.

Mon intervention n'avait pas d'autre objet, Messieurs, que de préparer ces conclusions pratiques et je m'excuse d'avoir abusé de votre patience.

Je n'ai d'autre ambition, Monsieur le Président, que de vous aider dans la grandiose et rude tâche que votre patriotisme clairvoyant a assumée, à une heure sombre, dans l'intérêt de notre patrie reconnaissante et que de vous apporter à tous, mes chers collègues, ce que je peux avoir d'expérience et ce que j'ai toujours de foi.

Comme vous tous, je n'ai qu'une pensée. Avec vous tous, je pense à ceux qui sont morts pour n'être pas esclaves, à nos compagnons, à nos amis que nous avons laissés là-bas ; à tous ceux qui résistent et souffrent pour ne subir aucune domination politique, économique, sociale. Avec les plus âgés, je pense à l'innocent sourire d'espérance de nos petits-enfants que nous voulons heureux ; je pense, en un mot, à la France d'hier et de demain, à celle dont j'ai entendu Clemenceau, le 11 novembre 1918, dire avec émotion et avec ferveur : « Hier, le soldat de Dieu ! Aujourd'hui, le soldat de l'Humanité, elle sera toujours le soldat de l'Ideal ! ». (Applaudissements prolongés.)

Discours de M. Marc RUCART président de la Commission des Affaires étrangères

Messieurs, à l'ouverture de cette séance, M. Hauriou a fait une sorte de tour d'horizon des questions qui doivent nous occuper dans ce débat. Il l'a fait avec une autorité supérieure encore à celle de son titre de rapporteur de la Commission des Affaires étrangères. Il a plus particulièrement parlé de la question de la reconnaissance du Comité Français de la Libération Nationale. Nous reprendrons ce sujet sous un autre aspect.

Vous connaissez la question. Je ne m'étends pas davantage sur les textes.

L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques a procédé à la reconnaissance d'une façon claire, d'une façon nette.

Le Comité Français de la Libération Nationale a provisoirement les charges d'un gouvernement de la République française.

La Grande-Bretagne a procédé à la reconnaissance avec une formule restrictive. Les Etats-Unis d'Amérique avec une formule plus restrictive encore.

Il résulte de ces dernières réticences que le Comité Français de la Libération Nationale n'est pas, au moins à la lettre, le gouvernement de la France.

Quel est l'argument ?

C'est que le Comité Français n'est pas un organisme constitutionnel. Il ne tient pas ses droits d'une consultation populaire. La France, nous est-il dit, n'aura de gouvernement légal qu'après des élections libres, en territoire libéré.

Si quarante mois passés, comme beaucoup d'entre vous, en France envahie, passés dans la capitale, dans nos grandes villes, dans nos villages, dans des faubourgs ouvriers et dans des fermes de la montagne, nous confèrent le droit d'apporter quelque témoignage sur le sentiment réel des Français, je tiens à vous dire que les Français ne comprennent pas ces réticences, ne comprennent pas cette position juridique ; que les Français ont été péniblement émus lorsqu'ils ont entendu les formules de reconnaissance, les deux dernières dont je parle, à cette radio interdite que nous écoutions avec tant de joie, où nous cherchions tant de force et d'espérance et qui commence par l'appel qui vibre encore en nous : « Ici, Londres ! »

Il va m'être répondu qu'il n'est pas question de sentiment. C'est une question de droit.

Eh bien ! abordons le droit. Je ne conteste pas que l'argument qui a été présenté est un argument impressionnant, un argument apparemment décisif. Il est évident que l'autorité du Comité Français de la Libération Nationale n'est pas revêtue des formes constitutionnelles. Il est évident que la constitution de la III^e République française n'est pas et ne peut pas être respectée, ne peut pas être appliquée présentement, ni même les règles générales et fondamentales par lesquelles le pouvoir régulier est désigné et exerce son contrôle normalement.

Si l'on adopte ce critère, alors on est d'accord : le Comité Français de la Libération Nationale ne peut pas être reconnu, en droit, comme un gouvernement.

Mais est-ce bien à ce point de vue que nous sommes obligés de nous placer ? Est-ce bien à ce point de vue que se sont placés nos grands Alliés à l'égard d'autres organismes qui ont bénéficié de la reconnaissance ?

De toutes les nations envahies de l'Europe, la France — et c'est notre étonnement douloureux — est la seule qui n'ait pas eu en Angleterre et en Amérique une reconnaissance de gouvernement régulier.

Pourtant, aucun des autres gouvernements réfugiés n'exerce son autorité dans un cadre constitutionnel. Aucun de ces gouvernements réfugiés à Londres, et qui sont reconnus comme tels, n'a près de lui un Parlement issu de la volonté populaire. Aucun.

Entendons-nous bien : je ne blâme ni ne regrette les reconnaissances accordées si légitimement aux nations qui, comme nous, ont souffert et sont envahies par l'ennemi. Ce fut une joie pour nous, Français, de savoir qu'étaient reconnus les gouvernements de Norvège, des Pays-Bas, de Belgique, du Luxembourg, de Yougoslavie, de Grèce, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie. Je suis heureux que ces gouvernements en exil aient été reconnus sans aucune difficulté.

Ce que je regrette, c'est qu'une règle plus sévère nous ait été, à nous seuls, la France, appliquée. (Très bien !).

Je n'ignore pas que la constitution de certains Etats, et même les règles constitutionnelles qui ont été prises *in extremis*, ont conféré à certains exécutifs l'autorité législative sans contrôle parlementaire. Il y a, notamment, le cas de la Grèce et le cas de la Pologne, où l'exécutif a les pleins pouvoirs.

Mais, Messieurs, enregistrons que, dans ces deux cas, nous ne sommes pas en présence d'Etats qui jouissaient d'une constitution strictement démocratique.

Allons-nous être pénalisés pour ne pas être dans le même cas ? Mais ni la constitution tchécoslovaque, ni la constitution des Pays-Bas n'avaient prévu le cas de l'impossibilité de réunir un Parlement. Et pourtant, jamais les gouvernements de nos grands Alliés, leurs tribunaux, leurs juristes, n'ont

contesté la validité des actes législatifs pris par les gouvernements tchécoslovaques ou des Pays-Bas.

Les revues juridiques anglo-saxonnes se sont même basées, pour expliquer ce fait, sur une doctrine de Direy que voici : « ...Il y a des époques de bouleversement et d'invasion où, pour le salut de la légalité même, il faut enfreindre les règles de la loi. Dans ces cas, le devoir du gouvernement est tracé : le ministre doit enfreindre la loi et mettre sa sauvegarde dans le vote ultérieur d'une loi qui lui accordera décharge de responsabilités. Un tel statut légalise l'illégalité ».

Alors, si aucun des gouvernements réfugiés à Londres n'exerce son autorité dans les conditions requises, si plusieurs même enfreignent — ce que nous comprenons fort bien — la lettre même de leurs lois constitutionnelles, permettez-moi de dire que le cas du Comité Français est moins exceptionnel.

Nous comprendrions mal qu'une règle de légalité rigoureuse ait été exigée seulement à l'égard de la France. Nous le comprendrions encore plus mal aujourd'hui alors que le Président du Comité Français de la Libération Nationale, dès l'ouverture de cette session et du haut de cette tribune, a pu dire que tout serait fait — tout dans la mesure du possible — pour le retour à la légalité républicaine.

Nous le comprenons mal, alors que le Président du Comité de la Libération Nationale, dès fin 1940, a signé une déclaration organique parue dans le numéro 1 du journal officiel de la France Libre, où nous disions que la Constitution de 1875 demeurerait légalement en vigueur.

N'y a-t-il pas, dans cette formule, une garantie supérieure ? Or, il n'y a pas qu'une formule, il y a des actes. Ce Comité est un organisme dont la responsabilité est collective. Ce Comité a abrogé, continue à abroger, tout ce qu'il y a d'antidémocratique dans les lois de Vichy. Ce Comité a procédé à la séparation des pouvoirs. Ce Comité a tenu à affirmer les prérogatives du pouvoir civil sur le pouvoir militaire et, enfin, ce Comité a décidé la constitution de cette Assemblée.

Cette fois, on nous répond : « Le cas de la France est tout de même plus difficile à résoudre. Il y a, entre son cas et celui des autres Etats au gouvernement reconnu, une différence essentielle : c'est que, pour d'autres nations, il y a un Chef d'Etat qui assure la continuité du pouvoir ».

Si l'on se place dans le cadre des principes démocratiques qui n'admettent pas que la souveraineté nationale réside tout entière dans la personne d'un Chef de l'Etat, je dirai que l'argument est de portée restreinte. Mais il y a plus. Cet argument n'est pas recevable contre nous, du fait qu'il n'a pas été invoqué pour d'autres gouvernements qui n'ont pas de Chef d'Etat à Londres et qui sont reconnus comme gouvernements.

Les Chefs d'Etat qui étaient au pouvoir en Norvège, en Hollande, au Luxembourg, en Yougoslavie, en Grèce, au moment de la défaite, sont actuellement à Londres. Ce n'est pas le cas de la Pologne. Ce n'est pas le cas de la Belgique. Ce n'est pas le cas de la Tchécoslovaquie. Il y a des distinctions à faire dans ces trois cas.

Pour la Pologne, le président de la République de 1939, au moment de l'invasion, a donné sa démission. L'histoire rapporte qu'au moment de passer la frontière roumaine, il a nommé son successeur, en application de la Constitution polonaise de 1935. C'était en vertu d'un pouvoir extra-démocratique, mais reconnaissons qu'il y a légalité et je n'utilise pas le cas de la Pologne comme un précédent.

Le cas de la Belgique est différent. Il est un peu plus près du cas de la France. Le roi Léopold est sur territoire belge. Il est en résidence surveillée au palais de Laeken. En France, le chef de l'Etat de 1939 est en résidence surveillée sur territoire français.

Le cas de M. Albert Lebrun, nous le connaissons tous.

J'attends encore que l'on me montre le numéro du « Journal Officiel »

dans lequel on aurait publié la lettre de démission de M. Albert Lebrun, président de la République française, et, d'autre part, je retiens qu'il a été réélu président de la République en mars 1939, pour sept années et qu'ainsi, il est président de la République jusqu'en 1946.

Je veux bien encore accepter qu'il y a, par contre, d'autres différences entre le cas de la Belgique et le cas de la France; mais, en revanche, le précédent tchécoslovaque permet qu'on le retienne. Notre grand ami, notre illustre ami, M. Edouard Bénès, n'était plus président de la République depuis 1938, depuis la signature des accords de Munich. Il avait eu un successeur, le docteur Hacha, dont le gouvernement a été reconnu jusqu'à l'occupation de Prague. C'est probablement pour cette raison que M. Bénès et le Comité national de Tchécoslovaquie n'ont pas été reconnus immédiatement comme gouvernement, mais très tôt il le fut. En juillet 1940, le Foreign Office déclarait que ce gouvernement était régulier, provisoire mais régulier; et en juillet 1941, le gouvernement de Sa Majesté lui donnait la reconnaissance entière, définitive, et désignait des plénipotentiaires auprès de M. Bénès, président de la République tchécoslovaque.

Les Etats-Unis adoptaient la même solution en juillet 1942, en déclarant toutefois que le Gouvernement tchécoslovaque était pour eux un gouvernement provisoire.

Messieurs, je ne serai pas plus gaulliste que le Président du Comité de la Libération Nationale et n'en demanderai pas davantage pour le Comité Français.

Encore une fois, je ne me plains pas du tout des reconnaissances qui ont été accordées à nos héroïques amis. Je m'en réjouis. Nous sommes loin de nous en plaindre en ce qui concerne précisément les trois derniers Etats dont je vous ai parlé dont les chefs ne sont pas à Londres; je m'en applaudis pour la Belgique, avec qui nous sommes liés sur tous les plans: le plan de l'âme, le plan de l'intelligence et celui du sang versé en commun. Je m'en réjouis pour la Pologne, dont il n'y a pas si longtemps, à l'Université de Nancy, j'avais entendu dire que nous étions, la France et elle, mariés ensemble. Je m'en réjouis d'autant plus que l'actuel président de la République polonaise a tenu à annoncer le retour au régime démocratique de sa patrie douloureuse; et ainsi, si la France et la Pologne ont été toujours unies et le seront toujours en tant que nations, à nouveau elles se rejoindront demain comme nations démocratiques.

Et pour la Tchécoslovaquie, pourquoi ne m'en réjouirais-je pas; comment n'allons-nous pas nous en réjouir? Nous applaudissons au geste de la Grande-Bretagne, au geste de l'Amérique. Celui qui vous parle peut y applaudir personnellement: il représente lui, un coin de Lorraine où a été reconnue la nation tchécoslovaque; en pleine guerre, alors qu'elle n'existait pas sur les cartes; elle a été reconnue par le Président Poincaré, par M. Clemenceau, qui ont remis au chef de cet Etat, son premier drapeau qui porte précisément les mêmes couleurs que le nôtre. Alors, ce que je dis, c'est ceci: pourquoi deux poids et deux mesures?

C'est la question que je pose en insistant, d'autant plus que nous sommes fondés à invoquer quelques titres. Je ne parle pas de telle ou telle ligne de nos lois constitutionnelles; mais à aucun moment je le dis, par contre, il n'y a eu une solution de continuité dans la légalité républicaine. Les lois républicaines n'ont jamais été effacées de la surface de la terre. Elles ont toujours été appliquées par la France Combattante, qui comprend, aujourd'hui, des territoires immenses. L'autorité du Comité de la Libération Nationale s'exerce sur des milliers de kilomètres carrés; sur des millions d'hommes; sur tout notre Empire, sauf l'Indochine, sur quatre départements dont un métropolitain, la Corse, dont vous savez le caractère magnifique du ralliement au Comité Français de la Libération Nationale. Nul ne peut contester que ce Comité ne soit un gouvernement de fait qui dispose d'une armée, d'une marine, d'un trésor. Nul ne peut contester que, par-

tout où il y a des Français non soumis à l'occupation allemande ou japonaise, ces Français ont reconnu le Comité Français de la Libération Nationale. Sont-ce là des titres négligeables ?

Le Comité, malgré tout cela, n'a jamais été reconnu en tant que gouvernement dans un acte diplomatique.

Eh bien ! nous prétendons, nous, que nous avons un Gouvernement de fait ; qu'il est pour nous, dans nos cœurs, le Gouvernement de la République Française. Ce n'est pas un Gouvernement, d'ailleurs, qui serait sans autorité, même sur les territoires envahis. Le droit de revendiquer a une signification particulière pour des actes d'obéissance à ce Gouvernement, qui sont accomplis à l'appel du général de Gaulle, au péril de l'emprisonnement, de la déportation, de la torture, de la mort.

Alors, que nous oppose-t-on ? Un seul argument, de qualité bien douteuse. A Alger, on oppose Vichy. Non pas Vichy d'aujourd'hui, le Vichy de 1943 qui ne jouit d'aucune autorité. On nous oppose le souvenir de Vichy de 1940 ; on nous oppose le souvenir d'un Vichy qui aurait été investi d'un pouvoir légal, par une Assemblée nationale. Ce vote, prétend-on, a brisé la continuité de la légalité républicaine ; et si Vichy fut légal et souverain en 1940, comment Alger pourrait-il l'être, sans que les Chambres se soient rétractées, ou sans que de nouvelles assemblées aient été fondées par de nouvelles élections ?

Messieurs, il faut vider ce procès.

Nous disons que le régime de Vichy est dépourvu de tout fondement légal...

Il y a ceux qui disent que le vote de Vichy a été régulier, mais que le Maréchal Pétain a signé des actes constitutionnels contraires à la délégation de pouvoirs qu'il a reçue. Il y a M. le Professeur Cassin, qui dit que l'acte de Vichy est nul en droit. Il l'a magnifiquement démontré. (Très bien, applaudissements). Il y a aussi un argument qui n'a peut-être pas été assez mis en lumière : c'est que cet acte du Gouvernement de Vichy est frappé de nullité parce qu'entaché d'un crime, d'un crime défini par les lois françaises existantes au moment où il fut commis. Ce crime s'appelle : l'intelligence avec l'ennemi. (Applaudissements). Je ne veux pas dire que les votants de Vichy du moins tous furent d'intelligence avec l'ennemi ; il y a eu des dupes ; il y a des hommes de bonne foi ; mais il y a eu le chef de l'opération M. Pierre Laval dont l'univers sait aujourd'hui, sinon depuis toujours, qu'il était d'intelligence avec l'ennemi, et ma conclusion sur ce point sera celle-ci : c'est qu'un acte criminel ne saurait fonder un régime légal. (Applaudissements)

Ainsi, Messieurs, Vichy, juridiquement, comme dans notre conscience n'existe pas. Il n'est rien aujourd'hui, mais aussi n'était rien dès sa criminelle origine.

En face de ce néant, il y a la légalité républicaine qui se reconstitue à Alger ; il y a la réinstitution des principes démocratiques, et le consentement des Français, on vous en a parlé tout à l'heure ; c'est un mot bien faible, juridique sans doute, mais qui veut exprimer le dévouement, l'enthousiasme et le sacrifice.

Contre mon gré, contre mon cœur, je n'ai cité que des arguments de droit. A une thèse juridique, j'ai voulu opposer des raisonnements juridiques. J'ai voulu parler, comme membre de l'Assemblée et Président de la Commission des Affaires étrangères. Je voudrais conclure comme un simple citoyen de la France Combattante, en disant que, dans ces débats, ce qui a été prononcé se résume en ceci : la France qui combat l'ennemi — c'est-à-dire, Messieurs, le peuple français tout entier — recourait, en toute certitude et sans hésitation, le Comité Français de la Libération Nationale comme seul Gouvernement légitime et le général de Gaulle, comme le seul chef possible de ce Gouvernement. (Vifs applaudissements.)

Pour le savoir, il faut avoir été mêlé pendant trois ans à tout un peuple qui, à l'écoute d'une radio interdite, attendait les instructions du véritable

chef du Gouvernement français. Il fallait voir comment ses instructions pouvaient être respectées ; combien elle suscitaient de dévouement ; combien elles entraînaient de périls.

Les organisations de la Résistance en ont parlé avec éloquence. Elles en ont parlé avec émotion. Il n'y avait rien de factice dans leurs interventions.

Des hommes ont vécu, ont souffert — j'ignore un instant que j'appartenais à la Résistance pour considérer ceci : c'est que j'appartiens à un parti politique ; que nous avons connu en France, les luttes politiques intérieures. Il n'y avait pas d'ennemis entre nous ; il y avait tout de même des adversaires quant aux idées, aux opinions, aux programmes. Les adversaires d'hier sont solidaires aujourd'hui.

Ici, au banc du Gouvernement, je vois un autre député de Lorraine, M. Louis Jacquinot, nous étions l'un et l'autre dans notre province de Lorraine, à la tête des partis non seulement différents mais opposés. Je me demande bien, aujourd'hui, qui pourrait nous empêcher d'être totalement d'accord non seulement sur la France, mais sur la politique. Et quand je me suis rendu à la réunion du Conseil national de la Résistance française, en ville occupée par l'ennemi, je me suis trouvé là avec les représentants des autres partis politiques que j'avais combattus, qui avaient combattu mon parti. Je vous assure bien qu'il ne m'est pas venu une seule seconde à l'idée que nous puissions être autre chose que des Français, des Français unis, des Français solidaires, je le redis, non pas seulement sur le plan national, mais sur le plan politique.

Je tiens à préciser qu'il faut remonter bien loin à travers des siècles et des générations pour trouver une France aussi unie, aussi sincèrement, aussi totalement unie. Il n'y a plus d'Armagnac ou de Bourguignons, plus de Bleus et de Chouans ; les chrétiens et les francs-maçons, nous les avons vu ensemble, unis, oui, là-bas au Conseil national de la Résistance, parce que nous étions Français, nous sommes pareillement unis ici, comme Français et comme démocrates. Qu'est-ce que je demande ?... C'est que les démocrates des autres nations nous serrent la main à égalité. Nous les respectons, et je leur demande de nous respecter totalement dans nos droits consacrés par des faits. Je demande à nos grandes démocraties amies, à nos grandes démocraties alliées, lorsqu'elles salueront le Comité Français de la Libération Nationale, de bien vouloir l'appeler par son nom : ce Comité, Messieurs, c'est le Gouvernement de la République Française. (Applaudissements prolongés.)

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1943

M. LE PRESIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite du débat sur la politique étrangère de la France. La parole est à M. Bonte.

M. FLORIMOND BONTE. — Messieurs, nous montons à la tribune de l'Assemblée Consultative Provisoire pour proclamer les droits intangibles de la France que notre peuple héroïque a acquis sur les champs de bataille de l'intérieur et de l'extérieur au prix de ses magnifiques exploits, de ses âpres combats et de ses indicibles souffrances.

Ces droits sacrés à l'indépendance nationale, à la souveraineté populaire, d'où dépend le pouvoir, ont été marqués d'une manière indélébile par le sang généreux de nos meilleurs fils. Ils sont garantis par les prouesses de nos soldats de Bir-Hakeim et du Tchad, par les batailles victorieuses de nos divisions de Tunisie faisant de leurs corps déchiquetés un rempart infranchissable aux tanks lourds de nos ennemis. Ils sont garantis par la bravoure de nos tenaces marins et par le geste sublime des officiers et des matelots de Toulon qui ont préféré sombrer dans le gouffre de la mer plutôt que d'accepter la servitude hitlérienne. (Applaudissements.)

Que l'on fasse le compte et l'on constatera que la France, malgré les ignobles trahisons des canailles de Vichy, malgré la terreur des boches, a toujours été présente dans la bataille des Nations unies et que fut efficace sa rude besogne accomplie pour la cause commune des nations alliées. Elle n'a jamais accepté la défaite de 1940, dont le peuple français n'est pas responsable. (Très bien !)

Défaite atroce qui lui a coûté 130.000 morts, un million et demi de prisonniers, d'immenses dévastations, d'odieuses humiliations. La guerre actuelle sur le front de France lui a coûté 50.000 tués au poteau d'exécution ou massacrés, 100.000 morts dans les prisons ou dans les camps, des centaines de milliers de déportés, 300.000 prisonniers de guerre succombant derrière les barbelés des Oflag et des Stalags, près d'un million d'enfants morts faute de nourriture, des centaines de milliers de Français et de Françaises décédés, fauchés par le fléau de la tuberculose.

La France a donc acheté, par les sacrifices suprêmes de ses milliers d'otages et de ses combattants clandestins, par la résistance de ses déportés dans les bagnes industriels du troisième Reich, par l'endurance de ses prisonniers de guerre affamés, par l'élan, par la vigueur de ses jeunes gens et de ses jeunes filles dignes de Barra et de Viala, par le stoïcisme de nos admirables fermes, par les actions d'éclat de ses soldats avec ou sans uniformes, — la France a acheté, dis-je, le droit à son indépendance totale et à la participation à tous les pourparlers, à toutes les discussions et à toutes les délibérations où ses intérêts fondamentaux peuvent être mis en jeu. (Très bien !)

Il n'y a que les chevaliers de la lâcheté, les sinistres vieillards à la Pétain, les vendus à la Laval, les mercenaires à la Doriot et à la Déat, les corrupteurs à la de Brinon, les gens de la cinquième colonne et les représentants des trusts qui ont mis leurs usines à la disposition de l'ennemi, pour accepter la déchéance et la vassalité de la France et pour s'atteler au char déjà brisé de la tyrannie nazie !

La France veut vivre. Elle s'est forgé, dans toutes les grandes villes, dans toutes ses provinces, au cours de ses luttes contre l'envahisseur, une haute conscience de sa mission de liberté et de civilisation.

Mais ce n'est pas dans l'abstrait des spéculations de l'esprit que nous pourrions trouver les moyens d'accroître sa force et sa renommée et de lui redonner les possibilités de jouer son rôle de premier plan dans le concert des grandes nations unies. C'est, au contraire, en examinant les conditions

concrètes de la situation actuelle et en s'inspirant des leçons et des expériences cruelles de la guerre.

Quelles sont donc les caractéristiques de la situation actuelle ? Cette situation est caractérisée à la fois par les victoires décisives des armées soviétiques qui ont changé le cours des événements et déterminé la marche ultérieure de la guerre mondiale et par la confraternité d'armes des armées alliées, qui, en dépit des espoirs de nos ennemis, se sont fortifiées et affermies. Elle est encore caractérisée par la désagrégation du bloc fasciste et par l'explosion générale de l'indignation des peuples contre les oppresseurs.

C'est cette situation militaire et politique qui a dicté les éloquentes et historiques décisions de la conférence tenue à Moscou. La situation actuelle exigeait des décisions claires, précises; ces décisions ont été prises; deux résultats essentiels ont été obtenus : le premier, c'est la décision de prendre toutes les mesures indispensables et d'exécuter toutes les opérations militaires nécessaires pour hâter l'heure de la victoire totale des Alliés par la reddition sans condition de l'ennemi; le deuxième se trouve dans l'engagement solennel des trois plus grandes puissances du monde de poursuivre, dans la période d'après-guerre, la collaboration militaire, politique et économique d'aujourd'hui afin d'assurer une paix durable et une sécurité internationale fondées sur le principe de l'égalité de tous les Etats épris de liberté.

Victoires soviétiques, supériorité terrestre, aérienne et maritime des Anglo-Américains, crise du bloc ennemi, mouvements d'opposition et de combat des peuples opprimés, ce sont ces facteurs, à la fois d'affaiblissement de l'ennemi et de renforcement des nations alliées qui ont déterminé la conférence de Moscou à se fixer, comme but immédiat à atteindre, la fin rapide de la guerre et à profiter des circonstances avantageuses pour asséner au nazisme le coup de grâce.

Cette décision réduit à néant les plans des stratèges hitlériens qui spéculaient sur d'hypothétiques divisions dans le camp des démocraties et misaient sur la prolongation de la guerre pour tenter d'obtenir une paix de compromis et pour échapper au châtimement et à l'anéantissement.

Il s'agit de réaliser, maintenant, ces mesures d'importance primordiale. Il s'agit de traduire, dans la pratique, ces décisions dont la valeur se déterminera par l'ampleur et le rythme avec lesquels elles seront appliquées.

Mais nous-mêmes, nous n'avons pas le droit de rester de simples spectateurs et de nous contenter d'enregistrer, purement et simplement, les décisions de la conférence de Moscou.

Notre Assemblée Consultative et le Comité Français de la Libération Nationale ont leur rôle à jouer; ils ont à dire leur mot; ils ont aussi à donner leur aide, à offrir leur participation.

La France attend avec impatience l'arrivée des troupes de débarquement alliées.

Trois années et demie d'occupation hitlérienne lui ont porté de graves blessures.

La France souffre; elle souffre cruellement sur la croix gammée où l'ont sauvagement clouée les bandits hitlériens, aidés des ignobles traîtres de Vichy. Elle se débat; elle lutte pour se débarrasser de ses tortionnaires; et si la libération tarde encore, il n'y aura plus bientôt, en France, d'hommes valides, capables de combattre les armes à la main; car la relève, la déportation, la prison, les fusillades privent chaque mois la France d'une division de combattants sans uniformes qui sont prêts à se joindre, demain, dans l'insurrection nationale, inséparable de la libération nationale, aux troupes de débarquement des Alliés et des Français libérateurs.

Le temps presse; la France est à bout. Les Allemands l'ont soumise à un pillage réglé. Ils raflent toutes les matières premières, toutes les récoltes,

l'outillage industriel, le matériel de chemins de fer et tous les objets manufacturés.

La disette se prolonge. Elle ravage et détruit les organismes les mieux constitués. Les enfants ont faim; ils ont froid; ils meurent. Le peuple tout entier a faim. Chaque jour de plus sous le joug cruel, c'est un peu plus de la substance de la France qui s'écoule, c'est un pas vers le néant. Il faut donc agir vite. La France tend ses bras décharnés vers ses alliés de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Elle les implore, elle les supplie, elle demande que l'on fasse le second front !... Notre devoir, c'est d'amplifier sa voix de nos appels, de l'autorité de notre Assemblée Consultative et du Comité Français de la Libération Nationale.

Mais si notre appel, si nos suggestions veulent être pris aux sérieux, il est nécessaire qu'ils soient appuyés par une politique intérieure et extérieure de guerre conséquente.

Nous croyons que, dans ce domaine de la guerre, les tâches du Comité Français de la Libération Nationale pourraient être les suivantes :

1^o Mettre en œuvre tous les moyens dont disposent la France et son Empire de 50 millions d'habitants pour faire la guerre totale, pour créer et perfectionner une véritable armée nationale française, unique, qui pourrait compter un million d'hommes, et non plus être considérée comme forces auxiliaires d'appoint.

Nous savons bien que les difficultés sont nombreuses et que les problèmes de matériel, de cadres se posent avec force. Cependant ils ne sont pas insolubles.

La fusion de ceux qui n'ont jamais désespéré de la France, de ces vaillants soldats de Bir-Akeim et d'El-Alamein, de ces glorieux vainqueurs de Tunis et de Corse, de ces marins de Toulon et de ceux qui, anonymes, remplissent chaque jour leur besogne périlleuse dans la mer, de ces aviateurs intrépides de « Normandie » et de « Lorraine » et de leurs compagnons qui attendent avec impatience leur tour de descendre les vautours hitlériens, doit permettre d'avoir cette armée française nationale unique que les francs-tireurs et les partisans attendent, dans la métropole, en leur préparant le terrain dans les arrières de l'ennemi par leurs quotidiennes et courageuses interventions.

Tous les officiers fidèles à la France doivent pouvoir se retrouver dans cette nouvelle armée; seuls, les partisans actuels de Vichy doivent en être impitoyablement écartés.

Notre critérium doit être, non seulement la capacité et la fermeté, mais, surtout, le dévouement à la France et à la République. (Applaudissements.)

C'est par cette armée française que la production sera intensifiée dans les usines et dans les champs, par les travailleurs, et qu'une sainte émulation brisera les nonchances et les tentatives de sabotage de la cinquième colonne, et permettra l'utilisation rationnelle des capacités.

C'est par cette armée forte, moderne, — et par cette armée nous entendons l'armée terrestre, la marine et l'aviation — c'est par cette armée animée de l'esprit des soldats de l'An II, avec des chefs à la Hoche et à la Marceau, sans esprit de caste, sans mépris du peuple, que la France affirmera sa puissance auprès de ses alliés.

Cette armée populaire ne sera pas celle d'un homme ou de plusieurs hommes; ce ne sera pas non plus celle d'un groupe, d'un clan ou d'un parti, ce sera l'armée de la France groupée sous un seul drapeau !

L'armée est, pour nous, la première condition de la renaissance française.

La deuxième condition, c'est la lutte directe du peuple français. Or, cette lutte, le peuple français la mène avec héroïsme. Mais il faut l'aider; et cela n'est possible qu'avec l'organisation rationnelle de l'armement des patriotes français de la métropole.

La deuxième tâche est de pratiquer une politique de châtiment impitoyable.

ble, calquée sur les châtiments de la Convention, des traîtres déjà entre les mains des autorités françaises afin de donner au peuple la certitude absolue que la justice ne sera pas étouffée.

Cette politique de sévérité n'est d'ailleurs pas contradictoire avec une politique d'union pour l'action.

Elle en est pour nous, au contraire, l'indispensable corollaire.

La troisième tâche est de poursuivre hardiment une politique démocratique et sociale, qui, en interdisant aux trusts et aux gros possédants tout bénéfice de guerre, galvanisera les énergies populaires.

La quatrième tâche, c'est de réaliser, dans tous les domaines, l'union indiscutable de la France et des populations de la France d'outre-mer, en comprenant et en satisfaisant les légitimes revendications de ces populations dont les fils combattent et ont combattu sous nos drapeaux pour la conquête de la liberté.

Et, enfin, la cinquième tâche, facilitée d'ailleurs par l'accomplissement des tâches précédentes, c'est d'œuvrer pour que la France reprenne, grâce à ses actes, la place qui lui revient dans le bloc des nations unies.

M. VINCENT AURIOL. — Très bien !

M. FLORIMOND BONTE. — ...Il faut aussi que, dans son indépendance nationale, elle puisse exercer ses droits souverains et travailler à la restauration de sa grandeur. (Très bien ! Applaudissements.)

C'est ici qu'il nous faut revenir au deuxième résultat de la conférence de Moscou qui a renouvelé, — en la confirmant et en la perfectionnant, — la charte de l'Atlantique et qui a trait à l'organisation et au rétablissement de la vie politique, économique et intellectuelle des pays européens.

Nous n'avons trouvé nulle part de programme de reconstruction de l'Europe aussi précis et qui puisse donner aux peuples plus de satisfactions que celui qui est contenu dans le discours prononcé par le maréchal Staline à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de la révolution socialiste d'octobre 1917 ! « De concert avec les Alliés, disait le maréchal Staline, nous devons :

« 1° Affranchir les peuples d'Europe des envahisseurs fascistes et leur accorder assistance pour rétablir leurs Etats nationaux, démontés par les oppresseurs fascistes. Les peuples de France, de Belgique, de Yougoslavie, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Grèce et autres Etats qui, se trouvant sous le joug allemand, doivent à nouveau devenir libres et indépendants.

« 2° Accorder aux peuples européens libérés le droit intégral et la pleine liberté de se prononcer eux-mêmes sur l'organisation de leurs Etats;

« 3° Prendre toutes mesures pour que tous les criminels fascistes, fauteurs de la guerre actuelle et des souffrances des peuples, quels que soient les pays où ils se cachent, subissent une punition rigoureuse et soient châtiés pour tous les forfaits qu'ils ont commis;

« 4° Instaurer en Europe un ordre excluant toute possibilité d'une nouvelle agression de la part de l'Allemagne;

« 5° Etablir, entre les peuples d'Europe, une collaboration politique, économique et intellectuelle durable, fondée sur la confiance et l'aide mutuelle, dans le but de rétablir l'économie et la culture détruites par les Allemands. »

Il ne fait aucun doute que ce programme répond entièrement aux aspirations des peuples européens qui gémissent sous le joug fasciste, et qu'il est accueilli avec satisfaction par tous ceux qui chérissent la liberté et l'indépendance des peuples.

Il est déjà clair que l'Europe renaîtra sur un sol débarrassé de l'hitlérisme et de ses graines vénéneuses. Sous ce rapport, les déclarations de la conférence de Moscou sur l'Autriche et l'Italie ont une importance capitale, car elles acceptent comme axiome la nécessité de la liquidation totale de l'influence et des conséquences du régime fasciste et proclament la volonté

des Nations unies de rétablir partout la démocratie, comme de laisser aux peuples le droit de choisir la forme de leurs gouvernements.

C'est pourquoi nous souhaitons qu'aucun obstacle ne soit dressé sur la route des centaines et des milliers d'antifascistes, de démocrates, de libéraux sincères, Italiens exilés par le régime fasciste et qui aspirent à retourner en Italie, afin de mettre leurs capacités, leur énergie, leur prestige au service de la cause commune des peuples.

En France, nous le savons particulièrement (parce que la France a toujours été la terre d'asile), nous savons qu'il existe des organisations et des hommes qui, dès le premier moment, ont dénoncé la suppression des libertés constitutionnelles et tous les autres crimes du fascisme.

Nous savons aussi qu'il existe des organisations et des hommes qui ont appelé le peuple, en 1935, à lutter contre l'agression en Abyssinie.

Il existe encore des organisations et des hommes qui ont pris les armes pour aider le peuple espagnol à se défendre contre les attaques de Rome et de Berlin et qui ont toujours été contre la participation de l'Italie à la guerre, à côté de l'Allemagne hitlérienne. (Applaudissements.)

Il serait incompréhensible que les compagnons de Gramsci et de Matteoti ne puissent retourner immédiatement dans leur pays pendant que leurs bourreaux se pavant encore en liberté. (Applaudissements.)

UNE VOIX. — Il y a des milliers de garibaldiens ici !

M. FLORIMOND BONTE. — Dans l'intérêt des Nations unies, dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt d'une Italie démocrate, il serait urgent, même ici, en Algérie, de laisser la voie libre aux adversaires irréconciliables de la tyrannie et aux défenseurs des amitiés franco-italiennes. (Très bien !)

Une autre déclaration doit être saluée chaleureusement : c'est la volonté, une nouvelle fois solennellement exprimée, de châtier les bandits hitlériens et leurs complices, qui, à l'exemple des barbares du moyen âge et des Huns dévastateurs, ravagent tout sur leur passage, pillent, incendient, déportent, torturent, pendent ou tuent.

Notre peuple ne pardonnera pas, lui non plus, les crimes de la Gestapo et des hauts fonctionnaires de la police de Vichy.

Notre peuple est, lui aussi, décidé — et il le prouve tous les jours par ses justes vengeance — à forcer les canailles hitlériennes et vichyssoises à payer tous leurs horribles forfaits.

N'est-il pas douloureux de constater que le général bourreau Stuepnagel, condamné à Londres en 1920 pour ses crimes odieux commis de 1914 à 1918 dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, ait pu être placé par Hitler à la tête des armées d'occupation, parce que la sentence n'a pas été exécutée ?

Punir un coupable, abattre un traître, fusiller un espion, c'est sauver des dizaines de milliers de vies humaines. (Applaudissements.)

Mais le châtimement, — qui, aujourd'hui, ne peut être que partiel, puisque les grands responsables des atrocités et des crimes ne sont pas encore entre les mains des juges du tribunal populaire, sauf peut-être Rudolph Hess — (Sourires) — ce châtimement doit avoir comme conséquence inéluctable le paiement des réparations.

Le principe de nos droits à réparations doit donc être dès aujourd'hui proclamé et admis.

Dans le domaine de la diplomatie comme dans celui de la guerre, nous avons notre rôle à jouer.

Dans le bloc des Nations unies, nous avons notre place, mais nous aurons la place que mériteront nos efforts et nos amitiés. (Très bien !)

Il ne s'agit pas ici simplement de sentiments, il s'agit de la défense des véritables intérêts de la France. Il s'agit, non pas de se baser sur des promesses, mais sur des actes. La France a le droit, la France a le devoir de rechercher les amitiés et les alliances qui lui sont favorables, lui assurent la sécurité et la garantissent de l'agression.

Le Président Roosevelt et le Premier Churchill ont, à maintes reprises, indiqué qu'ils voulaient voir la France libre et forte avec autour d'elle tout son empire groupé et l'Alsace-Lorraine retrouvée. MM. Eden et Cordell Hull viennent de confirmer ces promesses solennelles. Nous regrettons cependant que, jusqu'ici, ces déclarations n'aient pas pris la forme concrète d'une reconnaissance anglo-américaine sans réserves du Comité Français de la Libération Nationale comme le véritable gouvernement de la République Française et que cette reconnaissance ait été faite dans des termes qui auraient pu laisser supposer qu'il y avait encore chez nos amis certaines personnes prêtes à mettre sur le même pied d'égalité le pseudo-gouvernement des traîtres et des usurpateurs de Vichy et le gouvernement de la France au combat siégeant à Alger.

Mais les regrets que nous exprimons ne nous font pas oublier certaines responsabilités du Comité Français de la Libération Nationale. Par ses lenteurs à donner au peuple les quatre libertés républicaines essentielles : liberté de conscience, liberté de la presse, liberté de réunion, liberté d'association. (Très bien !), par ses capitulations, parfois, devant l'esprit vichyssois (Très bien !), par sa peur de la vie démocratique et des masses populaires, par son absence de politique extérieure claire, précise et définie (Très bien !), le Comité Français de la Libération Nationale s'est trouvé en difficulté pour prendre à l'égard de nos alliés la figure et l'attitude d'un véritable gouvernement, en lutte farouche contre Vichy, s'appuyant sur la Résistance, sur ses francs-tireurs, sur ses partisans, sur ses patriotes armés, sur la belle jeunesse française, sur sa classe ouvrière magnifique, et acquiert ainsi par ses décisions et ses actes un énorme prestige et le droit absolu de se déterminer lui-même, sans aucune pression et sans aucune ingérence, même amie.

Nous constatons, heureusement, que sur ce terrain le Comité a réalisé quelques progrès.

Demain, lorsqu'il sera un véritable gouvernement d'union nationale, exactement à l'image de la France au combat, il ne pourra plus y avoir la moindre objection à une reconnaissance totale. (Applaudissements.)

M. FERNAND GRENIER. — Très bien !

M. FLORIMOND BONTE. — Notre intérêt bien compris exige donc (et, sur ce terrain, la nécessité en est reconnue par tout le monde, il n'y a aucune objection) une étroite collaboration avec la Grande-Bretagne et avec les Etats-Unis auxquels nous rendons hommage pour leurs efforts accomplis pour la victoire commune et, par conséquent, pour la délivrance de la France. (Applaudissements.)

Mais notre intérêt bien compris exige aussi, et surtout, non seulement une amitié solide, sincère, loyale, franche, sans réserve, mais une alliance militaire, économique, intellectuelle, scientifique, artistique, avec notre alliée naturelle, sur le continent européen, avec la puissance la plus formidable de l'Europe, avec l'Etat dont les armées ont été capables de résister à la ruée de toutes les forces coalisées du fascisme, puis de battre et de faire reculer les 257 divisions ennemies, actuellement sur le front germano-soviétique.

Aucun intérêt n'oppose la France à l'Union soviétique. Cette dernière a d'ailleurs reconnu sans réserve aucune le Comité Français de la Libération Nationale. Par contre, un intérêt commun doit les rapprocher. Chaque fois que la France a reserré son amitié avec l'Union soviétique, le prestige de la France en a été accru et sa sécurité renforcée. N'oublions pas que la victoire de la Marne n'a été possible que par l'avance des armées russes en Prusse orientale.

L'alliance russe est pour la France une nécessité, constataient autrefois les historiens et les hommes d'Etat : « L'alliance russe, précisaient-ils, est pour la France un impératif catégorique. »

Un coup d'œil sur la carte de l'Europe permet de comprendre que la

France — 40 millions d'habitants — voisine avec l'Allemagne impérialiste, — 80 millions d'habitants, — ne peut recevoir que de l'immense U.R.S.S., — près de 200 millions d'habitants, — le secours immédiat terrestre le plus important et le plus décisif dont elle a périodiquement besoin contre ses agresseurs d'outre-Rhin. Cela, à condition de ne pas méconnaître la puissance militaire, économique, politique et sociale de ce grand pays du socialisme et de profiter de sa grandiose expérience.

La France ne doit pas retomber dans la néfaste politique des Bonnet et autres dirigeants d'avant-guerre qui, influencés par la propagande de Goebbels, soudoyés par les Abetz, conduisirent en 1938 au Sedan de Munich, puis à la catastrophe. Dans le monde actuel, soumis encore aux antagonismes et aux contradictions d'un régime dont Jaurès disait « qu'il porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage », l'alliance franco-soviétique demeure la condition essentielle de notre sécurité.

Personne ne peut aujourd'hui contester que l'U.R.S.S., pays qui a fait la plus grande révolution du vingtième siècle, a montré dans les faits qu'elle avait le régime le plus stable. L'U.R.S.S. est devenue le facteur le plus puissant de la vie mondiale. (Très bien !)

Ce sont ses divisions rassemblées le long de la ligne Gurzon de la mer Baltique à la mer Noire; c'est ensuite sa prodigieuse résistance qui ont sauvé l'Angleterre de l'invasion et de la défaite, et qui ont donné aux Etats-Unis le long répit sans lequel il leur eût été impossible d'intervenir efficacement dans la guerre. C'est enfin l'épopée de Stalingrad qui a sauvé le monde. Elle permettra à l'Europe d'échapper demain à la monstrueuse barbarie hitlérienne.

Quels titres éclatants ont acquis les chefs politiques et militaires, les citoyens et les soldats, hommes et femmes, de l'Union soviétique, à la gratitude de cet univers qui, durant un quart de siècle, les ignore, les méconnaît, les calomnie et les combattit.

Je m'en voudrais de ne pas répéter ici cette admirable page d'un discours prononcé, le 20 janvier 1942, à la radio de Londres, par celui qui est le président du Comité Français de la Libération Nationale.

L'armée soviétique venait de remporter des victoires retentissantes et le général de Gaulle s'écriait : « C'est avec enthousiasme que le peuple français salue les succès et l'ascension du peuple russe. Car la libération et la vengeance deviennent de ce coup pour la France de douces probabilités. La mort de chaque soldat allemand tué ou gelé en Russie, la destruction de chaque canon, de chaque avion, de chaque tank allemands, au grand large de Léninegrad, de Moscou ou de Sébastopol, donnent à la France une chance de plus de se redresser et de vaincre ! »

Mais si, dans l'ordre stratégique, rien ne s'est encore produit de plus fructueux que l'échec infligé à Hitler par Staline sur le front européen de l'Est, dans l'ordre politique, l'apparition certaine de la Russie au premier rang des vainqueurs de demain apporte à l'Europe et au monde une garantie d'équilibre dont aucune puissance n'a, autant que la France, de bonnes raisons de se féliciter...

Pour le malheur général, trop souvent depuis des siècles, l'alliance franco-russe fut empêchée ou contrecarrée par l'intrigue ou l'incompréhension. Elle n'en demeure pas moins une nécessité que l'on voit apparaître à chaque tournant de l'Histoire. Voilà pourquoi la France qui combat va lier son effort renaissant à l'effort de l'Union soviétique. Il va de soi qu'une telle coopération ne nuira aucunement — bien au contraire — à l'action qu'elle mène en commun avec ses autres alliés.

Mais, dans l'année décisive qui vient de s'ouvrir, la France combattante prouvera sur les champs de bataille actifs et passifs de cette guerre, qu'elle est, malgré son malheur provisoire, l'alliée désignée de la Russie nouvelle. La France qui souffre est avec la Russie qui souffre; la France qui combat

est avec la Russie qui combat; la France sombrée au désespoir est avec la Russie qui sut remonter des ténèbres de l'abîme jusqu'au soleil de la grandeur. » (Applaudissements.)

Messieurs, s'il est un peuple qui puisse comprendre l'Union soviétique, c'est le nôtre. Le peuple de France comprend que la défaite et l'invasion, que tous ses malheurs sont la conséquence — entre autres causes — de la politique furieusement antisoviétique des Lavaliers et des Munichois. Il comprend que la vieille amitié franco-russe sera demain une des meilleures garanties de sécurité et d'indépendance de la France. Doué de sens politique, sensible, affiné, justement fier de son passé révolutionnaire et prêt à reprendre sa place à l'avant-garde de l'humanité, notre peuple devait, plus qu'aucun autre, être frappé des similitudes qui existaient entre les hommes et les événements de la France de la Révolution française de 1789 et ceux de la révolution socialiste d'octobre 1917.

Ici et là, même réalisme, même audace des chefs, surtout même foi des masses, même ampleur des buts visés, même amour fraternel pour les opprimés de tous les pays, même élan irrésistible vers l'égalité, la liberté, la fraternité.

Tout rapproche les deux peuples: tous deux ont connu la même invasion; tous deux ont connu la même oppression nazie; tous deux ont vu commettre les mêmes crimes; tous deux ont vu fusiller les mêmes otages, déporter les mêmes travailleurs; tous deux ont connu la même résistance invincible — celle de Verdun et celle de Stalingrad — tous deux ont connu la même fougue irrésistible — celle de la Marne et celle du Don et du Dniepr.

Le rapprochement franco-soviétique, que d'aucuns s'étaient efforcés, avant la guerre, de contrecarrer, de saboter pour le plus grand profit de l'Allemagne hitlérienne, il s'est, au cours de ces dernières années, opéré dans les épreuves communes et dans la foi commune de la victoire, pour un avenir meilleur.

L'Union soviétique ? Elle tend à la France une main fraternelle, elle n'a mis aucune restriction, aucune réserve à la reconnaissance totale du Comité Français de la Libération Nationale comme gouvernement de la République Française.

Si nous voulons jouer notre rôle dans l'Histoire, nous devons nous appuyer en Europe sur l'Union soviétique, rechercher son amitié, son soutien, son alliance. C'est de l'Union soviétique que vient de retentir la voix d'un des plus grands écrivains et journalistes de notre siècle, celle d'Ilia Ehrenbourg. C'est en parlant de notre patrie que ce grand patriote soviétique disait : « Ce grand peuple a droit à sa place correspondante dans le monde. Toutes les tentatives pour l'évincer et le placer au dernier rang ne peuvent aboutir, car tous les peuples sont intéressés à l'existence d'une France forte et indépendante. »

« Je suis convaincu, que maintenant, la voix du peuple français retentira bientôt, et cette voix aidera à assurer la paix en Europe. »

Puis, évoquant les amitiés nécessaires, les affinités culturelles des deux peuples et montrant que rien, jamais rien, n'avait pu extirper du cœur de la France l'amour de sa lointaine amie, il s'écrie : « Faut-il parler de l'attitude amicale et cordiale de notre peuple envers le peuple français ? Des millions de citoyens soviétiques ont considéré la chute de Paris comme un pénible drame. Les escadrilles d'aviation du groupe « Normandie » se battent sur notre front, le sang français a coulé dans les batailles d'Orel et de Smolensk. Il n'est pas dans nos mœurs d'oublier nos engagements et nos amitiés. Nous renforcerons nos paroles de reconnaissance par des actes, car les batailles pour Kiev, les batailles pour Krivoi-Rog, pour Vitebsk sont aussi des batailles pour libérer la France. Et nous croyons et nous savons que les exploits et le travail du peuple français montreront encore au monde toute la signification de la France. »

Le grand écrivain soviétique a raison; et nous déclarons que l'alliance

franco-soviétique est, avec nos amitiés et nos alliances anglaise et américaine, le fondement même d'une paix noble, d'une paix juste, d'une paix solide. (Très bien ! Applaudissements.)

Il est donc indispensable que la France ait, dans ce pays, comme dans les autres, des représentations diplomatiques (Très bien !) et des missions ayant vraiment la véritable figure d'une France qui veut être libre, puissante et souveraine. (Applaudissements.)

La France doit être partout représentée par des patriotes éprouvés, — même s'ils sont issus, et surtout s'ils sont issus du peuple (Très bien ! Applaudissements) par des hommes qui fassent honneur au généreux pays qui, de l'Alsace et de la Lorraine héroïques à la lumineuse Provence, en passant par le Nord farouche, la Bretagne frémissante et le Paris des grandes révolutions, montre au monde que, si elle est encore enchaînée, elle reste indomptée et indomptable.

Il est aussi nécessaire de ne pas rougir de l'amitié que nous offre un peuple héroïque et de ne pas se détourner du drapeau sur lequel sont inscrites tant de glorieuses victoires, ni d'un hymne national dont la musique et les paroles sont d'un musicien et d'un poète français. (Applaudissements.)

Le peuple français a un sentiment net sur l'union franco-soviétique. Il n'y a qu'à lire la presse immonde de Paris pour en être convaincu. C'est donc exprimer la volonté du peuple français que de resserrer notre alliance, à tous points de vue, avec l'Union soviétique. Et c'est pourquoi pas un Français ne peut admettre le scandale du 7 novembre dernier qui s'est passé en rade d'Alger.

Ce jour-là, en effet, tous les bâtiments de guerre anglais et américains, jusqu'au plus petit, avaient mis en tête de mât, comme le prescrit l'alliance, le drapeau soviétique, mais tous les navires français, sans exception, n'ont pas hissé le drapeau soviétique, qui flottait au milieu des périls de l'Océan Glacial, de la Baltique et de la mer Noire.

Un tel scandale ne peut se justifier. Nul ne peut admettre que certaines personnes qui ont donné à Laval ses cadres de police, que certaines personnes qui ont tout fait pour empêcher le glorieux sabordage de l'escadre de Toulon et qui ont donné les Darlan, les Esteva et les Derrien, osent publiquement manifester ainsi leurs sentiments envers l'Union soviétique.

Les grands chefs responsables doivent être immédiatement relevés de leurs fonctions.

M. FERNAND GRENIER. — Ils n'ont pas changé; ils préfèrent encore Hitler à Staline !

M. FLORIMOND BONTE. — Notre politique extérieure doit s'appuyer sur les peuples, comme notre politique intérieure doit s'appuyer sur le peuple.

Les amitiés que nous devons rechercher en France, ce ne sont pas les amitiés de cliques ni de clans qui seront emportées par les ouragans populaires, comme les trônes ont été brisés en 1793 par la Grande Révolution française. Ce n'est pas à un Victor-Emmanuel, à un Franco et à toutes sortes de satrapes prêts à mettre une peau de mouton sur leurs corps de loups, soit pour échapper au châtiment, soit, avec certaines complicités, pour tenter de priver les peuples de leurs victoires acquises par des torrents de sang, que nous devons donner notre confiance. Ce n'est pas sur des groupements discrédités, impopulaires et sans base, c'est sur les peuples qu'il faut s'appuyer, car ce sont le peuple yougoslave, le peuple espagnol, le peuple tchèque, le peuple grec, le peuple belge, qui ne confondent pas la France avec les traîtres à notre patrie et avec les agents et les serviteurs du nazisme. (Très bien ! Vifs applaudissements.)

C'est cette politique française que nous préconisons mais qu'il semble, hélas ! qu'on ne suive pas encore complètement puisque premièrement on laisse ici le pays ignorer que les hauts faits d'armes des patriotes yougoslaves sont accomplis par l'armée nationale libératrice yougoslave, commandée par le gé-

néral Tito et s'appuyant sur l'assemblée constituante élue au suffrage universel dans les zones libérées et présidée par le docteur Ribar qui, déjà en 1920, avait présidé la première assemblée constituante (Très bien ! Applaudissements.), puisque deuxièmement on censure automatiquement toutes les informations sur le rôle néfaste de cliques polonaises antisoviétiques siégeant à Londres et allant chercher leurs arguments dans les poubelles de Goebbels, et que l'on ne permet pas de dénoncer avec vigueur les mauvais traitements infligés à des dizaines de milliers de Français qui gémissent, couverts de vermine, dans les prisons de Franco, tandis qu'on laisse les phalangistes se concerter avec les S.O.L. et les P.P.F. de l'Oranie, et que l'on refuse aux républicains espagnols, amis et défenseurs de la France, le droit de reformer leur union démocratique. (Applaudissements.)

Voici les idées générales politiques dont nous pensons que l'application contribuerait à hâter la traduction dans les faits des heureuses décisions de la Conférence de Moscou.

Nous les soumettons à l'appréciation de l'Assemblée consultative provisoire et, par son intermédiaire, au Comité Français de la Libération Nationale, au Gouvernement de la République.

Nous avons confiance au jugement de l'histoire. La France est aujourd'hui remontée des abîmes où l'avaient précipitée les complices criminels d'Hitler. Toute la nation est maintenant rassemblée dans le combat de la libération. Des centaines de milliers d'hommes et de femmes, des jeunes gens et des jeunes filles, des vieillards, des enfants même attendent des armes et des munitions pour en frapper l'ennemi. La haine farouche de l'envahisseur décuple leur courage et galvanise leurs énergies. Le peuple a faim, mais il se bat. La femme pleure, mais elle se bat et reste stoïque en face du malheur. Le gamin grelotte sous la bise glacée, mais il ricane à la face de l'ennemi et il se bat. Tous les yeux des Français sont tournés vers Alger et ils souhaitent que, sur les vastes territoires d'outre-mer, souffle l'esprit d'union, l'esprit de lutte, l'esprit de libération qui fait frissonner la France entière dans ses chaînes.

Si nous sommes à la hauteur de leur courage, si nous nous imprégnons des sentiments d'abnégation de nos héros de la liberté, martyrs de la cause française tombés sous les balles hitlériennes pour préparer à la France, selon les paroles d'adieu de notre camarade Gabriel Péri, qui aurait dû être ici à cette place.... (Vifs applaudissements unanimes.)

M. LE PRESIDENT. — Il y est sans cesse présent, mon cher collègue. (Applaudissements prolongés !)

M. FLORIMOND BONTE... pour préparer des lendemains qui chantent, nous n'avons rien à craindre de l'avenir du pays qui apporte au monde l'immortelle déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Nous aurons conquis l'amitié et le respect de tous les pays et de tous les peuples.

Notre France sortira renouvée de ses cruelles souffrances, auréolée de gloire, forte, démocratique, indépendante, et notre peuple souverain, maître absolu de ses destinées, se trouvera au premier rang et à l'avant-garde des nations et des peuples libres. (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE M. COSTA

M. COSTA. — Messieurs, tout d'abord je viens m'excuser auprès de vous, mes chers collègues, si je répète et si je reprends, au cours de cet exposé, bien des arguments qui ont déjà été mis en lumière et même mieux présentés par mes collègues qui se sont succédé à cette tribune. Mais je pense que, par-dessus cette Assemblée, il y a le monde entier qui nous écoute et que nous ne crierons jamais assez fort à ses oreilles nos droits et nos devoirs.

Je crois que, dans le tumulte des nations amies ou ennemies, il faut que notre voix s'impose et soit entendue, que cette voix doit être celle de la France métropolitaine, comme de la France d'outre-mer.

C'est pourquoi, représentant d'un coin de cette dernière, d'un coin de cette France d'outre-mer qui, plus que toute autre, a été l'objet de convoitises depuis plus de 60 ans, qui a connu l'occupation et les sévices de Vichy, j'ai le devoir d'apporter à cette tribune la voix de ces Français qui continuent, sur cette terre d'Afrique, l'œuvre entamée par nos vaillants soldats et colons. C'est surtout de cette partie de la France d'outre-mer dont je vous parlerai, laissant à mon collègue Darnal le soin de parler de celle qu'il connaît mieux que moi.

Je n'aurai pas besoin, messieurs, de vous dire combien ce bassin méditerranéen, berceau de notre civilisation et de nos idées républicaines présente une importance capitale.

D'Ajaccio, le général de Gaulle a démontré toute l'importance qu'il attachait à ce bassin et définissait la ligne politique qui devait s'y développer.

Ce bassin méditerranéen est, en ce moment, le point capital où se joue presque en totalité l'avenir de la France.

Si nous obtenions de nos Alliés de reconnaître nos droits dans cette partie du monde, il serait facile, au fur et à mesure de la libération de la France, de faire reconnaître tous les autres. En effet, ce sont les hasards de la guerre et sa position stratégique qui ont voulu que cette terre française d'Afrique fût appelée à jouer un grand rôle, je dirai même le rôle le plus capital, puisque c'est là que se sera faite la rupture entre la période victorieuse du Boche et la période de victoire des Alliés, et surtout celle des armées de l'U.R.S.S.

Aussi faut-il revenir sur cette phase et revoir ces accords intervenus lors du débarquement, passés entre Darlan et Clark, et les déclarer annulés. Nos amis d'Amérique, ceux avec qui nous avons œuvré clandestinement, savent combien nous les avons aidés. Et, si l'armée de nos Alliés a pu l'oublier, les hommes politiques d'Amérique ont le devoir de réparer cette erreur, en effaçant cet accord.

Cet accord, c'est lui qui empoisonne toute la politique du Comité national de la libération, c'est lui qui a empêché même de faire œuvre utile dans notre pays. C'est lui qui a couvert et permis à des hommes qui auraient dû être évincés du pouvoir politique et aussi des cadres de l'armée, de continuer à œuvrer contre nous et contre nos Alliés. C'est dans l'intérêt même des Alliés qu'il faut qu'ils disparaissent, car nous pourrions alors mieux leur montrer que, seuls, la France combattante, l'Assemblée et le Comité de la Libération, font vraiment une politique française d'union et de profit pour les Alliés.

L'annulation des accords prouvera en même temps au monde entier que les Alliés ont brisé définitivement avec le pouvoir de Vichy, ce pouvoir qui n'est et ne peut être que le pouvoir de l'ennemi. Son annulation permettra de réparer l'erreur qui a permis que nous ne soyons pas à la table des discussions de l'armistice italien. Elle obligerait ce gouvernement soi-disant italien de ne pas nous ignorer et de définir, à notre égard, sa position.

M. MASSIGLI, commissaire aux Affaires étrangères. — Permettez-moi de vous interrompre. Vous avez, tout à l'heure, fait allusion à l'accord Darlan-Clark et vous avez exprimé ce désir, commun à tous les Français, d'en voir entreprendre la révision.

Je tiens à vous dire tout de suite, parce que je sais que l'Assemblée s'en félicitera, que, pas plus tard qu'hier, les représentants américains et britanniques à Alger ont fait auprès de moi une démarche, déclarant que leurs gouvernements constataient que l'accord Darlan-Clark était dépassé par les événements, qu'il ne répondait plus aux circonstances et que leurs gouvernements étaient prêts à entreprendre sans retard des conversations avec nous pour en étudier la révision.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai immédiatement accueilli cette

ouverture. Je pense que l'Assemblée se félicitera d'avoir entendu cette information. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

VOIX DIVERSES. — Vivent les Nations unies !

M. COSTA. — Pour ce qui est de la Tunisie, il aurait été obligé de déclarer s'il abandonnait ses prétentions sur ce territoire comme sur ceux de la métropole, ou s'il continuait à les maintenir, nous considérant toujours sous le coup de l'armistice de 1940 que nous, France libre, par la voix du général de Gaulle, ne reconnaissons pas, mais que lui, nouveau gouvernement italien, n'a pas renié.

Nous voudrions aussi savoir s'il accepte sans réserve et sans réticence la déclaration du Comité de la Libération qui annule les accords de 1896 et décide que l'Italie tombera en Tunisie dans le droit commun auquel sont soumises toutes les autres nations. Car, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, il faut en finir avec ces accords qui ont empoisonné, non seulement la Tunisie, mais aussi toute l'Afrique et tout le bassin méditerranéen. C'est eux qui ont permis au fascisme de s'instaurer de ce bord-ci du bassin méditerranéen. C'est eux qui ont permis les premiers pas du fascisme contre la France et les premières revendications contre notre pays. C'est eux qui ont permis aux militants fascistes de former en Islam des adeptes et des militants qui ont semé la discorde dans tous les pays arabes.

Il faut que les nations alliées reconnaissent l'annulation de ces accords, non seulement dans l'intérêt de la France, mais aussi dans leur intérêt propre ! Car, s'ils ont trouvé des organisations fascistes pour lutter contre leur venue en Afrique du Nord, c'est que des dernières avaient pu se former avec l'aide des fascistes italiens installés sur le territoire de Tunisie. Ces derniers avaient pu, par leur presse, par leurs écoles, par tous les droits que leur octroyaient ces accords, empoisonner non seulement la Régence, mais contaminer tous les pays arabes.

Ces accords, vous savez ce qu'ils accordaient à l'Italie. D'abord en matière d'information, le droit d'avoir sa presse et je ne vous dirai pas tout le mal qu'a fait cette dernière, qui a pu empoisonner toute l'Afrique et l'Orient ! En matière judiciaire, le droit de figurer, au même titre que les Français, avec voix délibérative, dans les jurys criminels et d'exercer la profession d'avocat. En matière dentiste, pharmacien, docteur, sage-femme, ingénieur ou architecte, sans avoir présenter les mêmes garanties de diplômes français, ce qui permettait, avec un vague diplôme d'une faculté fasciste, ne présentant aucune garantie, à un pharmacien italien de Tunisie d'empoisonner la population française et indigène de la Régence. En matière de navigation et de pêche, le droit de se servir des eaux tunisiennes pour le cabotage et la pêche, droit refusé aux autres nations étrangères. En matière de culte, le droit d'avoir des curés italiens qui ont pu se faire les agents du fascisme. En matière d'enseignement, le droit d'avoir ses écoles et de pouvoir les agrandir à volonté. Je ne vous dirai pas tout le mal qu'ont fait, dans cette jeunesse italienne, les années d'école fasciste et, par ricochet, tout le mal qu'elles ont fait à la France, en développant sans arrêt l'italianité dans la Régence. En matière d'assistance, le droit d'avoir ses hôpitaux. Et enfin, en matière de nationalité, celui de pouvoir rester indéfiniment italien, ce qui a permis au fascisme de se développer librement dans notre protectorat.

Je sais, Monsieur le Ministre, que ce n'est là qu'un à-côté de toutes les questions qui vous assaillent, mais c'est un à-côté qui, dans notre bassin méditerranéen, présente une importance capitale. Notre politique dans le monde arabe et d'Orient a été justement battue en brèche par la politique fasciste parce que, trop souvent, l'on a oublié ces petites questions qui ont de si grands résultats. Si vos agents, Monsieur le Ministre, résidents ou consuls, suivaient de plus près ces questions françaises, nous ne serions pas obligés, aujourd'hui à cette tribune, de vous demander une annulation qui aurait dû être obtenue

depuis longtemps. A trop de reprises, vos services ont laissé passer les occasions qui se sont présentées. Et, si je pousse un cri d'alarme, c'est parce que j'ai peur que les mêmes choses ne se reproduisent.

A ce sujet, voyez, je voudrais encore vous dire que, trop souvent, vous prenez vos agents dans la carrière, que trop souvent ils nous viennent encore des vieux tiroirs de Vichy, et que nous préférierions voir un peu plus d'hommes nouveaux ayant la foi, ayant lutté dans la France combattante, être mis aux postes de commande de notre politique étrangère. (Applaudissements.)

Ils n'auront peut-être pas ce que vous appelez la technique mais, voyez-vous, pour les Français libres, cette dernière leur fait souvent peur, car elle a donné, dans le passé, tant de désillusions, qu'ils ne peuvent croire que ces hommes peuvent avoir changé, surtout quand certains faits viennent à notre mémoire et nous rappellent, par exemple, qu'un gouvernement américain a refusé un nouvel agent de la France libre, cet agent ayant été, dans le passé, trop vichyssois pour donner confiance à un gouvernement républicain d'Amérique. D'autres que nous connaissons ont ces mêmes torts et je crains fort que, dans nos déboires africains et orientaux aussi, ils n'aient été les artisans de notre défaite morale, au lieu d'être ceux d'une reconstruction. Car, plus que jamais voyez-vous, nous devons nous servir et faire rayonner davantage cette arme qui nous reste ; celle de l'esprit, celle de la qualité morale, et nos représentants doivent être, pour pouvoir la servir, eux-mêmes sans tache et sans reproche.

Dans ce bassin méditerranéen où nous devrions occuper la première place, nous venons, par suite justement des fautes commises par vos agents, de vivre une crise aiguë au Liban et en Syrie. Elle n'est pas encore résolue. Mais avez-vous tiré la leçon des événements qui se sont déroulés et pensez-vous que votre agent n'a pas à la légère joué tout le prestige de la France en misant sur un cheval que l'on savait ne pas pouvoir arriver au poteau ?

Cette leçon doit nous servir pour remplir, sur cette terre d'Afrique, toute notre mission séculaire, cette mission qui veut que nous soyons avec ceux qui œuvrent pour le redressement de nos populations protégées, qui exige d'être leur conseiller, leurs animateurs, leurs dirigeants, et, pour cela, il faut que vos agents soient vraiment à la hauteur. Il faut qu'ils soient eux-mêmes imbus des principes républicains qui leur font trop souvent défaut ; car ce n'est que sur des bases républicaines que nous pourrons accomplir notre tâche et, ainsi que le demandait le général de Gaulle, à l'occasion de son discours sur le Liban et la Syrie, rallier à nous les masses musulmanes, un moment obnubilées par une propagande ennemie.

Certes, ce problème du Liban et de la Syrie est pour nous, Africains, un problème capital. Car nous savons combien les indigènes de l'Afrique du Nord sont tournés sans arrêt vers l'Egypte, vers Damas, vers Beyrouth, vers la Turquie, et combien il mérite d'être considéré comme très grave et doit nous dicter notre devoir et notre politique dans tout ce bassin méditerranéen.

Il me reste à parler de notre politique vis-à-vis de nos Alliés. Vous avez le désir de mobiliser toutes nos ressources, toutes nos forces coloniales de toute l'Afrique du Nord et de l'Afrique Noire. Pour cela, il faut que vous ayez accompli une tâche, que vous ayez montré, vous, Gouvernement, que vous avez de l'autorité et que vous avez mis hors de nuire en Afrique ceux qui nous ont trahis. Alors seulement, les autres travailleront et œuvreront à cette tâche sans avoir à supporter la présence et les ricanements de tous les éléments vichyssois qui entravent l'œuvre des Français.

Pour terminer, je ne vous demanderai qu'une chose : pour rendre à la France la place qu'elle mérite, il faut que, de plus en plus, elle intègre dans sa politique nos territoires d'outre-mer et actuellement elle ne trouvera un rayonnement que si elle forme un bloc face à tous les appétits. Pour cela, il faut défendre les intérêts économiques de la France ; il faut, en Afrique, que toutes

les industries-clefs soient entre les mains du Gouvernement et qu'elles ne puissent plus passer entre des mains étrangères qui pourraient en jouir de tout leur poids, tant dans le domaine politique, social ou économique. Il faut que tout ce qui peut être transport, production minière, soit nationalisé, qu'une politique de protectorat permette à de nombreux petits colons français de s'installer, évince la colonisation massive étrangère dont la Tunisie a connu la nocivité et les dangers. Il faut que vos représentants auprès du monde arabe œuvrent pour l'évolution de nos masses indigènes en leur permettant d'évoluer et de comprendre que la France du général de Gaulle n'est plus celle qui les a autrefois sacrifiés à des intérêts particuliers, mais au contraire celle qui est décidée à leur apporter son aide pour l'application d'un programme social, politique et économique où leur place sera reconnue et leur collaboration réclamée. Cette tâche, malgré toutes les difficultés qu'elle comporte, nous la jugeons primordiale ; car si nous savons occuper dans ce bassin méditerranéen cette place de premier plan, elle vous permettra, au fur et à mesure de la libération, de franchir d'autres étapes, nous aidera à la liquidation des autres problèmes, et vous donnera d'autant plus d'autorité que vous aurez su en acquérir dans ce domaine africain. Aussi, je viens vous demander de ne rien négliger sur ces questions méditerranéennes dont je pense que dépend en grande partie tout le rayonnement de la France, tant vis-à-vis de nos Alliés que de nos adversaires, et de donner enfin à notre pays une politique étrangère digne de son passé, digne de nos morts, digne de ceux qui sont tombés sur tous les champs de bataille ou de la Résistance, pour que se réalise enfin ce pour quoi ils ont donné leur sang, une France et une République où les mots de Liberté, Egalité, Fraternité, auront retrouvé toute leur signification et leur application intégrale. (Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Ribière.

M. RIBIERE. — Après l'intervention de M. le Commissaire aux Affaires étrangères, j'avais l'intention de ne pas intervenir puisque l'importance des déclarations qu'il vient de faire dépasse de beaucoup les quelques critiques que j'avais à formuler.

Néanmoins, il me semble indispensable de souligner, à la suite du discours de notre camarade Bonte, la façon défectueuse dont nous sommes représentés souvent à l'étranger, notamment à l'heure actuelle à Moscou.

M. MASSIGLI, commissaire aux Affaires étrangères. — Je crois préférable, si vous avez des critiques personnelles à formuler contre tel ou tel agent de notre département, de bien vouloir m'en saisir personnellement ou tout au moins d'en saisir la Commission compétente avant d'en référer à l'Assemblée en séance publique. (Applaudissements.)

M. RIBIERE. — Monsieur le Commissaire, mon intention était de vous en saisir ce matin, mais lorsque j'ai appris que nous nous réunissions en séance publique, j'ai pensé pouvoir vous en parler cet après-midi. Mais je veux bien, puisque vous me le demandez, puisqu'il semble que des intérêts supérieurs dominent la question, ne pas insister ici. Je vous en parlerai.

M. BILLOUX. — Lorsque tout le monde sait qu'à Moscou la France n'est pas représentée par un homme digne, il n'y a pas de raison de le cacher dans une séance publique.

M. RIBIERE. — Actuellement, tout le monde sait que la France n'est pas représentée comme elle devrait l'être. En dehors de la Russie, il y a des Etats où nous pourrions être mieux représentés. Les Etats-Unis attendent beaucoup de choses de nous ; ils attendent particulièrement de nous connaître. Ils ne nous connaissent pas, je crois, à cause de la représentation insuffisante de la France.

Nous recevons chaque jour de l'Amérique du Sud des communications nous

disant que nos agents représentent là-bas très mal la France, parce que ce sont d'anciens agents de Vichy.

Nous recevons également de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud des plaintes contre les missions envoyées là-bas et qui comprennent des hommes dont je voudrais taire le nom, qui sont, par exemple, M. Leroy-Beaulieu et un colonel auquel on a fait allusion l'autre jour et qui ne représente certainement pas bien les intérêts de la France d'outre-mer.

Je veux parler aussi de l'affaire du Liban. Il semble que, si nous avions été mieux représentés, si nos agents avaient mieux connu les 2 ou 3.000 personnes qui font au Liban la politique française, si nos agents avaient mieux connu leurs opinions, s'ils avaient été de véritables agents diplomatiques, bien des incidents eussent été évités.

Ceci, et d'une façon générale, pour dire que la France devrait être mieux représentée pour être mieux connue, pour être connue d'une façon plus forte, Nos agents nous représentent bien mal à l'étranger. Et actuellement, nos camarades de la Résistance et moi-même, pour que l'œuvre française ne soit pas absolument démolie par ces agents, nous souhaitons de voir la France représentée par des hommes enfin dignes d'elle et de la Résistance française dont nous sommes ici les mandataires. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. DARNAL

M. DARNAL. — Messieurs, les colonies, disait-on autrefois, sont faites pour la métropole. L'expression, au reste, ne répond pas à la conception républicaine de la France d'hier, encore moins à celle de demain. Elles ont été des associées, et, depuis 1914, elles sont devenues des parties intégrantes de la France. Ce ne sont pas les résistants de la Métropole dont le patriotisme et le courage hardis sont au-dessus de tout éloge qui pensent le contraire, eux qui ont pour capitale l'une des plus belles villes de la France d'outre-mer, capitale provisoire, il est vrai, capitale pourtant, telle que si, en juin 1940, elle avait été acceptée, notre Comité national, au lieu d'être un gérant, aurait été un Gouvernement et il n'y aurait pas eu d'effort à faire pour qu'une place nous fût réservée lors des discussions et conférences internationales.

Mais notre pays n'est pas libre. L'énergie des patriotes ne suffit pas à convaincre tout le monde, nous ne sommes encore que des amis pauvres. Pauvres parce que, avec la Pologne, nous avons été les seuls à supporter en 1940 le poids de la masse allemande; pauvres parce que la jeunesse française, qui ne repose pas dans des tombes à peine ornées parfois d'une croix de bois, est captive.

Cette jeunesse, nous l'avons prêtée sans lésiner. On ne peut nous reprocher de ne pas savoir, comme Shylock, peser la chair.

Il est vrai que, dans le passé, le Français a trop souvent mérité le reproche de mal connaître la géographie. Il avait certes des excuses et la plus grande est que l'on vivait bien en France métropolitaine. Qui de nous n'a pas conscience d'avoir, au moins une fois, négligé un problème important, puisqu'il était agréable, après un bon repas, de goûter longuement quelque bonne liqueur de choix, qu'il était agréable de jouir d'une journée de printemps ou, comme Claude Monnet, de rester à contempler les nuances successives des nymphéas.

La France de demain, celle dont l'ardeur se manifeste avec éloquence dans cette Assemblée, avec raison, voudra éviter la torpeur des ivresses. Elle a senti passer le vent de la défaite. Elle a compris que l'esprit de jouissance, forme la plus sympathique de l'égoïsme, doit être remplacé par un idéal tel que notre patrie, après avoir reconquis sa place en Europe, devra la reprendre dans le monde où nos penseurs, notre Lafayette et notre Rochambeau,

ont laissé une empreinte si profonde que nos détracteurs les plus acharnés sont contraints à des ménagements. Nous resterons sans doute le pays de l'enthousiasme, des rêves et des chimères. Nous nous battons encore contre des moulins à vent ; cocardiers, nous aimons le panache et, durant des siècles, nos descendants applaudiront aux tirades d'un Cyrano qui, pendant que d'autres montaient cueillir le baiser de la gloire, restait tapi dans l'ombre. Il est si bon parfois de s'enivrer d'espace et d'air sans se demander si un jour on aura l'aile brisée !

Cependant, dans l'actuelle civilisation où la machine remplace l'homme, ceux qui se contentent de poser leur tête sur la pierre blanche risquent d'être écrasés et tel serait le destin fatal de notre patrie si nous restions les délicats disciples de nos poètes. Il n'est pas nécessaire d'envelopper comme un Dieu mort notre passion de la liberté dans un linceul de pourpre et d'or. Gardons au contraire cette passion, gardons-la précieusement, mais allons vers les réalités dont nous devons tirer notre force pour la mieux diriger.

Dans tous les océans, sur tous les continents, vibre un morceau palpitant de la France. Il s'agit d'en prendre conscience et d'arriver à faire que chacun d'eux soit le témoignage éclatant de notre génie.

Nos ennemis, parfois nos amis, après avoir parcouru un des territoires de la France d'outre-mer, nous reprochent de n'avoir rien fait.

Ils se trompent et la meilleure réponse est l'existence de cette Assemblée où, de tous les coins du globe, sont venus des hommes, hier indigènes, aujourd'hui citoyens. (Applaudissements.)

Ils ont compris qu'aucune terre française ne peut porter d'esclaves et ont fait leur ce dogme républicain. Et l'Allemagne doit entendre le peuple d'outre-mer clamer puissamment : « La terre de France ne sera pas esclave ! »

Pourtant cela est insuffisant. Il nous appartient dès maintenant de nous attacher à la réalisation d'une œuvre pratique qui sera continuée avec plus d'ampleur après la victoire.

D'abord, créons partout des centres industriels, capables de contribuer à la puissance française. Le Canada, en dehors de ses milliers d'aviateurs et de soldats, a fourni à la Grande-Bretagne des canons, des avions, des navires.

Est-ce à dire qu'il soit plus attaché à celle-ci que nous autres d'outre-mer ne le sommes à notre mère patrie ? J'en doute.

Mais, aux yeux du critique, à ceux du réalisateur, son effort, ou, si vous le voulez, son amour est plus tangible. Il y a des placements à revenus immédiats, il en est d'autres qui rapportent à longue échéance. Ce ne sont pas les plus mauvais, et il vaut mieux souvent planter que bâtir.

Si la France d'outre-mer avait été en mesure de fournir au soldat d'outre-mer le matériel qu'il est à même d'utiliser, la guerre serait déjà terminée. L'on aurait eu pour la France écrasée, mais pas vaincue, une considération plus grande. (Applaudissements.)

Et puis, il y a le vrai visage de la France qui, malgré tout, n'est pas très connu à l'extérieur. Une élite intellectuelle l'a apprécié. Des écrivains, des artistes, des privilégiés de la fortune ont visité Paris et quelques grandes villes.

Cela pouvait suffire, au début du siècle, à déterminer des sympathies à l'étranger. De nos jours, dans les grandes comme dans les petites démocraties, l'opinion de quelques-uns n'est pas forcément l'opinion publique, et celle-ci joue un rôle que nous connaissons bien ici, nous qui vivons des heures inquiètes quand, malgré les assurances des dirigeants, nous devinons certaines hostilités de nature à nous créer des ennemis.

Ceci établi, développer l'industrie partout où flotte notre pavillon est une étape vers une meilleure compréhension par l'étranger de notre action civilisatrice. Il y a mieux à entreprendre : nous pouvons nous associer ceux qui vivent hors le continent à la politique internationale dont la direction restera entre les mains du gouvernement, et, pour cela, il est indispensable que les chefs des provinces lointaines soient formés à une école nouvelle et à une

école républicaine, qu'ils soient imbus d'un esprit de libéralisme tel que le concevaient les hommes de 89, mais aussi qu'ils ne se bornent pas à diriger les contrées dont ils sont chargés en administrateurs. Ils se doivent, et doivent à ceux qui leur font confiance, d'être des serviteurs du peuple avant de chercher à le dominer. Ils ont pour devoir d'entretenir par delà les mers, les sympathies cultivées en deçà.

Ils ont à apprendre beaucoup, et doivent contribuer à l'interpénétration des races. L'Angleterre, ou plutôt les hommes de son parlement, ont fait éditer une brochure, une anthologie, d'après laquelle les philosophes anglosaxons ont été les premiers à diriger les pensées des uns et des autres vers un idéal démocratique.

De notre côté, n'affirmons-nous pas que la liberté a pris naissance dans notre pays et que nos propres encyclopédistes ont, les premiers, lancé les semences des révolutions qui ont permis 89 et l'indépendance américaine ?

Il s'agit partout d'une seule et grande idée, d'une conception commune aux deux peuples ; si leurs enfants se connaissaient mieux, ne serait-il pas possible d'éviter cette concurrence et d'unir leurs efforts, soudant ainsi l'alliance de la Grande-Bretagne et de la France ?

Si, depuis longtemps, la cordialité franco-britannique s'était marquée sur le plan hindou, n'aurait-il pas été possible aujourd'hui aux deux peuples de se prêter une assistance mutuelle ?... Le passé ne l'a pas compris ainsi. Est-ce que, demain, après les batailles livrées en commun, après les souffrances endurées par les uns comme par les autres, la grande espérance qui nous anime tous, il ne serait pas bon que les gouverneurs de l'Inde française, au courant des vues des dirigeants français, arrivent à la faire prévaloir dans cet océan Indien où nous avons des intérêts considérables, intérêts d'autant plus grands que dès maintenant, nous devons songer au sort futur de l'Indochine française.

Ce qui est vrai de l'Inde l'est plus encore de l'Atlantique. Là, nous avons des départements français : la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, vieilles de plus de trois siècles, qui ne doivent plus être considérées comme des colonies. Par leur passé, par le don qu'ils ont fait de leurs enfants à la mère patrie, par les poètes, les chefs même qu'ils ont fournis, ils ont le droit de se considérer comme des provinces françaises, les égales les plus chères au cœur de tout résistant.

Faut-il citer des noms ?... Cela est inutile, n'est-il pas vrai ?... Ils sont sur toutes les lèvres, depuis le vieux Dumas, jusqu'à René Maran et Félix Eboué.

Dans cette Méditerranée des Caraïbes, il y a les Antilles britanniques où la masse parle encore le dialecte patois issu du français du XVII^e siècle ; et il n'est pas jusqu'en Haïti où le Martiniquais ou le Guyanais ne trouve des congénères dont il parle la langue sans se préoccuper de savoir si c'est le français ; il est sûr d'être compris d'eux comme s'il se trouvait dans l'île de France.

Un Martiniquais entend l'écho de son cœur chez un Saint-Lucien. Avant le ralliement, n'était-ce pas là que se rendaient les évadés allant vers la France libre ? Ils trouvaient réconfort, armes, moyens de transports pour rejoindre Londres et ajouter à la force de la jeune armée que de Gaulle levait.

Nos amis, nos alliés, verraient-ils un inconvénient à une association profonde, à des relations suivies entre leurs colonies de la Couronne et nos provinces de la mer des Caraïbes ? Cela est peu probable, puisqu'au moment de la ruée allemande, ils nous offraient un parlement commun, une monnaie commune. Ce qui était normal lorsque Hitler écrasait les Alliés le sera tout autant quand les nations unies auront le pied sur la gorge de la bête. (Applaudissements.)

Quant à la Guyane, la seule terre française du continent américain, quel beau rôle n'est-elle appelée à jouer si l'on veut bien concevoir la participation de la France extérieure à la politique étrangère de la France ? Elle est proche de la Guyane britannique, touche à la Guyane hollandaise ; et l'on se

demande pourquoi ces trois pays ne seraient pas reliés par une route internationale par où passeraient les hommes, les marchandises, les idées.

Et puis, disons-nous bien qu'il est, plus au sud, un pays immense chez qui nous rencontrons sympathie, amitié, affection. Tous ces Latins du Sud se réclament de nous. (Applaudissements.) Ils le prouvent, à l'heure actuelle, en offrant tout ce qu'ils possèdent. Et l'on annonce que, bientôt, un contingent de troupes brésiliennes débarquera en Afrique du Nord pour prendre sa part de la lutte engagée contre les puissances de l'Axe. (Applaudissements.)

Est-ce trop demander que la Guyane française devienne le salon de la France ? Est-ce trop demander que, sur cette terre où, depuis 1939, il n'y a pas eu à décréter la mobilisation parce qu'il y avait assez de volontaires, est-ce trop que de souhaiter que ceux qui ont connu la part la plus mauvaise, depuis les déportés politiques jusqu'au bagné, reçoivent maintenant une part belle par la création, dans leur pays, d'un centre où l'art, la culture, la pensée française soient représentés ? Ceux qui ne peuvent pas voyager loin y trouveraient un peu de ce qui fait la grandeur et la beauté de la France ; ils apprendraient à mieux aimer ; et si l'on voulait, dans ce salon de la France, faire entendre quelquefois un poète, un conférencier de marque exposant la politique française, des répercussions incontestables se produiraient.

Je me souviens des fêtes récentes du tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France. C'était en 1936 ; des académiciens, des hommes politiques, des médecins et des savants étaient venus en Guyane. Nous avions convié à cette fête nos voisins hollandais et brésiliens. Ils étaient venus en nombre et leurs jeunes athlètes mêmes s'étaient mesurés aux nôtres. Après les cérémonies officielles, ils avaient été invités dans les familles. J'ai gardé présentes à l'esprit ces paroles si réconfortantes et si affectueuses de M. Pernambuco, représentant du Brésil, me disant qu'il se croyait dans une famille brésilienne, tant il y avait de choses communes, tant ce qu'il voyait lui rappelait les maisons, les enfants, les fleurs, la table qu'il avait l'habitude de trouver à Belém.

Ainsi, par une association large, en admettant la France d'outre-mer à coopérer à l'industrie française, en l'admettant à coopérer à l'expansion des idées et de la politique internationale métropolitaine, on fortifierait, du moins nous le pensons, nos alliances et nos amitiés, et on donnerait à ces fils lointains de la mère patrie un sentiment d'orgueil et de fierté. Ils comprendraient qu'ils sont tout à fait des enfants de la France et n'auraient pas, parfois, un soupire de tristesse se demandant s'ils ne sont que des adoptés. (Très bien ! Applaudissements.)

Puis-je ajouter que le premier et l'un des meilleurs ambassadeurs de Grande-Bretagne auprès des États-Unis a été le Canada ?

Messieurs, je m'excuse de parler ainsi et de sembler vouloir donner une leçon. Il ne s'agit pas de leçon. Quand on parle avec son cœur on ne cherche pas à dicter. C'est un vœu, c'est un souhait émané de l'un de ceux qui depuis 1914, et même avant, regarde notre patrie qui, déjà, craignait la défaite, comme le plus beau pays, comme celui que les Polonais dans leur détresse appelaient après Dieu. Sans la France d'outre-mer, vous le savez, la Résistance métropolitaine n'aurait été qu'un ensemble de poings frappant sur un colosse d'airain, de Gaulle une grande figure de légende. Sans une France d'outre-mer intimement liée par toutes ses fibres, par sa chair, à la métropole, la France continentale risque, dans les lustres à venir, de ne recevoir que les prières d'artistes pareilles à celles de Renan sur l'Acropole.

Mais, vous l'avez reconnu il y a quelques jours, il n'y a plus qu'une France. Nos amis anglo-saxons aiment ce vers d'un de leurs grands poètes : « A thing of beauty is a joy for ever ».

Ce ne sont donc pas eux qui s'opposent à une conception qui devra faire de la France une France unique, une chose de beauté puissante, celle avec

laquelle les nations unies créeront cette joie éternelle, la paix ! (Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT. — Messieurs, l'Assemblée voudra sans doute suspendre pendant quelques instants, la séance ?...

Pas d'opposition ? La séance est suspendue.

SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance, suspendue à seize heures cinquante minutes, est reprise à dix-sept heures vingt-cinq minutes.)

SUITE DU DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE

DISCOURS DE M. AZAÏS

M. AZAÏS. — Il est légitime, Messieurs, que la France fasse valoir ses droits. Mais, en esquisant ici ce que doit être demain l'action de notre diplomatie, il ne suffit pas de présenter des requêtes, il faut dire aussi ce que la France offre au monde, car si les peuples ont des droits, les nations ont des devoirs. (Applaudissements.)

De ces devoirs, le plus noble peut-être est celui de contribuer aux progrès de l'esprit humain. Si je suis à cette tribune, c'est pour dire que la France veut continuer à accomplir intégralement cette tâche sacrée.

Mais ce n'est pas en vase clos qu'un tel travail peut se montrer fécond. Tout développement spirituel, qu'il soit d'ordre scientifique ou d'ordre artistique, ne se peut concevoir désormais que sur un plan mondial. Je veux donc demander très précisément que la France garde sa place, laquelle a toujours été au premier rang, dans les organisations internationales de coopération intellectuelle, car elle veut être présente aussi lorsque les nations se réunissent, non plus pour recevoir, mais pour donner.

Les titres de la France à cette situation prééminente, nul au monde, je crois, ne les peut contester. Historiquement, c'est la France qui a instruit l'Europe, et les étudiants du monde entier qui venaient, avant la guerre, peupler les multiples pavillons de la Cité universitaire de Paris, ne faisaient que suivre les traces de ceux qui, au Moyen-Age, venaient sur notre Montagne Sainte-Geneviève suivre les cours d'Abélard.

Il est utile d'évoquer ces souvenirs très anciens pour marquer que nous demandons seulement la pérennité d'une tradition presque millénaire ; mais il est trop évident que les vrais titres de la France résident dans l'éminente valeur de la science française actuelle ; et lorsque j'emploie ce mot de science, il faut entendre que je parle non seulement de ce qui s'enseigne dans les facultés des sciences, mais aussi de ce qui s'enseigne dans les autres facultés, des lettres, de droit, de médecine, et dans tant d'écoles spéciales que je ne peux énumérer, de l'Ecole des Mines à l'Ecole de Grignon, de l'Ecole des Sciences politiques à l'Ecole du Louvre.

Pour des raisons trop évidentes, je ne prononcerai le nom d'aucun savant actuellement vivant, mais il est bien connu que les Henri Poincaré, les Curie, les Berthelot, les Pasteur, les Littré, Renan, Lavisse, Bergson, Lyon-Caen, Charles Gide, les docteurs Roux, Calmette, Charles Richet, ont des disciples, des héritiers directs, qui sont aussi grands que leurs aînés et qui, à l'heure où je parle, travaillent dans leurs laboratoires ou dans leurs cabinets ; car, il faut le dire, la vie intellectuelle de la France n'a pas eu de défaillances, et

peut-être même les malheurs de la patrie n'ont-ils fait qu'exacerber l'ardeur au travail de nos savants. (Très bien. Applaudissements.)

Leurs laboratoires, leurs cabinets ne sont pas équipés toujours comme ils devraient l'être. La France ne pouvait pas s'offrir certains luxes, elle ne pouvait pas donner pour les recherches de la science pure les mêmes efforts matériels qui ont été prodigués ailleurs, parce qu'elle devait penser d'abord à sa frontière ouverte. Mais sur cette misère des moyens matériels mis à leur disposition, le profil de nos savants n'apparaît que plus grand.

Le Collège de France, la Sorbonne, le Muséum restent des foyers de haute culture, et, bien au delà de nos frontières, la jeunesse studieuse se sent attirée par cette lumière. Qu'on la laisse venir à nous, qu'on lui donne toutes les facilités d'accès ; la France sera toujours heureuse d'accueillir les jeunes cœurs qui se portent vers elle. Et ce sont ces étudiants étrangers de nos universités françaises, de Paris et de province, qui, de retour chez eux, sèment l'amour de la France. C'est par eux que le rayonnement intellectuel de notre pays éclaire le monde.

Ce rayonnement a toujours été grand. La langue de Descartes, de Montaigne, de Voltaire était, au XVIII^e siècle, parlée dans tous les salons d'Europe. Elle reste aujourd'hui l'objet d'études de prédilection pour les élites des pays les plus divers, de l'Argentine à la Scandinavie, de l'Ecosse à l'Iran, sous toutes les latitudes, sur tous les continents. C'est là un très précieux patrimoine de la France, et qu'il ne faut pas laisser à l'abandon. Les œuvres françaises à l'étranger, si utiles partout, mais particulièrement nombreuses en Orient, doivent être soutenues avec vigilance, et développées s'il est possible.

Ce rayonnement de la France ne porte dommage à personne. Les idées françaises ont toujours été empreintes d'un tel caractère de désintéressement humanitaire que, partout où elles entrent, elles apportent un peu de douceur. Elles constituent la trame solide sur laquelle tant de peuples, par la suite, ont brodé leurs fantaisies individuelles. Que la France, que Paris restent le carrefour des hommes de bonne volonté. (Applaudissements.)

Monsieur le Ministre, vous avez à soutenir les intérêts de la France dans le monde sur tous les plans. Je vous demande — mais est-ce nécessaire ? Je sais bien que vous me devancez — je vous demande de ne jamais perdre de vue que les intérêts matériels ne sont pas seuls en jeu. La France a toujours été une grande puissance morale et spirituelle. Quels qu'aient été ses malheurs, elle l'est restée intégralement. Je vous demande de ne permettre à personne de le contester. (Vifs applaudissements.)

DISCOURS DE M. DUCLOS

M. DUCLOS. — C'est au nom du groupe de la France d'outre-mer que je parle. La France d'outre-mer, c'est 10 millions de kilomètres carrés, c'est 70 millions d'habitants. La France d'outre-mer aime la France métropolitaine de toutes les fibres de son cœur, de toutes les ressources de sa raison et, s'il est vrai qu'on aime d'autant plus une mère qu'on s'en éloigne et qu'on la sait blessée, quelle vérité n'est-ce pas lorsque j'avance, lorsque je proclame que les fils de la France d'outre-mer aiment d'autant plus la mère-patrie qu'ils sont éloignés d'elle et qu'ils la savent, en ce moment, meurtrie et douloureusement frappée.

C'est la voix totale de cet immense territoire, c'est la voix de cette considérable population des régions agricoles et de colonisation que je fais entendre. Elle veut apporter son adhésion ardente et confiante aux efforts et aux espoirs de la mère-patrie et proclamer, par le spectacle de l'union réalisée entre toutes les possessions de la France d'outre-mer, que la France toute entière est bien là, symbolisée par son Assemblée populaire et par son Gouvernement.

Mieux que quiconque, les hommes de la France d'outre-mer, des possessions les plus proches jusqu'aux plus éloignées, savent le prix du prestige qui est dû à leur métropole. Leurs efforts continus, persévérants tendent à le mériter et à l'accroître.

Oui, lorsque nos colonisateurs, au nom de la France métropolitaine, organisent et dispensent, sur toute l'étendue des territoires soumis à leurs efforts, la civilisation promise à tous les protégés nationaux, y créent et y développent la justice, l'enseignement, l'hygiène, la sécurité, y assument le respect de la propriété privée et de la liberté individuelle ; lorsqu'ils construisent des ports, des routes, des chemins de fer ; lorsqu'ils fondent des villes, des villages, des centres ruraux de colonisation ; y introduisent la poste, le télégraphe, le téléphone, la téléphonie sans fil, l'électricité, la force motrice et la lumière ; lorsqu'ils régénèrent l'agriculture, la modernisent par l'amélioration des méthodes de culture, des instruments aratoires, y organisent le crédit et la prévoyance, contrôlent des banques, des sociétés et des caisses d'épargne, stimulent le commerce, ouvrent des voies nouvelles aux relations extérieures, des débouchés et des comptoirs, font naître les industries ; lorsqu'ils bâtissent pierre à pierre l'immense édifice qui atteste, par ses proportions extérieures, la puissance matérielle et le génie créateur de son art, et qu'ils y font entrer, pour en éclairer et animer l'intérieur, les vertus de la France, ses traditions, ses forces spirituelles et morales, l'âme toute de la métropole, flamme intérieure qui brille dans sa maison comme dans toutes ses succursales coloniales d'un même éclat, quelles qu'en soient l'exiguïté ou l'ampleur, la proximité ou l'éloignement — qui peut dire que l'Empire, artisan de la grandeur de la France, n'en est pas aussi la caution ? (Applaudissements.)

Nos alliés n'en peuvent pas douter, qui ont à un même foyer, au même réalisme aussi, forgé les destins de leur empire.

Qui pourrait le nier quand, aujourd'hui, la France d'outre-mer toute entière, hormis l'Indochine douloureuse livrée à l'agresseur, soutient de tous ses moyens matériels, de ses ressources et du sang de ses enfants, l'effort victorieux de la guerre ?

Qui, mieux que les fils de notre empire colonial, essaimés sur tous les continents de la terre, peut mieux mesurer la réalité vivante et impérieuse de cette communauté internationale, économique certes, politique aussi, dont avec autant d'exactitude que d'éloquence parlait, hier Vincent Auriol ?

Qui, mieux que nos colonisateurs d'aujourd'hui, héritiers de générations mortes à la tâche pour avoir livré bataille à l'inculture matérielle et spirituelle, ne ressent profondément dans son cœur et dans sa raison, comme une nécessité inéluctable et féconde, la solidarité des destins qui unissent, à travers les océans, la France d'outre-mer et la France métropolitaine ? (Applaudissements.)

L'une et l'autre, issues d'une même histoire, sont promises au même avenir ; lorsqu'elles sont unies, elles forment un bloc que n'entament ni le malheur, ni les préjugés, ni la méprise ; sans la France il n'y aurait plus que des morceaux !...

C'est au nom de ce bloc de civilisation humaine que je m'exprime.

Oui, c'est ici, en ce moment, l'Empire tout entier, ce sont tous les fils de la France d'outre-mer qui affirment leur indissoluble attachement à la mère-patrie qu'incarne, à leurs yeux, le grand Français grâce à qui la France n'a pas cessé d'être française et le restera : le président Charles de Gaulle ! (Applaudissements.)

Il n'y a, dans cette adhésion, ni calcul ni contrainte.

L'instinct, qui est la voix profonde des aïeux, aurait suffi à la provoquer.

Trois ans d'efforts communs, d'espérances communes, de sacrifices partagés ont discipliné nos élans ; ils n'ont pas réduit leur spontanéité.

Aux réalisations déjà matérialisées dans les institutions républicaines revêlées et rendues à leur activité, la démocratie ranimée et qui s'exerce dans

sa forme provisoire, certes, embryonnaire peut-être, mais qui, précisément, parce qu'elle est embryonnaire, et seulement mesurée par les difficultés de l'heure, contient en germe toutes les vertus et tous les principes de la démocratie entière ; l'armée à qui il manque si peu de chose, à moins qu'elle ne s'allège d'aussi peu, promise et retenue à sa fonction traditionnelle, exclusive de toute préoccupation politique, (Très bien ! Applaudissements.) l'épuration qui doit s'accomplir pour châtier les traîtres, tous les traîtres dans le respect de la loi, mais qui, en aucun cas, pour si nécessaire qu'elle soit lorsqu'il s'agit de secourir ou de venger des victimes injustement frappées, ne doit porter les justiciers à accabler l'innocence elle-même ; la résurrection économique de la France dont on a trop dit, pour que quiconque en doute, qu'elle ne peut être qu'en s'intégrant à l'ordre international nouveau à peine de succomber dans un isolement aussi stérile que vaniteux, (Applaudissements) son épanouissement social, le relèvement continu de l'austère condition de tous les travailleurs et dont la doctrine et les efforts ne sauraient s'enfermer dans un ésotérisme borné et sans audace ; l'admirable résistance qui s'est dressée, comme un appel du sol, sur tout le territoire de la France métropolitaine et que soulignent d'un rehaut terrifiant comme le châtiment qu'ils appellent, les admirables dévouements et les immenses sacrifices devant lesquels le silence et le recueillement sont le témoignage le plus éloquent de la ferveur et de la reconnaissance d'un peuple entier ; la paix enfin, la paix que désire la France d'outre-mer, et qui n'est pas celle que, par des avantages territoriaux ou des contraintes marquées au double coin de la vengeance et de la perpétuité, elle voudrait couvrir de germes empoisonnés la guerre future, comme aussi bien il résulterait d'une paix dans laquelle la France n'aurait pas, avec tous ses alliés, toute la place qui lui est due et qui doit être la sienne à la table où se tiendront bientôt les Etats généraux du monde !.. (Applaudissements.)

Voilà les raisons, toutes les raisons de la confiance et de l'adhésion de la France d'outre-mer à la politique de lutte, d'union, de solidarité et de libération, comme le disait tout à l'heure notre collègue Bonte, qui, sous le contrôle de l'Assemblée populaire, et méritée dans le délié de son gouvernement, le Comité français de la libération nationale, le seul qu'elle connaisse et qu'elle reconnaisse, sous l'impulsion vivifiante de son chef, le président Charles de Gaulle, s'éloigne également du chauvinisme qui ridiculise que de l'agenouillement qui dégrade, politique certes qui ne peut s'accomplir que dans le crédit du monde et dans le prestige reconnu, mais en échange de quoi la France apporte sa sincérité, sa loyauté et son génie libéral. (Applaudissements.)

Cette voix qui exprime l'union, qui s'en réclame, qui la poursuit, qui entend en détourner les atteintes, quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent, c'est pour vous d'abord, mes chers collègues français de la métropole, que la France d'outre-mer la fait entendre.

C'est pour nos alliés, aussi, pour les Nations Unies, pour leur édification plus complète et pour forcer des hésitations que, seule, a pu faire naître une insuffisante information ; mais c'est aussi pour la France, pour la métropole, que je l'exprime cette fois, pour tous ceux qui souffrent, pour tous ceux qui meurent ou qui attendent dans un indicible émoi l'épiphanie de la libération et de la victoire. (Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Ferrière.

M. FERRIERE. — C'est au nom de mes collègues du groupe de la Résistance métropolitaine, et, j'en suis convaincu, au nom de tous les membres de cette Assemblée, que je tiens, après la déclaration de M. le commissaire aux Affaires étrangères, à remercier publiquement MM. les ambassadeurs des Etats-Unis et de Grande-Bretagne pour avoir notifié hier la revision des accords Clark-Darlan. (Vifs applaudissements.)

M. BORDIER. — Au nom de tous nos camarades de France également.

M. FERRIERE. — Je viens de dire : « Au nom de tous les membres de cette Assemblée ». M. Bordier me fait une remarque. Il va sans dire que si, d'autres camarades, et si même toute la France était là — j'en suis certain et nous en sommes garants, — il y aurait unanimité : tous seraient à nos côtés pour remercier ces deux grandes nations. (Applaudissements.)

On nous a, pendant ces débats, souvent montré les revendications de la France et on nous a aussi parlé de ses devoirs. En politique extérieure, il y a trop souvent des nuages, même quand il y a du soleil. Il faut le dire et le crier : c'est seulement en pleine lumière et au soleil que nous gagnerons la victoire avec toutes les Nations Unies. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. POIMBŒUF

M. POIMBŒUF. — Messieurs, l'objet propre de ce débat est de rechercher en toute simplicité et netteté les raisons pour lesquelles, jusqu'ici, la France n'a pas été admise à participer au concert des grandes nations, et celles pour lesquelles au contraire, nous estimons, sans chauvinisme, sans vaine forfanterie, mais forte des leçons de l'Histoire, des réalités du présent et des nécessités de l'avenir, que la France a sa place marquée dans ce concert.

Plusieurs de ceux qui sont passés ici ont fait allusion à la diplomatie. Peut-être pourrait-on — je crois d'ailleurs qu'il serait injuste d'opérer ainsi — nous reprocher à nous-mêmes de réaliser ce que l'on appelle la diplomatie sur place publique.

Or, la diplomatie est un art, un art qui, présentement, au dire de certains de nos collègues, manque terriblement d'artistes. (Rires.)

Toutefois je tiens à dire que ce n'est pas de la diplomatie sur place publique que nous réalisons ici, au sein d'une Assemblée, même quand celle-ci, du fait des circonstances, n'est que consultative.

Il est bon que, de la tribune de cette Assemblée, soient entendues des voix qui s'expriment en toute liberté. Ce sera le cas de celles qui, jusqu'ici, se sont fait entendre de cette tribune.

La franchise n'est pas toujours très agréable ; elle a plus d'angles que de rondeurs : c'est une loi du genre et il faut la respecter.

Il est certain qu'il est normal, — tous se sont efforcés de le faire et je les imiterai, — qu'aucune parole vexante ou blessante ne puisse être dite à l'égard de qui que ce soit, homme ou peuple.

Mon exposé, — je vous le dis pour que vous puissiez le suivre d'une manière plus commode, — comportera essentiellement quatre parties, très brèves (je vous rassure tout de suite.)

— Je manque à la fameuse règle des trois points : je m'en excuse, il y en a quatre dans mon exposé. (Sourires.)

Premier point : je parlerai des Alliés avec une amitié et une sympathie profondes, non par opportunisme ; mais les raisons du cœur nous y conduisent plus que toutes autres.

Ensuite, j'évoquerai rapidement à mon tour, la figure de notre pays.

En troisième lieu, j'essaierai de dégager quelques-unes des raisons données de l'abstention involontaire de ce pays dans le concert des grandes nations.

Et enfin, pour conclure, venant à la rescousse de tous ceux qui m'ont précédé, je tenterai de dire pourquoi il me paraît qu'une grande injustice a été commise et qu'une absence du sens du réel est trop évidente en la matière.

Nos alliés ? Cela vous étonnera-t-il que je commence par un allié très lointain et dont, à mon sens, il n'est peut-être pas suffisamment question ?

Nous avons supporté, nous, en 1939 et 1934, l'agression nazie, avec quelques autres nations de l'ouest et de l'est de l'Europe ; mais il y avait déjà bien longtemps que les nazis d'Extrême-Orient, — d'accord avec ceux d'Europe,

— avaient commis, contre la Chine, l'inqualifiable agression que vous savez. (Vifs applaudissements.)

Cette Chine représente une très ancienne et très haute civilisation ; dans la douleur, elle se constitue. elle se régénère, elle se renouvelle, et elle peut figurer, d'ores et déjà, parmi les nations civilisées qui ont leur mot à dire pour l'institution d'un meilleur ordre mondial.

Cette Chine, je me crois un devoir de la saluer la première, parce qu'au même titre que les autres, elle a sa place, à l'heure actuelle, parmi ceux qui luttent, et qui résistent ; de plus, elle a été attaquée la première de toutes. (Applaudissements.)

Je parlerai ensuite de notre grande alliée, la Russie. Je le ferai sans courtoiseries : je n'ai pas l'habitude d'être courtisan, ou si je le suis par hypothèse ou par hasard, c'est uniquement la vérité que je courtise. Ce n'est pas toujours sans désagréments ni sans risques.

La Russie ? Peu importe que nous ayons eu des difficultés avec elle. Il est un fait qui, à l'heure actuelle, domine tout le tableau historique que nous pouvons brosser à ce sujet : c'est cette résistance, presque sans précédent dans l'histoire, qu'elle a su opposer tout de suite, elle à son tour, à l'agression nazie.

Il est bien certain qu'il n'est pas un être qui réfléchisse, qui pense et qui aime, qui ne puisse saluer avec enthousiasme et amitié l'héroïsme triomphant de l'armée et du peuple russes. (Vifs applaudissements.)

L'Angleterre, la Grande-Bretagne plutôt ? Pendant des siècles, nos deux pays, — c'était au temps des politiques de magnificence et de prestige, — se sont trouvés opposés l'un à l'autre ; admirables tous deux, d'ailleurs, sous les revers ; grands, l'un comme l'autre, dans la gloire, et la gloire est plus difficile à supporter que quoi que ce soit d'autre !

Enfin, une époque est venue, celle de l'entente cordiale. Ce mot est en lui-même une magnifique invention, car il correspond à ce qui a été depuis et à ce qui doit être de plus en plus.

Nous sommes un certain nombre dans cette Assemblée qui avons connu l'hospitalité de la Grande-Bretagne, et c'est une chose que nous n'oublierons pas. (Très bien ! Applaudissements.)

Qui que nous soyons (et je crois que personne ici ne me démentira), nous avons la dignité coutumière, le sens national, sans étroitesse, mais plein de dignité, de cet admirable peuple. Tous aussi nous avons pu, et de près, examiner les suites des bombardements sauvages, vrais bombardements de terreur, que les Allemands, dès 1940, ont répandu sur ce pays. Rien qu'à les voir, on sent que l'Angleterre est une grande nation et que c'est un devoir, pour la France, devoir de reconnaissance, devoir d'humanité, — d'entretenir avec elle, à l'avenir, les rapports les plus substantiellement amicaux. (Applaudissements.)

Dirai-je plus ? L'une des figures françaises qui ont marqué notre lutte séculaire contre l'Angleterre a été, vous le savez, Jeanne d'Arc. L'homme qui vous parle, et peut-être quelques autres aussi, n'oublieront pas plus que leurs impressions précédentes, celle du panégyrique de Jeanne d'Arc dans une cathédrale anglaise, en présence du général de Gaulle, par l'archevêque auxiliaire catholique de Londres. (Applaudissements.)

Les Etats-Unis ? Les Etats-Unis, c'est presque devenu un lieu commun, tellement c'est une chose acquise, de rappeler, pour marquer l'origine et la profondeur de notre entente avec eux, les noms, à jamais inséparables de Washington et de La Fayette. Cette amitié, entre les Etats-Unis et nous, à l'origine même de ces Etats, s'est scellée, nous le savons tous, dans le sang des combattants américains venus en 1918 apporter un concours décisif à la résistance française. Cela fait qu'également, entre les Etats-Unis et nous, existent des liens que rien ne doit faire oublier. (Applaudissements.)

Cependant, Messieurs, du fait des infirmités humaines auxquelles personne n'échappe, pas même les plus grands de ce monde, et du fait de certains malentendus, il arrive quelquefois, comme le disait l'autre jour le président Char-

les de Gaulle, qu'un nuage passe. Il faut savoir supporter ce nuage passager et être persuadé que ce n'est pas lui qui supprime le soleil. J'irai même jusqu'à dire, usant d'une hardie métaphore qui tient à la fois de la météorologie et de la musique : même lorsque ces nuages semblent orchestrés. (Sourires.)

Nous sommes assez Français, nous sommes assez humains pour dominer les petites choses et pour vouloir que la France, qui sait dire son mot, puisse le dire au profit de ceux qui acceptent qu'elle le dise.

Il va être maintenant question de notre pays lui-même. Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur ce sujet. Ce serait faire de la littérature, et probablement de la mauvaise littérature, que de reprendre, après tant d'autres, le tableau de nos destructions et de faire le bilan de nos victimes. Je ne brosserai donc pas ce tableau, je ne procéderai pas à ce bilan, mais tout de même il me sera permis de rappeler qu'il m'apparaît comme injuste d'exclure des débats des grandes nations celle qui, avec quelques autres, a subi le premier choc allemand ; celle qui, du fait sans doute d'une politique mal habile et à sens contraire, mais de laquelle elle n'était pas uniquement responsable, s'est trouvée dans la situation qui est la sienne.

Il est bon, et nous l'avons tous fait, de parler des admirables armées alliées, et nous savons de quel prix elles vont compter dans la balance en faveur de la victoire. Tout de même, il nous est permis, sans récriminer, sans y mettre d'amertume, de dire qu'il est peut-être dommage que ces admirables armées alliées n'aient pas pu plus tôt se trouver aux côtés de la France, qui n'aurait pas connu le sort qu'elle a subi.

Voyons maintenant les raisons pour lesquelles notre pays est évincé. Ces raisons, il faut les chercher, sans doute, dans les déclarations officielles, mais il faut les chercher aussi dans certaines attitudes, dans certains propos que chacun de nous peut enregistrer ou constater, au gré des rencontres et des conversations.

Or, que résulte-t-il de ces attitudes et de ces propos ? Voici ce qui, à mon sens, en résulte :

On fait plusieurs griefs à la France. On lui fait ce grief, si on ne le formule pas d'une manière expresse, d'être une nation plus ou moins débilisée, à cause des suites de la guerre qui continuent de peser sur elle. J'ai l'impression, et je le dis ici en toute franchise, que si la France avait encore à sa disposition un potentiel assez impressionnant, quelle qu'ait été la rigueur de son calvaire — et le mot calvaire a un sens pour un chrétien — elle serait plus facilement entendue et aurait plus facilement sa place.

J'ai l'impression aussi que, parfois, on écarte la France parce qu'on ne sait pas trop de quel côté elle s'oriente. Que sera-t-elle, cette France ? Va-t-elle être fasciste ? Va-t-elle au contraire jeter dans le monde entier je ne sais quel trouble ? Car, partant de son histoire, généralement mal comprise, on s'imagine, sous couleur qu'elle a été et qu'elle est toujours, — pour en parlerons, — une nation révolutionnaire, qu'elle n'est pas capable de coopérer à construire l'ordre. Cet argument existe, cela n'est pas douteux.

D'autres encore ; celui-ci : je n'ai pas besoin d'y revenir longtemps, puisqu'il a été développé à satiété, qu'elle n'a pas un gouvernement dont on puisse dire en toute certitude qu'il est vraiment représentatif des intérêts de la nation. Or je suis persuadé (nous le sommes tous) du contraire. Nous l'avons dit et redit. Je n'ai donc pas besoin d'y insister davantage. Il faudra tout de même que cette évidence elle aussi, finisse par percer tous les nuages, orchestrés au non, et que l'on sache, dans le monde entier, qu'il n'y a qu'un gouvernement de la République française, présidé par la volonté du peuple français, par le général Charles de Gaulle. (Applaudissements.)

Pour quelques raisons que ce soit, on écarte la France.

Et, puisque tout à l'heure j'ai fait allusion à ces propos, j'en citerai un d'une personnalité qui n'est pas, politiquement parlant, représentative, mais qui, tout de même, a une importance chez nos amis d'outre-Atlantique.

Cette personnalité me disait et le disait aussi aux amis avec qui elle conversait également : « Mais enfin, nous ne vous comprenons pas. Vous, Français, vous nous demandez de vous soutenir et de vous aider et vous mettez à votre tête des gens qui ne nous donnent pas toute satisfaction. »

Je n'ai pas manqué de répliquer à cette personnalité que nous, Français, nous n'avions pas l'habitude de nous immiscer dans le choix des gouvernements des autres pays, qu'ils soient plus ou moins à droite ou plus ou moins à gauche ; que cet espèce de plébiscite en faveur de Charles de Gaulle était un fait et qu'il n'y avait pas à y revenir.

Je sais, puisque je viens de prononcer un nom, que l'homme a des dimensions qui gênent certains de ceux qui le regardent. Et quand je parle de ses dimensions, ça n'est pas seulement de ses dimensions physiques.

Mais j'ajouterai à cela, — et j'ai répondu à notre interlocuteur, — que les démocraties anglo-saxonnes n'ont pas trouvé mauvais pour la durée de la guerre de confier quelque chose qui ressemble beaucoup à des pleins pouvoirs à Winston Churchill et à Roosevelt. J'ai fait remarquer que la Russie des Soviets faisait au maréchal Staline une confiance intégrale et j'ai demandé pourquoi, seule, la démocratie française, dont le choix n'est pas contestable, n'aurait pas le droit de se rassembler, dans des conditions analogues, autour de l'homme qui, en juin 1940, a relevé l'honneur national et proclamé la fidélité à la parole jurée. (Applaudissements.)

Maintenant, messieurs, voici les raisons qui me paraissent militer en faveur de la présence de la France. La France — cela nous a été dit sous diverses formes — est une nation qui a profondément et habituellement le sens de l'humain et de l'universel.

La France est une nation missionnaire : hier encore, quelqu'un parlait ici de la nécessité d'envoyer des missionnaires laïcs pour faire connaître notre pensée. Même les armées de Napoléon qui fut un despote — et personne n'y contreviendra — les armées de Napoléon ont fait que les institutions démocratiques, peu à peu, se sont installées dans tous les territoires de l'Europe. Cette vocation missionnaire, dans quelque sens qu'on l'entende, la France ne l'a pas perdue.

La France est le pays de la fraternité ; elle est aussi — et cela va bien avec — le pays de la synthèse.

Pays de la fraternité, lorsque quelque chose se réalise chez elle ou même lorsque cela n'est pas encore réalisé, la France se fait la propagandiste de cette idée nouvelle, la propagandiste de cette invention spirituelle qu'elle estime, à tort ou à raison, régénératrice et rénovatrice.

Pays de la synthèse, notamment dans les discussions internationales. Qui pourrait le nier ? Combien de fois les diplomates français — j'entends les vrais diplomates — ont été capables de régler des difficultés en apparence insurmontables ?

Voilà donc une raison qui milite en faveur de la présence française, une double raison : une de l'ordre du cœur, l'autre de l'ordre de l'intellect. Mais il y en a d'autres. Nous avons parlé du concert des grandes nations et nous demandons que la France y tienne sa place. Qui dit grande nation dit, en même temps, moyennes et petites nations qui existent par ailleurs. Personne ne perdra de vue que, eu égard à des circonstances aussi difficiles, délicates, compliquées, que celles d'une guerre mondiale, il n'est pas possible de réunir en permanence un aréopage international, composé de toutes les nations, et qu'il faut bien — c'est une nécessité de fait — que quelques grandes nations reprennent les leviers de commande, et, avec l'assentiment raisonné des autres, mènent la guerre à bonne fin.

La France est normalement, me semble-t-il, la représentante des moyennes et petites nations. Elle l'est, parce que, traditionnellement, elle a été la puissance — je dis bien la puissance — en donnant à ce mot tout son sens,

qui a compris que ces moyennes et petites nations avaient droit à l'existence. Et je n'en sache pas une au monde qui, à quelque degré ou sous quelque forme ne reconnaisse pas qu'elle doit à la France quelque chose de sa création, quelque chose de son indépendance.

Et c'est pourquoi j'estime que la France doit siéger dans le concert des grandes nations pour représenter les moyennes et les petites et qu'elle doit y siéger d'autant plus que, comme ces moyennes et ces petites, elle a souffert de l'agression et de l'occupation. Elle peut dire, parce qu'elle a senti dans sa chair et dans son cœur ce que les autres nations, aussi bien intentionnées soient-elles, ne pourraient jamais qu'évoquer ou esquisser.

M. PHILIPPE, commissaire d'Etat. — Très bien.

M. POIMBCEUF. — Donc, une raison qui plaide pour la représentation de la France, c'est qu'elle est la représentante née des moyennes et des petites nations.

Messieurs, hier plusieurs orateurs, et notamment Vincent Auriol, ont fait allusion aux problèmes de reconstruction qui ne vont pas manquer de se poser. Ces problèmes seront plus compliqués, plus délicats encore que ceux de la guerre proprement dits. Ils nécessiteront l'intervention d'hommes imaginatifs, raisonnables et capables d'exprimer d'une manière particulièrement claire et précise ce qu'il conviendra de dire pour que des accords puissent avoir force de loi, du fait même de leur évidente signification.

Sans vouloir méconnaître le génie d'aucune nation, j'ai l'impression qu'il n'est pas mauvais que la France mette ses qualités natives au service de cette grande œuvre.

Tout à l'heure, j'ai fait allusion à notre alliée la Russie. Disons du haut de cette tribune, comme nous le dirons dans une conversation privée, que la Russie étonne ou inquiète beaucoup de monde. Elle étonne ou inquiète surtout ceux qui ne regardent pas en face les nécessités de la vie : ceux qui ne comprennent pas qu'il dépend pour une large part d'eux-mêmes que des ententes et des constructions basées sur ces ententes puissent naître ou s'édifier.

Ma conviction profonde, si l'on désire sincèrement que la Russie puisse faire partie intégrante, en toute dignité et plénitude, de la communauté européenne et mondiale, c'est que la France servira en quelque sorte d'intermédiaire et de truchement obligé.

Messieurs, j'ai dit à peu près, je pense, tout ce que j'avais à dire. Je rappellerai simplement, pour terminer, que notre pays, à travers les siècles, eut un réel et durable prestige. Nous pouvons le dire, à nous Français — et je reprends mes expressions du début, sans forfanterie et sans chauvinisme. Car nous sommes les premiers à nous critiquer, nous sommes les premiers à souligner, peut-être même parfois avec excès et intempérance, nos propres défauts; il nous est donc permis de rappeler les services que nos anciens ont rendus à la cause commune de l'humanité.

Notre France, à travers les siècles, fut particulièrement rayonnante et bienfaisante. Elle eut ses erreurs, elle suivit parfois des hommes qui la conduisirent sur des chemins hasardeux et dangereux pour elle et pour autrui, mais on peut dire que le plus clair de son histoire est fait du prestige spirituel et intellectuel qu'elle a exercé sans intention, ni prétention d'hégémonie. Notamment à l'époque de la chrétienté médiévale, la France fut considérée comme le cœur et comme le cerveau de l'humanité et sans qu'elle eut jamais, sous quelque forme, essayé d'impressionner qui que ce soit pour faire admettre cette vérité que tous, d'emblée, reconnaissaient.

À l'heure actuelle, que demandons-nous ? Nous ne demandons pas de privilèges ; nous ne demandons pas que l'on nous fasse une part extraordinaire ; nous ne demandons simplement que la France soit reconnue explicitement, valablement, comme l'une des nations animatrices de l'internationale de demain. (Applaudissements.)

DISCOURS DU R. P. CARRIÈRE

M. LE R. P. CARRIÈRE. — Platon disait autrefois : « Ce sont les idées qui gouvernent les hommes ». Platon avait raison. C'est pour cela que j'applaudis aux idées qui viennent d'être développées touchant le rayonnement de la France. M. le professeur Azaïs nous a montré le rayonnement intellectuel que la France doit maintenir à travers le monde. M. le président Duclos nous a parlé du rayonnement colonial, et M. Poimboeuf du rayonnement social et missionnaire de la France à l'étranger. Il reste un point sur lequel on n'a peut-être pas assez insisté : c'est le rayonnement spirituel et moral. Vous l'avez deviné, je veux dire un simple mot relatif à l'allusion formulée à l'instant par le professeur Azaïs, lorsqu'il parlait des œuvres françaises coloniales, en particulier celles du Moyen et du Proche-Orient. Je veux évoquer ici la multitude de ces missionnaires, de ces religieuses qui, depuis des siècles, ont été les pionniers du rayonnement spirituel et moral de la France, dans toutes nos colonies.

J'en appelle au témoignage de nos grands généraux coloniaux. Tous ont reconnu que leur pénétration facile dedans les pays noirs avait été favorisée par l'action de nos vaillants missionnaires français, partis à des époques difficiles, quittant famille, pays, tout ce qu'ils avaient de cher, pour aller porter à l'étranger le rayonnement spirituel et le moral de la France. (Applaudissements.)

Ces œuvres travaillent dans le silence, dans l'ombre ; elles ont créé des orphelinats, des léproseries, où les maladies de toutes sortes, même les plus honteuses ont été soignées. Cette charité-là, c'est une vertu nationale française. (Applaudissements.) et la France l'a portée à l'étranger.

Il me semble que la France de demain n'a pas le droit d'oublier ces pionniers qui, en nombre considérable, (je ne parle pas de leurs sacrifices qui étaient volontaires et nombreux), comme le Père de Foucault, ont versé leur sang généreusement pour le rayonnement français.

Je n'en veux prendre qu'un exemple et montrer ici les besoins de ces missionnaires dans la France d'outre-mer. On me parlait dernièrement de cette Abyssinie, maintenant récupérée, et j'étais en contact avec ceux qui sont allés dans ce pays, en vue justement de reconstituer les missions françaises, prises par les Italiens. On avait expulsé sans exception missionnaires et religieuses françaises, uniquement en raison de leur nationalité. La situation est maintenant bien différente : les missionnaires italiens sont partis ; les missions se trouvent dans une très grande détresse. Tout a été détruit. Tout a été pillé, parce que l'on ne voulait pas d'autres missions que des missions italiennes. Les missions abyssines sont avant tout des missions françaises ; elles doivent le rester et je demande au gouvernement d'aujourd'hui et aux gouvernements futurs de secourir, non seulement ces missions abyssines dans la détresse, mais encore toutes les missions françaises d'outre-mer.

Il y a encore dans la brousse des missionnaires dans la misère, parce qu'ils n'ont plus de contact avec la métropole. Aussi, pour confirmer pratiquement ce qui a été dit, je demande au gouvernement de la République française, de la III^e République, de ne pas oublier ces missionnaires et de les aider à continuer ce labeur pour le développement du rayonnement spirituel et moral de la France. (Vifs applaudissements.)

FIXATION DE LA PROCHAINE SÉANCE

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, j'ai reçu de M. Marcel Astier une proposition de résolution tendant à l'impression du compte rendu sténographique des débats sur la politique étrangère du 22 novembre et jours suivants, et

ceux qui se rapportent à la situation intérieure de la France, du 20 novembre dernier.

Conformément à l'article 14 de l'ordonnance du 17 septembre 1943, cette proposition est renvoyée au bureau qui l'examinera demain matin.

M. Massigli, commissaire aux Affaires Etrangères, pour ne pas scinder les explications qu'il a promis de fournir à l'Assemblée, a exprimé le désir de répondre en bloc demain aux différents orateurs qui ont pris la parole dans le débat sur la politique étrangère. Je pense, messieurs, que l'Assemblée ne voit aucun inconvénient à donner satisfaction à la demande de M. Massigli. Dans ces conditions, et s'il n'y a pas d'opposition, je lui propose de se réunir demain 24 novembre à 15 heures pour la suite du débat sur la politique extérieure de la France.

Pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

Messieurs, la séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures vingt-cinq minutes.)

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1943

SUITE DU DÉBAT

SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite du débat sur la politique étrangère de la France. Dans la discussion générale, la parole est à M. Lapie.

M. LAPIE. — Messieurs, j'ai quelque scrupule, à la fin d'une série de séances aussi remplies, à prendre à mon tour la parole. Néanmoins, je demande à l'Assemblée la permission de développer devant elle un certain nombre d'observations.

Il y a tout d'abord une chose que l'on ne pourrait jamais assez répéter : c'est qu'il faut clore le passé : il faut clore un certain passé ; il faut clore le passé de Vichy ; il faut répudier la notion abominable de « la France seule ».

On nous a, sans arrêt, depuis trois années, constamment répété, soit à des tribunes, soit à des radios, soit dans des journaux politiques, ou soi-disant politiques : « la France seule ! la France seule ! » Or, il n'y avait vraiment à cette formule qu'un sens : c'est que la France était seule, oui, mais avec l'Allemagne !

La France seule, ce slogan doit disparaître, et définitivement. Il faut que soit dit par la Résistance française, par les parlementaires français, par les délégués de la France extérieure, par les délégués de la France d'outre-mer, que cette notion de la France seule n'existe plus : elle doit s'effondrer d'une façon totale à partir d'aujourd'hui, il n'y a pas de France seule, il y a une France unie en France, universelle dans les nations.

Vraiment, c'est un sophisme extraordinaire — et il est encore plus extraordinaire qu'il ait duré si longtemps — que l'on ait pu donner à nos ambassadeurs des instructions sur la solitude de la France, alors qu'il n'y a qu'une France qui compte : c'est la France au milieu des nations, internationale par sa position même, internationale par son rayonnement intellectuel, internationale par sa catholicité et internationale aussi par le souvenir de la révolution humaine qu'a été la Révolution française.

Nul ne doit plus penser un instant davantage que la France n'est qu'une espèce de joyau, précieux sans doute, enchassé dans l'écrin de l'Europe. La France est une Fédération étalée sur le monde tout entier, gardienne de l'Atlantique depuis Terre-Neuve jusqu'à la Guyane, en passant par les Antilles, solidement établie tout le long de la côte africaine ; assurée sur les bords de la Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'aux Echelles du Levant ; sentinelle aux portes de la mer Rouge et de l'Océan Indien, vigilante encore et toujours fidèle, par notre Indochine, malgré les Japonais, dans le Pacifique, où d'ailleurs dès les premières, se sont ralliées à la France combattante la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides.

La France est là ; c'est dans cette Fédération que, comme je l'espère, Monsieur le Commissaire aux Colonies, la conférence de Brazzaville, la conférence africaine, proclamera avec fermeté, selon vos instructions : « la France existe en un tout répandu sur le monde » et elle est décidée à ne pas en lâcher, à qui que ce soit, un morceau. (Applaudissements.)

Au surplus, la France demeure internationale par ce qu'on a appelé, hier et avant-hier avec tant de raison, son rayonnement. Oui, par son rayonnement intellectuel, la France, même si elle était diminuée par tous ses récents malheurs, continuera à exercer une influence sur le monde, par la radiation de l'esprit et aussi par ces groupes de Français de l'étranger, que j'ai vu ressurgir à l'appel du général de Gaulle quand j'étais à Londres, en

1940, et qui, je le vois avec plaisir, ont ici des délégués. La France de l'extérieur et la France de l'intelligence, d'une part, la France catholique, d'autre part.

On a parlé hier, ici, d'une façon admirable et digne, des Missions. Il n'y a pas que les Missions. Il y a, à la base de la démocratie, la conception de l'homme qui apparut pour la première fois dans le Christ, et pour la deuxième fois dans la Révolution française. La France, fille aînée de l'Eglise, ne peut pas être seule dans un monde qui est né de la Chrétienté.

Enfin, il y a la France de la Révolution française ; dans tous les pays du monde, se sont émus les esprits lorsque la France et sa devise « Liberté, Egalité, Fraternité » ont paru abolies. Un jour ou l'autre, et d'une façon encore inconnue, se lèvera de nouveau cette France, parce que déjà, dans nos cœurs et dans le sentiment de cette Assemblée, c'est la France de 1789 qui existe et qui veut sa résurrection. (Applaudissements.)

Ainsi la France seule est une chose non seulement inutile, mais impossible. Cela nous paraît aujourd'hui évident. Mais, après trois ans de propagande, trois ans de silence diplomatique de la France, j'insiste et je demande à M. le Commissaire aux Affaires étrangères que, dans ce débat, il soit dit par lui et qu'il soit confirmé par l'Assemblée, que cette politique de Vichy, cette politique de la France seule n'existe plus. Il n'y a qu'une politique de la France dans les nations, celle du concert des nations. (Applaudissements.)

Messieurs, je ne me permettrai pas, ici, de donner quelques conseils ou quelques suggestions à notre Commissaire aux Affaires étrangères sur la façon dont il va diriger sa politique, ni sur la façon dont il va entrer dans les négociations de la paix.

Néanmoins, il faut bien se dire que la guerre se termine, que nous sommes sur le seuil de la paix. Or, quand je dis « nous », je dis les Alliés, mais j'ai le regret de ne pas y voir encore intégralement la France. Aussi, j'espère que le premier acte de M. le Commissaire aux Affaires étrangères sera justement de faire monter, à la France aujourd'hui représentée ici, les degrés de ce temple de la paix dont on dit qu'à présent il s'ouvre. Car, dans les avions et les bombardiers qui survolent le sol africain, j'entends qu'il n'y a pas seulement des bombes, mais des messages, et que le mont Ararat attend une fois de plus quelque Arche de Noé... où il n'y a pas seulement Noé.

Dirai-je ce qui me paraîtrait nécessaire dans la négociation immédiate de la paix ? Non. Des esprits chagrins viennent raconter que nous en sommes actuellement à 1815, un 1815 sans les victoires de l'Empire, un 1815 sans Talleyrand. Ne nous laissons pas aller à ces critiques. Ce sont des façons de miner la France nouvelle.

Si nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir des Bonaparte, en tous cas sur les champs de bataille, espérons que le Commissaire des Affaires étrangères se révélera un Talleyrand, mais surtout, qu'il se souvienne que la France ne viendra pas à la Conférence en vaincue. La vaincue, c'est l'Allemagne, la vaincue, c'est l'Italie ! On semble trop dans certains endroits l'oublier. Pourquoi ? Serait-ce parce que la France a perdu la bataille des avant-postes ? Quelle est cette conception étrange de considérer que celui qui s'est battu le premier, le plus durement, viendrait le dernier au traité ? Pas du tout ! Rien de tout cela ! Rien de tout cela ! d'autant plus qu'il ne s'agit point, en 1944, de faire des restaurations, de faire des Sainte-Alliance, comme en 1815, car, comme Fox l'a dit, et je crois que c'est le duc de Broglie qui le reprenait, « les pires des révolutions, ce sont les restaurations ». En matière internationale, la formule est encore plus vraie qu'en matière nationale. Il ne s'agit point aujourd'hui de recréer les régimes anciens, il ne s'agit point aujourd'hui de faire des restaurations, il s'agit de voir en avant et de construire neuf. Dans ce monde renoué, la résurrection de la France doit la placer au premier rang. (Très bien.)

Comment ?... Ici, la question est évidemment difficile à résoudre à l'avance. On a dit que la France avait droit au premier rang. Je viens de le répéter. Je suis persuadé que ses armes et que sa contribution à la guerre donnent à la France le premier rang ; par la souffrance et la valeur elle l'a gagné. Mais, dans une conférence — et surtout après une conférence — il ne s'agit pas seulement d'être présent au premier rang tout seul ; il s'agit d'être avec les autres. Si la France veut, non seulement passer les bornes de la conférence de la paix, mais aller beaucoup plus loin, elle ne le fera qu'en cohésion intime avec d'autres puissances. Il s'agit de constituer la paix. Or, la France a besoin de cent ans de paix, de cent ans de paix extérieure, de cent ans de paix intérieure. Alors, comme l'Angleterre entre 1815 et 1914, elle pourra se développer intégralement, selon sa pente.

Cette pente doit être une pente ascendante ; elle ne peut se graver — j'insiste à nouveau — si la France reste seule. Elle ne peut se faire si la diplomatie n'est simplement qu'une série de touches agréablement lancées de part et d'autre ; qu'une suite d'accords légers et sensibles, mais incertains. Notre diplomatie doit maintenant vouloir intégrer la France dans des espèces de système où la nation de France, la conception de « nation » sera non seulement modifiée, mais transformée en une idée beaucoup plus vaste sous un principe beaucoup plus grand : le principe d'une fédération.

A cette tribune, on a déjà fait allusion à un certain nombre d'alliances possibles. Pour moi, je le dirai avec simplicité, la France, si elle doit garder sa notion profonde de patrie, bien délimitée maintenant qu'elle connaît ses frontières, entourée de ses colonies et de son Empire, au sein d'une fédération des nations françaises, doit aussi avoir le courage de pouvoir abaisser justement ses frontières, maintenant qu'elle les connaît.

Il en est de même pour le pays le plus voisin, le plus ancien, le plus démocratique, qui est l'Angleterre. Celle-ci aussi doit pouvoir, maintenant qu'elle connaît ses limites, après trois cents ans et plus de travail et de guerre, abaisser la conception de la nationalité de ses frontières, et s'approcher d'un autre pays.

Il est nécessaire, entre l'un et l'autre de ces deux grands pays, que se crée un contact tel qu'on sache dans le monde entier qu'on ne touche pas à l'un sans toucher à l'autre et que ces deux grands mouvements de la démocratie, qui remontent dans les siècles, sont unis, non pour faire régner je ne sais quelle hégémonie, mais pour faire régner la paix.

Oui, on me dira : « Les Anglais ne parlent pas le français ; les voitures anglaises marchent à gauche, les voitures françaises à droite ; les Anglais boivent de la bière, nous prenons du vin. » On m'objectera mille usages et mille coutumes différentes.

Je sais, je sais même que nous avons été ennemis ; mais je sais aussi que, depuis cent ans, l'Angleterre est l'une des seules nations avec lesquelles nous n'avons pas été vraiment en guerre. Est-ce que, au surplus, depuis la fin du seizième siècle, une évolution parallèle, unique dans le monde, n'a pas mené ces deux nations, l'une vers la monarchie constitutionnelle, l'autre vers une monarchie absolue qui, ensuite, s'est transformée en République ? Est-ce que, après qu'elles aient coupé les têtes de Charles I^{er} ou de Louis XVI, après quelques divisions, après quelques réunions, ces deux nations ne sont pas revenues tout de même à cette notion fondamentale qui est la liberté de l'homme ?

Peu importe que chez nous peut-être la liberté de l'homme représente plutôt quelque chose de démocratique, au sens d'assemblées, et qu'en Angleterre, la liberté de l'homme représente plutôt quelque chose de judiciaire, au sens de jurys et de tribunaux ; l'important est qu'ils soient, ces deux pays, les seuls qui, depuis la plus ancienne date, affirment sans arrêt que la personne humaine est ce qui doit surgir du monde et continuer à régner, que le respect de l'individu est ce qui compte dans l'Etat, et c'est pourquoi, con-

tre les notions nazies d'abaissement de l'homme, la France et l'Angleterre méritent, Messieurs, de l'humanité. (Applaudissements.)

Sans doute, si, d'une part, la Grande-Bretagne se laissait entraîner dans des orbes étrangers, si, au surplus, elle se laissait en quelque sorte dominer par ses Dominions; si, par extraordinaire et ce que je ne veux pas croire, la Grande-Bretagne voyait s'ébranler les traditions de sa Couronne et ainsi dissoudre le lien des peuples britanniques — si, d'un autre côté, en France et dans les pays occupés, la vague immense des triomphes russes, l'évolution ou la révolution des peuples de l'Europe centrale, l'importance du mouvement communiste à l'intérieur de la France, faisaient, d'une part et d'autre part, que la Grande-Bretagne, disparaissant dans une ombre lointaine, l'Europe sentit un bouillonnement venu de l'Est, ah ! alors, que la France entrât dans cette confédération européenne, fût-elle soviétique, quel problème !

On parle toujours ici en son nom personnel et la formule que j'ai employée vient de ce que j'ai tout de même, malgré trois ans de guerre, gardé quelques habitudes parlementaires. Je veux dire que, parlant en homme privé, s'il fallait faire une nouvelle révolution qui fasse à coup sûr de l'homme quelqu'un, malgré les autres hommes, nous serions prêts. Après les événements auxquels nous avons été forcés, que craignons-nous ?

Nous avons sauté sur des mines, vu torpiller nos bateaux, été ensevelis dans la neige et le sable, vu flamber des villes, démolir d'autres villes, depuis trois ans nous n'avons plus de famille, on nous a dit que notre nationalité n'existait plus — tout cela nous est bien égal, nous avons continué la guerre, et nous continuerons la guerre, avec de Gaulle.

Quels détachements absolus ne nous a-t-on pas demandés ? Alors, je dis, comme homme privé, qu'après tout cela, pour un grand idéal, nous sommes préparés à des luttes et à un ascétisme révolutionnaires; je dis encore que si, après la guerre, la France devait être essulée et ne devait avoir autour d'elle que cette « grande lumière qui vient de l'Est », eh bien, elle serait tentée d'entrer dans cette lumière.

Seulement, parlant en homme public, je dois dire qu'il y a là une chose grave : c'est qu'après cette guerre, cette guerre si dure qui laissera une France si lassée, il est tout de même bien responsable de l'engager dans les traces d'une révolution ; devant cette France si unie contre le nazisme, il est tout de même bien lourd de prendre la responsabilité d'une division qui apparaîtra purement politique. C'est pourquoi je préférerais que l'on négocie la nouveauté de la France avec la principale nation démocratique et la plus voisine, la plus proche, la plus ancienne qu'est l'Angleterre. Il n'y aurait dans cette forme nouvelle du caractère international de la France, d'exclusive contre personne.

Une fédération double, une union, de quelque nom qu'on l'appelle, grâce à un abaissement des frontières que sont les nationalités, les douanes, à des ententes militaires ou autres, cela n'empêche pas ces orbes concentriques autour de chacun des pays. Ces orbes que nous avons vu décrire, pour les pays ibériques et l'Amérique du Sud, par Henri de Jouvenel, ces orbes qui entraîneraient l'Amérique du Nord dans une amitié constante, l'Amérique du Nord dont la Déclaration a été si inspiratrice de la Déclaration des Droits de l'Homme ; l'Amérique du Nord, dont le génie littéraire, l'invention dans les mots nous plaît tellement ; dont l'efficacité, l'efficacité de ses hommes nouveaux nous séduit, à nous, vieux pays ; circonférences d'alliance ou d'amitié où entreraient en premier lieu la Belgique et la Hollande ; cercles séparés, mais qui se recoupent, où paraissent tour à tour les pays amis de l'Est Européen et des Balkans ; mes chers pays scandinaves où je me suis battu ; et ces nations arabes à propos desquelles les incidents derniers doivent permettre une politique décisive et terminale de collaboration franco-britannique dans le Moyen-Orient.

Voilà messieurs, l'ensemble des observations que je voulais en cette fin de session, présenter à l'Assemblée.

Je m'excuse d'avoir parlé ainsi, un peu longtemps, alors que vous attendez bien davantage le discours de M. le Commissaire des Affaires étrangères; mais, voyez-vous, je ne pouvais pas ne pas parler. J'ai été de ceux qui, les premiers, ont répondu, comme parlementaire, et surtout comme soldat, à cet appel du général de Gaulle, disant : « La France a perdu la bataille ; la France n'a pas perdu la guerre. »

Eh bien ! je ne voulais pas, la première fois qu'une assemblée de toute la France est ici, ne pas dire : « Ne nous faites pas perdre la guerre, parce que vous ne saurez pas gagner la paix. Faites-nous une bonne diplomatie, je vous ferai un bon combat, car je retourne maintenant à la guerre, d'où je viens. » (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. MASSIGLI

Commissaire aux Affaires étrangères

M. MASSIGLI, Commissaire aux Affaires étrangères. — Je mesure l'honneur qui m'échoit d'être appelé à intervenir dans ce débat consacré à notre politique extérieure, le premier qui s'institue dans une assemblée française depuis les sombres jours de 1940, car voilà la première fois, depuis que la défaite de Vichy a baillonné la France, que des représentants français sortis de France avec un mandat précis peuvent, dans un ample débat, exprimer librement leur opinion sur l'état des affaires françaises dans le monde, la manière dont elles sont conduites, et l'orientation qu'ils souhaitent leur voir donner.

Messieurs, si je voulais résumer en quelques mots l'impression dominante que m'ont laissée, aussi bien le remarquable exposé de M. le rapporteur de la Commission des Affaires étrangères que les importantes observations présentées par M. le Président de la Commission et par les orateurs qui se sont succédé à cette tribune, je dirais que j'en retiens quatre idées directrices essentielles : volonté de continuité française, volonté de coopérer avec les Alliés, volonté de voir la France prendre une part active dans l'élaboration de la paix qui doit ouvrir les voies à l'avenir.

Un peuple terrassé doit, pour se relever, rester fidèle à son caractère national. Si Vichy n'est parvenu à rien, si le régime de Vichy s'effondre dans la boue où nous le voyons aujourd'hui, c'est précisément parce que le système fondé sur le désastre par les hommes de Vichy était basé sur un reniement.

Un pays n'échappe aux conséquences de la défaite qu'en s'affirmant lui-même, et c'est parce que la France résistante hors du pays et dans le pays a eu pour premier souci de demeurer fidèle à la mission de la nation française, à ses engagements, à ses institutions, à ses traditions, aux valeurs françaises en un mot, qu'autour de cette résistance se sont peu à peu groupés tous les Français qui furent peut-être accablés par l'épreuve, mais dans le cœur desquels du moins la flamme française n'avait jamais cessé de brûler pure de toute contamination.

Continuité française, cela veut dire que nous n'avons point le droit de choisir dans l'héritage français, que nous ne sommes point libres de sacrifier tel ou tel intérêt national. Vous vous rappelez l'admirable phrase de Renan : « La France est condamnée à ne jamais dormir du sommeil tranquille de la médiocrité satisfaite. » C'est de ce sommeil que Vichy offrit à la France vaincue de s'endormir pour oublier ; mais la vraie France, celle dont vous êtes les interprètes, repoussa le présent.

Vous demandez donc au Comité de la libération d'être partout le servi-

teur de l'intérêt français, le défenseur des droits de la France, d'être partout où la France doit être présente, et dans les conditions où il convient qu'elle le soit.

C'est précisément la mission que nous nous sommes assignée et qu'avant le Comité d'Alger, le Comité national de Londres avait assumée avec un magnifique dévouement. Le général de Gaulle et ses premiers collaborateurs ne disposaient pour le faire que de moyns très modestes ; peu à peu l'équipe s'est grossie, mais vous le savez, elle est encore loin de disposer du personnel nécessaire. Le nombre des pays où nous devons être officiellement ou officieusement représentés s'accroît sans cesse et le nombre des postes à pourvoir augmente parallèlement. Or, les cadres dont nous disposons, si diverses qu'en soient les origines, sont terriblement squelettiques. Des postes très importants ne sont point pourvus, d'autres le sont avec des effectifs notoirement insuffisants. Je ne parle pas de l'administration centrale où, dans des conditions de travail fort ingrates, le nombre des agents n'atteint pas le tiers du chiffre qui serait indispensable.

Sur ce personnel, il a été porté hier des jugements assez sévères. Ce n'est ni le lieu ni le moment de faire le procès de la carrière ou d'entreprendre sa défense et illustration. Permettez cependant à celui qui s'en trouve très temporairement le chef (sans lui avoir d'ailleurs, à l'origine, appartenu) de vous dire que certaines de ces critiques ne sont pas sans injustice. Si des réformes sont nécessaires (et, peut-être, en ai-je quelques-unes très précises, dans l'esprit), réformes de recrutement ou d'emploi, vous admettez avec moi qu'elles sont malaisément réalisables lorsqu'on travaille encore, comme nous le faisons, avec des moyens de fortune.

La vérité, c'est que l'administration des Affaires étrangères, comme toutes les administrations, souffre aujourd'hui des suites de la terrible saignée de 1914-1918 ; une génération manque ; mais je vois approcher le moment où, pour en tenir la place, nous disposerons d'une remarquable équipe de jeunes. En tous cas, je tiens à affirmer le dévouement de tous les agents à la cause nationale.

Des mesures disciplinaires ont été prises contre certains individus dont l'attitude au cours des trois dernières années avait donné lieu à critique.

D'autres le seront toutes les fois que des défaillances seront signalées avec précision, mais seulement dans ce cas.

Continuité française : c'est dans ce cadre, n'est-ce pas, qu'il convient de parler des œuvres françaises à l'étranger sur lesquelles, hier, M. Azais et le Révérend Père Carrière, aujourd'hui M. Lapie, ont dit des paroles fort justes.

Vous savez que la France Combattante a fait un bel effort, non seulement pour maintenir les œuvres existantes, mais encore pour en augmenter le nombre. Vous savez que le Comité d'Alger a redoublé cet effort. Le fait que nous disposons d'une université en terre française nous procure des ressources de personnel qui manquaient. La collaboration de l'université d'Alger doit permettre de réaliser à bref délai certains projets à l'étude. Dès maintenant, il est réconfortant de constater qu'en novembre 1943, les examens français ont été passés dans le monde entier, sauf bien entendu dans les pays ennemis et occupés, exactement comme ils l'avaient été en juillet 1939.

Des créations nouvelles aussi considérables que l'Ecole libre des Hautes Etudes de New-York, qui réunit près d'une centaine de savants et de professeurs français ou belges, ont donné la mesure de ce que nous pouvions encore faire. Une mission scientifique française va bientôt être réunie en Grande-Bretagne où travaillent déjà plusieurs savants français. En 1944, huit universités, lycées ou grand collèges seront ouverts, tant en Orient qu'en Amérique.

Les œuvres françaises à l'étranger qui relèvent de mon Commissariat représentent à l'heure actuelle un capital moral véritablement imposant :

224 grands établissements d'Etat, 1.198 établissements religieux, 2.689 écoles, 29 établissements de l'Alliance israélite universelle, 327 sections de l'Alliance française, 309 hôpitaux et dispensaires, 1.500 associations diverses de culture française, 282 bibliothèques, des milliers de techniciens placés à la disposition de protectorats ou d'Etats étrangers, tel est le patrimoine français répandu dans le monde, le patrimoine de dévouement que nous avons à gérer. Il n'a été maintenu qu'au prix d'efforts individuels et collectifs, à l'aide de dons et de dévouement pour lesquels nous devons exprimer notre profonde reconnaissance. Catholiques, protestants, musulmans, israélites, Français de toutes confessions et de toutes origines, étrangers de toutes nationalités ont compris que cette richesse unique accumulée à travers les âges ne devait pas disparaître. Elle a été sauvée.

Messieurs, avec une unanimité qui aura certainement frappé tous les assistants, les divers orateurs de la séance d'hier et M. Lapie aujourd'hui, ont marqué leur désir de voir la France retrouver dans le monde et dans les Conseils des alliés la place qui est la sienne.

Vous avez entendu le Président de la Commission des Affaires étrangères décrire avec une grande force dialectique la situation, disons anormale, faite au Comité Français de la Libération Nationale.

Certes, dans ce domaine les déceptions ne nous ont point manqué ; je mentirais si je prétendais que nous avons obtenu de nos alliés tout ce que nous nous croyions fondés à obtenir à cet égard, tout ce qui semblait dû aux souffrances de notre pays, à sa part dans la guerre, à la communauté de passion, de sentiments et d'espoir qui nous lie à lui. Nous avons souffert de maints malentendus, peut-être de quelques intrigues. Pourtant, de cette situation, je ne me suis jamais outre mesure ému. J'ai toujours cru, et je crois encore, que c'est dans votre durée même, dans vos actes, dans la part croissante que prennent à l'effort de guerre les territoires relevant du Comité de la libération, dans la place plus grande de nos armées dans la bataille, que nous trouverions aux yeux du monde notre véritable justification.

Est-il besoin, d'ailleurs, de justification ?... Après l'adhésion que cette Assemblée nous a donnée, qu'avons-nous besoin de titres de légitimité ?... (Très bien ! Applaudissements.)

Il me semble d'ailleurs que dans le monde on commence à se rendre compte qu'il existe maintenant un pouvoir français, qui ne remplit peut-être pas toutes les conditions techniques auxquelles certains veulent reconnaître l'autorité gouvernementale, mais qui n'exerce pas moins avec efficacité son autorité. Par l'importance des territoires qu'il administre, de l'armée qu'il commande, des services qu'il exécute ses décisions, enfin, et cela importe davantage, par la volonté consciente des Français qui reconnaissent en lui leur guide naturel, le Comité Français de la Libération Nationale est, chaque jour davantage, un gouvernement. Il me sera permis de noter ici, avec satisfaction et gratitude, le souci qu'ont eu plusieurs gouvernements de donner dès maintenant à leurs représentants auprès de nous la qualité et le rang qu'avaient leurs représentants à Paris. Pour ne parler que des ambassadeurs, je signale que le gouvernement belge d'abord, puis le gouvernement polonais et le gouvernement de l'Union soviétique, hier enfin, les gouvernements américain et britannique ont annoncé qu'ils accréditaient auprès de nous de nouveaux représentants auxquels ils conféraient ce rang. (Applaudissements.)

A divers signes, sans en excepter certaines déclarations qui ne sont point faites pour être rendues publiques, il me semble voir se préciser chez nos alliés la conviction que les affaires de la France, ce n'est pas avec d'autres Français que nous qu'il convient désormais de les traiter. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, nous avons tous apprécié la netteté avec laquelle a été affirmée à cette tribune la volonté de coopérer toujours plus étroitement avec les alliés de la France. Vous me demandez, mon cher Lapie, de renier le dogme de l'isolement volontaire de la France. Croyez-vous que ce soit vrai-

ment nécessaire ? Lequel d'entre nous voudrait défendre la formule de « la France seule » ? Personne.

La résistance française sait ce qu'elle doit à chacun et à tous. Elle sait que la libération du territoire national sera le résultat d'un effort collectif, qu'à côté de l'indomptable énergie britannique, à côté de la valeur et de l'esprit de sacrifice de l'armée soviétique, de l'immense effort américain, de l'héroïsme polonais, grec et yougoslave, à côté de l'obstination patriotique des Norvégiens, des Belges, des Hollandais, — pour ne citer que ceux-là, — la résistance française s'insère dans un ensemble qui est la résistance de toute l'Europe occupée. On avait craint que des souffrances de la guerre ne naquit un mouvement d'étroit nationalisme ; c'est au contraire une leçon de solidarité internationale qui paraît devoir s'en dégager.

« Nous avançons à Stalingrad », me dit l'an dernier, à pareille époque, un admirable paysan chez qui je cherchais à me mettre à l'abri de la sollicitude indiscreète de la police de Vichy. Le lendemain, il revenait du village en me disant : « Nous avons eu un succès à Tobrouk et dans le Pacifique... » Pour ce brave et pur Français, il n'y avait de par le monde qu'une armée de la liberté dont il était lui aussi — s'en doutait-il ? — un authentique soldat. (Applaudissements.)

Il n'est certes pas en notre pouvoir de contraindre nos grands alliés à attribuer à notre concours plus d'importance que n'en justifient, à leurs yeux, les forces matérielles que nous pouvons jeter dans la bataille sous toutes ses formes ; mais à nous appartient d'acquiescer et de conserver l'autorité morale grâce à laquelle on sera de moins en moins tenté de se passer de nous. L'invitation à participer à la Commission des Affaires italiennes, dont la réunion est, je pense, très prochaine, répare l'oubli commis à notre égard lors de la conclusion de l'armistice italien. Il nous appartiendra, par le rôle que nous allons y jouer, de hâter le moment où nous serons peut-être associés aux délibérations de la commission qui doit se réunir à Londres pour traiter des affaires européennes et d'abord des affaires allemandes. Le général de Gaulle a déjà exprimé, dans cette enceinte, le sentiment du Comité, le sentiment de la France sur ce grand sujet.

Plusieurs orateurs, et notamment M. Vincent Auriol, ont particulièrement insisté sur le rôle que la France a à jouer dans l'élaboration des programmes de paix et j'ai même cru percevoir, dans certaines interventions, l'expression discrète du regret que nous n'ayons pas été, dans ce domaine, plus entreprenants. Me sera-t-il permis de dire que cette réserve, dont on nous ferait volontiers grief, c'est très consciemment, pour ma part, que je l'ai observée ?

Le temps n'est plus où les gouvernements pouvaient contracter des engagements internationaux à l'insu des peuples ou même sans leur approbation effective et consciente : Ayons le courage de le dire : Munich ne fut pas l'erreur de quelques hommes seulement, il fut aussi l'erreur de masses mal éclairées sur le caractère des engagements pris au nom de la France et sur les exigences de l'intérêt national. Avant d'exposer comment nous entreprendrons l'indispensable réorganisation européenne, nous avons le devoir de nous demander s'il nous était permis d'engager l'avenir avant d'avoir la certitude absolue que le peuple français approuverait notre initiative, et souscrirait aux engagements dont nous envisagerions la conclusion ?...

Cette certitude, les débats qui se sont déroulés ici achèvent de nous la donner. Nous pouvons élaborer des programmes, faire des plans d'avenir, nous en avons le droit ; nous en avons donc le devoir. (Applaudissements.)

Nous sommes à un moment où des positions se prennent, où des politiques se définissent. Si, comme certains le souhaitent parfois, nous acceptions de dire que la France est absente, la France — lorsqu'elle sera libérée — se heurterait partout à des plans arrêtés, à des intérêts consolidés. Gérants de l'avoir français, nous ne sommes pas les simples conservateurs d'un patrimoine : nous devons penser à l'avenir.

La paix, fruit de la coopération entre les Alliés, ne pourra être maintenue que par leur collaboration. De cette guerre naîtra une nouvelle Europe, non pas l'Europe allemande, je veux dire l'Europe d'un peuple de maîtres et de peuples d'esclaves, mais une Europe de peuples libres. Nous assistons à un spectacle émouvant. L'unité morale de cette Europe, elle se réalise en ce moment même sous la botte de l'oppresseur. L'Europe nouvelle va surgir de la résistance européenne, de la communauté des espoirs engendrés par la communauté des souffrances d'une aspiration commune à la liberté. (Applaudissements.)

« Français, écrivait Henri Heine, au lendemain d'une de nos révolutions parisiennes, vous êtes dignes de la liberté, car vous avez la liberté dans le cœur. » Cette belle parole, demain, on pourra l'appliquer à tous les Européens.

Cela, messieurs, pour l'avenir, est un fait extrêmement important et dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences.

Dans cette Europe, la France a son rôle tout tracé. Les puissances de l'Axe avaient cru pouvoir tendre à l'organisation d'un continent dont la Russie serait éliminée et qui se serait dressé en adversaire contre les îles britanniques et contre le nouveau monde ; la solidarité européenne se serait transformée en une machine de guerre et on serait entré dans l'ère des luttes intercontinentales. Les prodigieuses victoires de l'armée soviétique, les succès de nos amis anglo-saxons sur les pays de l'Axe, ont tué cette conception folle. La conférence de Moscou, en réalisant un grand progrès dans la solidarité entre les trois plus puissants alliés, marque dans la voie de la victoire une étape décisive. Nul ne s'en félicite plus que la France pour qui l'entente avec la Russie demeure une tradition politique commandée par la géographie traditionnelle que nous avons été heureux de ranimer et que nous ne demandons qu'à développer, la France que tout rapproche de l'Angleterre, la France enfin qu'unit aux Etats-Unis d'Amérique une amitié indestructible fondée sur une communauté d'idéal. (Applaudissements.)

Nous avons, en maintes circonstances, recueilli de la bouche des Gouvernements européens l'expression d'une sympathie qui se fait toujours plus ardente. Avec eux tous — Polonais, Tchécoslovaques, Grecs, Yougoslaves, Scandinaves, Belges, Hollandais, avec les neutres et les alliés — nous voulons travailler à la réorganisation de ce continent, n'écartant aucune formule d'organisation régionale ou continentale, mais croyant aussi qu'il est trop tôt pour prendre des positions définitives. Prêts à jeter avec tous, si cela est possible, les bases d'une sécurité européenne effective, nous sommes décidés en tous cas à rechercher s'il y a lieu, dans un cadre plus circonscrit, une organisation politique et économique qui assurerait au moins la prospérité d'une Europe occidentale fortifiée.

Je ne discuterai point l'ample programme économique dont M. Vincent Auriol a tracé les grandes lignes hier. Permettez-moi de me borner sur ce point, à une considération que je crois essentielle si lointaine qu'elle paraisse, le rajustement politique et plus encore économique ne sera pas l'œuvre d'un jour ; dans l'état de désorganisation où se trouvera l'Europe libérée, il faudra beaucoup de temps. A Versailles, on commit l'erreur de croire que l'on pouvait préparer la mise en œuvre des grands principes en laissant, entre temps, chaque Etat libre d'ordonner suivant les règles qu'il préférerait sa propre vie politique ou économique.

Le résultat fut que, tandis qu'à Genève des spécialistes de talent essayaient de jeter les bases d'une politique économique commune, dans chaque pays, en même temps, d'autres spécialistes, aussi pleins de talent, travaillaient à des combinaisons d'où devaient sortir des autarcies. Une grande partie du mal est venu de là ! (Bien ! Applaudissements.)

Même si l'on dispose de plans élaborés d'avance, comme le suggérait M. Vincent Auriol, la mise en œuvre pratique de ces plans exigera de très longs délais. Il est essentiel que, durant cette période intermédiaire, entre la guerre

et la paix, aucun Etat ne puisse prendre de mesures qui risqueraient de rendre impossibles les accords internationaux ultérieurs.

Il ne faut point que puissent se cristalliser des systèmes qui se dresseraient bientôt les uns contre les autres et qui prépareraient les conflits de demain.

Une politique économique concertée des Nations Unies sera, durant cette période intermédiaire, une absolue nécessité. (Applaudissements.)

Messieurs, avant de clore ces observations trop longues, je voudrais dire quelques mots d'un problème important sur lequel M. Costa a attiré, hier, notre attention :

La Tunisie a été durement éprouvée par la guerre ; sa reconstruction matérielle se poursuit au rythme que permettent la pénurie de moyens matériels et les difficultés de transports.

Sa reconstruction, sur le plan moral, est peut-être encore plus essentielle.

Le Résident général sait qu'il a tout l'appui du Comité de la libération pour poursuivre une politique qui doit effacer, entre Français et Tunisiens, jusqu'au souvenir des douloureux épisodes de l'hiver et du printemps derniers, en cimentant, à nouveau, la communauté franco-tunisienne.

C'est notre volonté, comme la vôtre, de voir évoluer, dans un sens libéral, la participation de l'élément tunisien, sous la tutelle éclairée de Son Altesse le Bey, à l'administration du pays et à la gestion de ses affaires.

Mais il ne suffit pas, pour mettre fin au malaise tunisien, de rétablir entre l'élément français et l'élément tunisien, une harmonie qui n'aurait jamais dû être rompue, il faut régler le problème italien en suspens depuis 1919 et qui a pesé d'un poids si lourd pendant les années d'entre les deux guerres, sur les relations entre les deux pays.

Messieurs, vous avez tous encore présents à la mémoire les belles paroles prononcées à ce sujet par le général de Gaulle dans son discours d'Ajaccio ; point n'est besoin de vous les rappeler. Le Comité de la libération souhaite, une fois les comptes réglés, et disparus tous les vestiges du système qui a eu une si large part dans les malheurs de l'Europe, le rétablissement, entre deux pays que le sang comme la géographie rapprochent, de rapports d'amitié et de confiance. Mais ce rétablissement de rapports harmonieux suppose une liquidation préalable de l'hypothèque italienne sur la Tunisie.

J'ai dit à Tunis, le 30 août, et je répète ici, que le coup de poignard de juin 1940 a tué les conventions de 1896 (Très bien ! Vifs applaudissements), qui avaient assuré aux Italiens un régime privilégié au détriment de l'intérêt français comme de l'intérêt tunisien, pour ne pas parler de l'intérêt des étrangers d'autres nationalités. Ces conventions sont mortes ; elles ne ressusciteront pas. (Applaudissements.)

Messieurs, vous vous étonneriez si, avant de quitter cette tribune, je n'évoquais pas le pénible incident libanais, maintenant en cours de règlement.

Le général de Gaulle a déjà exposé les faits devant vous.

Il vous a dit l'intention du Comité d'assurer la réalisation des promesses d'indépendance faites en 1941 ; il vous a dit que l'incident en question n'avait pas modifié les intentions du Comité français. Je suis sûr que ses paroles auront été entendues à Beyrouth. Je suis convaincu que les dirigeants libanais, pleinement éclairés sur les intentions du Comité par le général Catroux, dont ils connaissent l'expérience et la sympathie à leur égard, ne chercheront pas à édifier l'indépendance libanaise en se posant en adversaires de la France, mais qu'ils tiendront, au contraire, à aborder cette œuvre dans un esprit de confiante collaboration avec nous, car elle doit être et elle sera une œuvre franco-libanaise. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Entre Français et Libanais, il n'est pas besoin d'intermédiaires. L'amitié franco-libanaise a des racines trop profondes pour pouvoir être altérée par des intrigues : aucune puissance ayant des intérêts dans le Proche-Orient

n'a avantage à ce qu'elle le soit. J'ai confiance que, dans l'avenir, cette vérité ne sera jamais perdue de vue. (Vifs applaudissements.)

C'est dans le même esprit de sympathie et de compréhension que nous allons aborder la question de l'indépendance syrienne. Son Excellence Chukri Bey Kouatli, qui assume avec une si haute compétence les fonctions de chef de l'Etat, Son Excellence Sâadallah Djabri, Président du Conseil et Son Excellence Djemil Mardam Bey, Ministre des Affaires étrangères, ont été les négociateurs du traité qui prévoyait, dès 1936, l'indépendance totale de la Syrie. Leur expérience des affaires de l'Etat, leur patriotisme auquel la Syrie rend hommage, les sympathies qu'ils ont en France les qualifient plus que tous autres pour achever la tâche à laquelle ils ont consacré leur vie, qui est d'assurer l'accession de leur pays à l'indépendance, sous le signe de l'amitié française. (Vifs applaudissements.)

Messieurs, nous allons entrer dans une période qui, sur le plan diplomatique et en vue de la préparation de la paix, aura une importance capitale.

Dans les conversations que le Comité aura à nouer avec les Alliés, il ne perdra jamais de vue ce que la France attend de lui : préparer la libération, hâter son heure dans la mesure où cela peut dépendre de nous, nous assurer pour l'œuvre immédiate de reconstruction le concours des alliés, avec lesquels nous sommes résolus à demeurer en étroite union dans la paix comme dans la guerre.

Dans cette période décisive, Messieurs, vos conseils nous seront particulièrement précieux. (Vifs applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE M. LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Président du Comité Français de la Libération Nationale

M. LE GÉNÉRAL DE GAULLE, Président du Comité Français de la Libération Nationale. — Monsieur le Commissaire aux Affaires étrangères vient d'exposer à l'Assemblée, d'une manière très claire et très complète, les éléments actuels de la position internationale de la France.

Quant à moi, je voudrais simplement — et j'espère en quelques mots — tirer de l'ensemble du débat la réconfortante conclusion qui s'impose.

Nous avons vu, Messieurs, dans ce débat, une étape qui me paraît fort importante vers le retour de la France à son rang, dans ses droits, et parmi ses amis, tandis qu'elle redouble d'efforts pour contribuer à la victoire commune.

C'est qu'en effet, après plus de trois ans où notre pays écrasé n'a eu pour se faire entendre que la voix — convaincue, certes, mais solitaire — de quelques-uns de ses serviteurs, voici qu'une assemblée, sortie par mandat de ses entrailles, vient de révéler ici ce qu'elle veut et ce qu'elle pense quant au destin national et international de la France.

Or, de ce débat qui fait, — permettez-moi de vous le dire — honneur à nos institutions représentatives renaissantes, ce qui ressort, c'est une constatation qui a pu paraître saisissante, non pas tant à la Nation française, qui se connaît bien elle-même, mais aux peuples libres qui, quelquefois, à travers les murs de nos prisons, ont pu sembler nous méconnaître.

C'est un fait que les orateurs qui sont intervenus se sont exprimés en termes, certes différents, mais dans le même esprit. C'est un fait qu'ils ont exprimé cette espérance concentrée et cette volonté unanime autour de quoi se rassemble la Nation, et qui sont les vraies garanties de son salut et de sa grandeur ! (Vifs applaudissements répétés.)

En effet, Messieurs, qu'avons-nous entendu de la bouche, non seulement de M. le Président et de celle du rapporteur de votre Commission des Affaires Etrangères, mais aussi de celle de tous les orateurs qui se sont succédé, qu'avons-nous entendu, sinon l'affirmation d'un seul but et d'un seul idéal,

le but et l'idéal que la France poursuit dans le présent et poursuivra dans l'avenir ?

Ce but, c'est le retour d'une grande puissance à son rang de grande puissance, par le chemin de la guerre et de l'effort.

Cet idéal, c'est l'établissement, après l'écrasement de la tyrannie, d'une coopération internationale où chaque peuple — je dis chaque peuple — pourra trouver, dans la sécurité et dans la justice, sa place avec le concours résolu, éclairé, et d'ailleurs indispensable, de la France. (Vifs applaudissements.)

Mais, Messieurs, le débat — et je l'espère, tout à l'heure, l'ordre du jour qui le clôturera — auront apporté au Comité Français de la Libération Nationale un appui extrêmement précieux dans la tâche assez rude, je vous l'assure, qu'il poursuit au service du pays.

Je dis que la tâche est rude. Les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune ont parfaitement souligné combien elle a pu être, combien elle est encore compliquée par ce fait que le Comité Français de la Libération Nationale, et avant lui le Comité National Français, alors qu'ils savent qu'ils répondent devant la nation de ses droits et de ses intérêts, n'ont pas toujours, jusqu'à présent, trouvé, parmi d'autres Etats, une compréhension totale. Ils ont vu certains de ces Etats parfois suspendre leur jugement sur ce que le Comité Français de la Libération Nationale et tous les Français auprès desquels il trouve audience, représentent en réalité.

Ah, certes, je ne parle pas des Etats ennemis. Ceux-là, messieurs, n'ont pas tardé à s'apercevoir avec qui était la nation française... (Applaudissements prolongés.) ...et c'est précisément parce qu'ils l'ont perçu qu'ils ont déployé tant d'efforts pour édifier et pour maintenir contre la nation française le rempart aujourd'hui croulant de Vichy. (Applaudissements.)

Mais c'est un fait que certaines puissances qui sont nos amies et nos alliées et aux côtés desquelles nous avons combattu, combattons et combattrons à la vie ou à la mort, ont pu marquer à notre égard une sorte de doute.

Oh ! je suis le premier à reconnaître qu'il y a eu des apparences qui ont pu les laisser et même les maintenir dans cette incertitude. Ce sera peut-être un des côtés les plus douloureux de ce drame que, dans ces apparences, de rares Français aient été pour quelque chose. (Applaudissements.)

Cela a créé pour nous de très grandes difficultés, dont le pays, dans le fond de son cachot, n'a pu être que malaisément et incomplètement informé, mais que tout de même il a parfois ressenti, non sans en être, je le crois, surpris, et quelquefois troublé.

Or, Messieurs, si la France a pu succomber presque tout entière à l'avant-garde des peuples libres, comme cela a été dit si bien à cette tribune, elle n'en est pas moins restée la France; la France, c'est-à-dire par décret de la géographie, de l'histoire et des réalités, une grande nation européenne et mondiale, une grande nation avec de grands intérêts, un grand rôle, un grand rayonnement, une grande nation sans laquelle le monde ne serait ni physiquement, ni intellectuellement, ni moralement ce qu'il est, une grande nation dont demain, pas plus qu'hier, le monde ne se passera. (Applaudissements.)

Le fait que l'ennemi était à Paris et la trahison à Vichy ne supprime pas cette donnée capitale et tout ce qui s'est passé n'empêche pas la nécessité que les intérêts de cette grande nation soient représentés, et qu'il lui soit possible de participer à la reconstruction de l'univers, pour les mêmes raisons qu'elle existe sur la carte, dans l'esprit et dans l'âme de 2 milliards d'hommes.

Messieurs, vous pouvez mesurer quelle a été, quelle est encore, l'épreuve du Comité Français de la Libération Nationale dans cette situation, et quelle a été aussi l'épreuve du Comité National Français qui l'a précédé.

Vous pouvez mesurer ce qu'a été cette épreuve pour un Comité qui porte, vis-à-vis de la nation, la responsabilité de ses droits, de ses devoirs et de

sa dignité, alors qu'il cherchait, quelquefois malaisément, à trouver auprès des Etats libres la large et confiante audience dans l'indépendance dont il avait cependant besoin.

Vous pouvez mesurer ce que fut cette épreuve pour des hommes qui ont professé qu'il fallait maintenir absolument les alliances, naturellement réciproques, de la France, et qui discernaient, discernent en ce moment même le risque que certains malentendus et certains procédés pourraient faire courir à nos amitiés, et par là, nous le croyons, à l'intérêt commun des démocraties. Vous pouvez mesurer, enfin, ce qu'ont pu être ces épreuves pour ce Comité qui sait et qui sent que, sous son titre du moment, il est, en fait, dans la plus dure période de toute notre histoire, le gouvernement de la République Française. (Applaudissements.)

Et c'est pourquoi, Messieurs, les débats de l'Assemblée apportent au Comité de la Libération un appui inestimable.

Cet appui lui confère, d'abord, une plus grande autorité nationale, pour susciter et pour mettre en œuvre, contre l'ennemi et contre la trahison, toutes les forces de la nation.

Cet appui lui permet d'avoir, dans le concert des peuples libres, une plus grande autorité et, je l'espère, une plus grande audience pour le service de la cause commune.

Cet appui, enfin, Messieurs, est la preuve éclatante que la démocratie aux lois de laquelle nous avons été, nous, fidèles (Applaudissements) et dont nous sommes en train de restaurer le fonctionnement, la démocratie, dis-je, se confond avec l'intérêt le mieux entendu de la France. (Sur tous les bancs MM. les Délégués se lèvent et applaudissent longuement.)

M. LE PRESIDENT. — Je donne lecture de l'ordre du jour déposé au nom de la Commission des Affaires étrangères par MM. Rucart, Mayoux, Antier, Costa, Vincent Auriol, Rencurel, Dumesnil de Gramont, Marty, Grenier, Viard, Darnal, Hauriou.

L'Assemblée, expression de la France en guerre :

Salue avec émotion l'effort de guerre des nations alliées en vue de la défaite totale de toutes les puissances de l'Axe et marque la volonté de la France de continuer à s'y associer dans toute la mesure de ses possibilités ;

Constate que le Comité Français de la Libération Nationale a tenu, en toute occasion, la parole de la France et maintenu la fidélité de notre pays aux traités qu'il avait signés ;

Associe le peuple français aux déclarations de la charte de l'Atlantique, des Nations unies et de la conférence de Moscou ;

Approuve le Gouvernement d'avoir réglé un incident récent sans compromettre la collaboration avec les alliés et en sauvegardant les intérêts de la France ;

Souhaite que soit poursuivie la réorganisation de nos missions diplomatiques, qui doivent toutes être dignes de la démocratie française ;

Et, faisant confiance au Gouvernement pour obtenir que la France soit associée de plus en plus étroitement aux délibérations pour la guerre et pour la paix, ainsi que pour apporter dans ces délibérations une volonté constructive, dans un large esprit de démocratie et de collaboration internationale ;

Passe à l'ordre du jour.

Messieurs, avant de mettre en discussion et de procéder au vote sur cet ordre du jour, l'Assemblée voudra, je le pense, suspendre pendant quelques instants sa séance.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La séance est suspendue.

(La séance suspendue à seize heures vingt-cinq minutes, est reprise à dix-sept heures cinq minutes.)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, nous allons, si l'Assemblée le veut bien, procéder au vote sur l'ordre du jour dont j'ai donné lecture tout à l'heure et qui, je le rappelle, émane de la commission des Affaires étrangères.

Que ceux qui sont d'avis de voter l'ordre du jour dont j'ai donné lecture il y a un instant le manifestent, s'il vous plaît, en se levant.

Epreuve contraire ?...

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. (Applaudissements prolongés sur tous les bancs.)

Messieurs, j'ai reçu de MM. Prigent et Morandat la proposition de résolution dont voici la teneur :

« L'Assemblée consultative provisoire invite le Gouvernement à créer un Commissariat national à la jeunesse. »

Messieurs, conformément au règlement, cette proposition sera renvoyée à l'examen de la commission compétente.

Il n'y a pas d'observation ?

Il en est ainsi décidé.

FIXATION DE LA PROCHAINE SÉANCE

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je rappelle à l'Assemblée que, demain matin, à 9 heures 30, dans mon cabinet, il y aura réunion du bureau de l'Assemblée. Je lui rappelle également que lorsque nous aurons terminé cette séance publique, à 17 heures un quart, l'Assemblée tiendra une commission plénière, dans cette salle même. Messieurs, enfin, en ce qui concerne le règlement de l'ordre du jour de notre prochaine séance, qui aura lieu demain à quinze heures, je rappelle que, conformément à l'article 42 bis du règlement, nous tiendrons une séance publique spéciale pour la discussion des questions écrites qui ont été posées par des membres de l'Assemblée à des membres du Comité Français de la Libération Nationale. Il n'y a pas d'opposition, Messieurs ?...

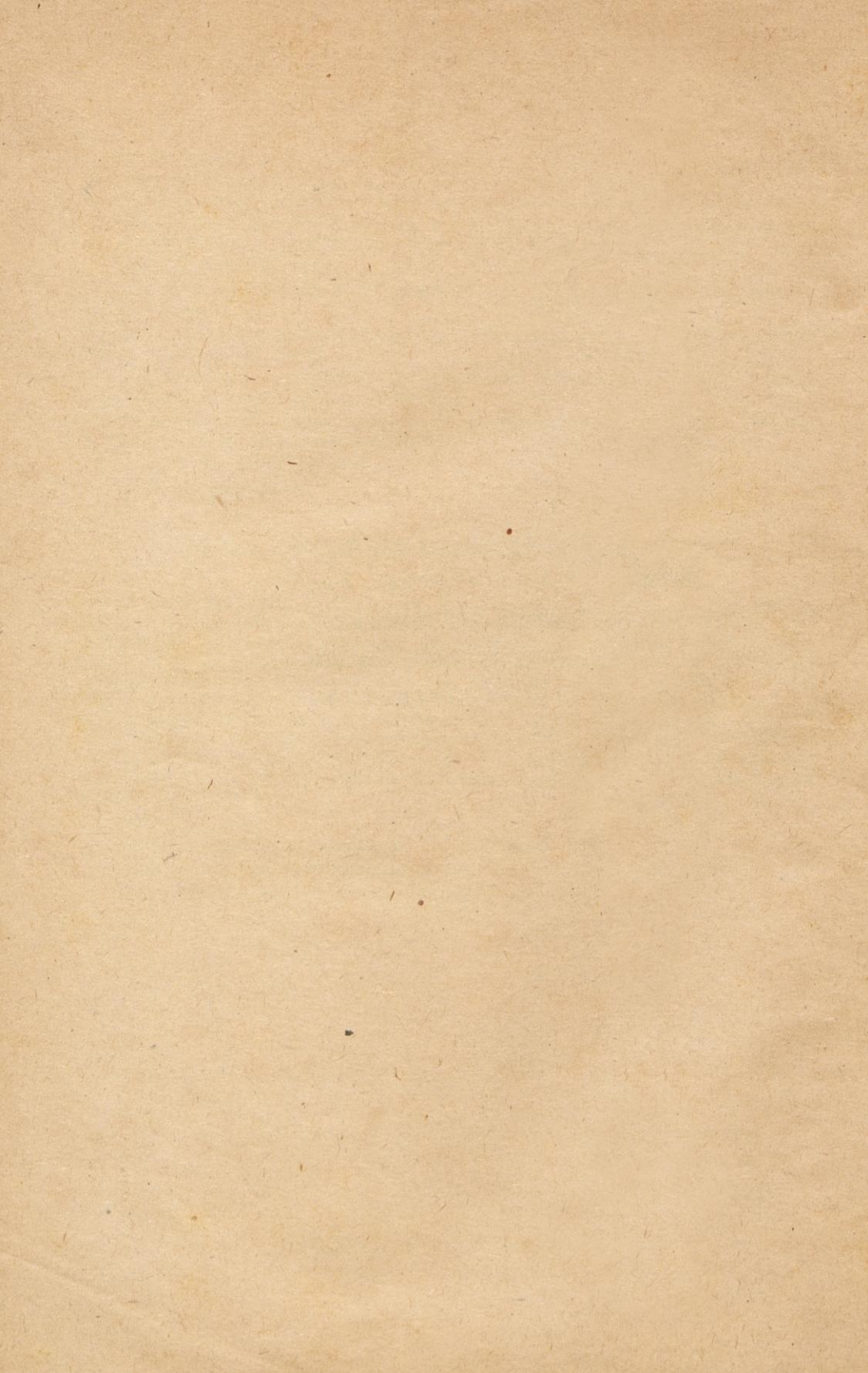
Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance.

Dans un quart d'heure, commission plénière.

(La séance est levée à dix-sept heures.)

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DES
IMPRIMERIES "LA TYPO-LITHO"
ET JULES CARBONEL RÉUNIES
LE 16 JANVIER 1944



Prix: **15** Frs